



Bien gérer son argent au quotidien
Rapport de gestion 2015

PostFinance 
Mieux accompagné.



PROFIL DE L'ENTREPRISE

Portrait

PostFinance SA fait partie des principaux établissements financiers de Suisse. Numéro un du trafic des paiements, elle veille quotidiennement à la fluidité parfaite des mouvements monétaires. Grâce à des offres simples et claires, elle se positionne comme un partenaire idéal pour une clientèle gérant elle-même ses finances, partout et à toute heure. Sur demande, ses clients privés et commerciaux bénéficient de conseils individuels. Pour répondre aux besoins complexes des entreprises, elle propose des solutions sur mesure, couvrant toute la chaîne de création de valeur.

Notre clientèle

Particuliers, petites et moyennes entreprises, grandes sociétés ou associations: nous traitons tous nos clients d'égal à égal. Appréciant la simplicité des relations que nous instaurons, ils profitent d'une offre conviviale et avantageuse, avec de nombreux points de contact.

Notre offre

En matière de paiements, d'épargne, de placements, de prévoyance et de financement, nous offrons à nos clients tout ce dont ils ont besoin pour gérer leur argent au quotidien. Nous leur proposons des produits transparents, à des conditions avantageuses, y compris dans le cadre de coopérations avec des partenaires éprouvés.

Nos résultats

PostFinance SA Chiffres clés			
2015, avec comparaison exercice précédent		2015	2014
Bilan			
Total du bilan IFRS	millions de CHF	114 468	118 829
Ratio de fonds propres PCB	%	20,1	20,8
Ratio de levier PCB	%	4,6	4,3
Compte de résultat (selon les directives IFRS du groupe)			
Résultat d'exploitation (EBIT)	millions de CHF	577	475
Résultat d'entreprise (EBT)	millions de CHF	575	473
Rendement des fonds propres ¹	%	10,7	9,2
Ratio coûts/revenus	%	64,7	68,2
Patrimoine des clients et prêts			
Afflux de nouveaux capitaux	millions de CHF	-2 766	2 839
Patrimoine des clients	millions de CHF, Ø mois	114 866	117 186
Chiffres clés marché et personnel			
Clients	milliers	2 951	2 938
Utilisateurs e-finance	milliers	1 683	1 624
Comptes	milliers	4 835	4 752
Satisfaction des clients privés ²	indice	80	-
Satisfaction des clients commerciaux ²	indice	79	-
Effectif moyen	éq. plein temps	3 571	3 454
Satisfaction du personnel	indice	78	76
Transactions			
Transactions	millions	1 020	996

¹ Rendement des fonds propres = résultat d'entreprise (EBT) selon les directives IFRS du groupe/fonds propres moyens éligibles selon les PCB
² Le tirage au sort de l'échantillon ayant été modifié, les résultats de 2015 ne sont pas comparables avec ceux de l'exercice précédent

Notre présentation des comptes

PostFinance SA établit ses comptes en appliquant les directives IFRS (International Financial Reporting Standards) du groupe ainsi que les prescriptions comptables pour les banques (PCB). Les comptes annuels statutaires sont établis selon les dispositions du droit bancaire régissant l'établissement des comptes, tandis que les autres parties du rapport reposent sur les chiffres, conformément aux directives IFRS du groupe. Le rapport de situation comprend une réconciliation entre les deux types de présentation des comptes (bilan et compte de résultat).

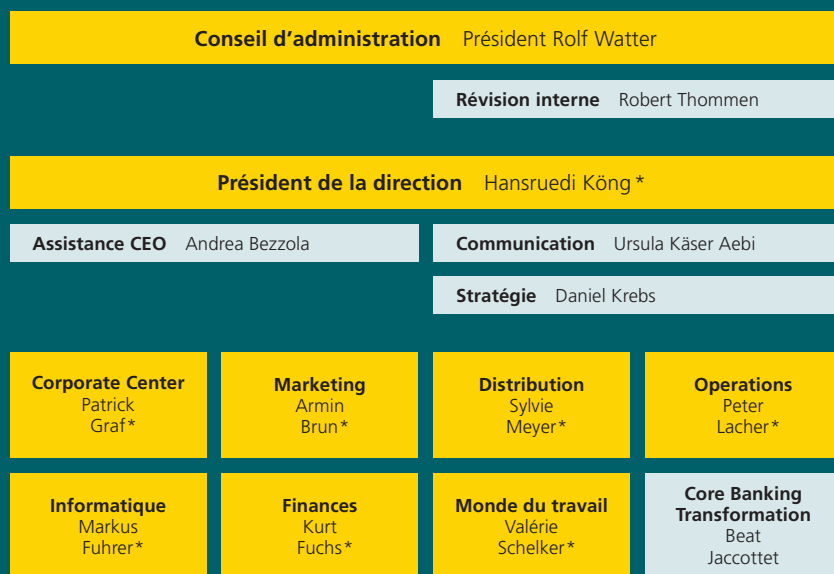
Notre credo

Quelles que soient les demandes et la situation financière de nos clients, nous entretenons toujours avec eux des relations loyales, dans un esprit de partenariat. Nous parlons leur langage et comprenons leurs besoins. Nous tenons toujours nos engagements et agissons avec diligence.

Notre statut et notre gestion

PostFinance est une société anonyme de droit privé, détenue à 100% par La Poste Suisse SA en tant que société du groupe. Elle est soumise à l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) et dispose des autorisations d'exercer conformes aux lois sur les banques et sur les bourses. Le Conseil d'administration est le plus haut organe dirigeant de PostFinance SA. La gestion opérationnelle est du ressort du comité directeur.

Notre organisation



* Membre du comité directeur

Mieux accompagné

Etablissement financier de premier plan en Suisse, PostFinance propose une gamme complète de produits et de services grand public. Du fait de son rôle essentiel dans les opérations de dépôt nationales et de la solide position qu'elle occupe dans le trafic des paiements en Suisse, la Banque nationale suisse l'a classée parmi les banques d'importance systémique. Tout en agissant avec discernement et loyauté, PostFinance entend bien continuer d'aller de l'avant à l'avenir.



575 millions

Le **résultat d'entreprise (EBT)** a augmenté de 102 millions de francs par rapport à 2014.



107 milliards

Tel est le montant **moyen mensuel des fonds des clients**.



3,0 millions

de **clients et clientes** se fient à PostFinance pour la gestion quotidienne de leur argent.



1,7 million

d'**utilisateurs et utilisatrices e-finance** gèrent leur argent en ligne.



1 milliard

de **transactions**, en Suisse et à l'étranger, ont été exécutées par PostFinance en 2015.



3571

postes à plein temps sont occupés par près de 4100 personnes au service quotidien de la clientèle.

Sommaire



12

Simple, rapide et sans espèces

TWINT, l'application de paiement de PostFinance, fonctionne avec n'importe quel compte bancaire et smartphone.

14

Bien accompagnés pour la transition

PostFinance aide ses clients commerciaux à adapter leurs processus et systèmes de paiement à la norme internationale.



20

Penser et agir comme un entrepreneur

Les cadres peuvent désormais gagner plus: PostFinance récompense les bonnes prestations et l'engagement de ses cadres dirigeants et spécialisés.



28

Encourager les jeunes

Dans le cadre de son engagement de sponsoring, PostFinance a à cœur de soutenir la génération montante.



Préface 2

Entretien avec Hansruedi Köng 4

Evolution de l'activité 7

Personnel 17

Durabilité et engagement 23

Gouvernance d'entreprise 29

Rapport de situation 41

Comptes annuels statutaires 59

” —

Du point de vue technologique, notre application de paiement TWINT est totalement novatrice en Suisse.



PRÉFACE

Rolf Watter, président du Conseil d'administration
Hansruedi Köng, président de la direction

Mesdames, Messieurs,

L'année 2015 a démarré sur un véritable coup de théâtre: mi-janvier, la Banque nationale suisse (BNS) abandonnait le cours plancher du franc face à l'euro et introduisait un taux d'intérêt négatif sur les comptes de virement en francs suisses. Ces mesures inattendues ont eu un impact considérable sur l'activité de PostFinance au cours de l'exercice.

Du fait de l'interdiction d'octroyer des crédits, nous avons pour ainsi dire «parqué» à la BNS une part substantielle des avoirs de la clientèle, sur lesquels nous avons payé des intérêts négatifs d'un montant de plusieurs millions en 2015. En parallèle, du fait de la suppression du cours plancher de l'euro, le franc suisse s'est fortement valorisé par rapport à la plupart des monnaies, ce qui a donné lieu à des chiffres d'affaires record dans le négoce de devises, avec à la clé un résultat bien supérieur pour PostFinance dans ce domaine.

Au final, nous avons clôturé l'exercice 2015 sur un résultat d'entreprise (EBT) de 574,6 millions de francs, en augmentation de 102 millions de francs (soit 21,6%) par rapport à 2014. Outre les produits des opérations de négoce, les reprises de dépréciation du portefeuille ont aussi contribué pour une bonne part à l'augmentation du bénéfice, grâce à une réduction du montant et de la durée du portefeuille de placements détenus jusqu'à leur échéance. Par contre, avec des taux bas, voire négatifs, sur les marchés financiers nationaux et internationaux, les produits d'intérêts ont accusé un net recul. Cette tendance n'a pu être que partiellement compensée par la baisse des taux d'intérêt clients et elle se poursuivra durant l'exercice en cours. Pour la contrecarrer, nous diversifions la structure de nos recettes et exploitons d'autres sources de revenus indépendantes des taux.

Innovations dans le paiement mobile

Avec des produits de pointe, PostFinance est leader sur le marché suisse du paiement mobile. Nous voulons simplifier au

maximum la gestion de l'argent pour nos clients en leur proposant des solutions performantes dans ce domaine. Ainsi, l'an dernier, PostFinance a été la première grande banque nationale à lancer une carte de débit sans contact. De même, du point de vue technologique, notre application de paiement TWINT est totalement novatrice en Suisse: elle permet non seulement d'effectuer des paiements peer-to-peer mais aussi de régler des achats aux caisses des magasins, sur Internet et avec d'autres applications via un smartphone.

Jalons importants

Durant l'été 2015, du fait du rôle essentiel de PostFinance dans les opérations de dépôt nationales et de la solide position qu'elle occupe dans le trafic des paiements en Suisse, la BNS l'a hissée au rang des banques d'importance systémique, ce qui vient souligner l'importance de notre établissement pour le système financier suisse et pour l'économie nationale dans son ensemble.

Par ailleurs, en décembre 2015, nous avons pu boucler le programme fiscal américain. En signant un «Non Prosecution Agreement», assorti du paiement d'un montant unique de deux millions de dollars US, nous avons régularisé la situation.

Changements au sein du Conseil d'administration

Depuis le 1^{er} janvier 2016, Thomas Egger est membre du Conseil d'administration et de son comité Risk. Il a succédé à Pascal Koradi, qui a été nommé président de la direction d'une banque cantonale et a quitté le Conseil d'administration fin novembre 2015. Le Conseil d'administration remercie Pascal Koradi pour son engagement remarquable et lui souhaite beaucoup de satisfaction et de réussite dans ses nouvelles fonctions.

Perspectives

Le développement des services bancaires numériques devrait se poursuivre. A l'avenir, nous allons continuer de miser sur l'audace et sur l'innovation, avec déjà plusieurs

nouveautés et améliorations au programme pour 2016: à la Pentecôte, nous allons migrer nos clients e-trading sur la nouvelle plateforme de négoce de Swissquote et, cet été, nous allons intégrer une version numérique de la PostFinance Card à la PostFinance App, ce qui permettra ainsi de payer directement au moyen d'un compte postal aux terminaux de paiement sans contact via un smartphone Android. En ce qui concerne TWINT, diverses extensions de fonctions sont également prévues. Outre la connexion directe de comptes postaux et bancaires, il sera possible d'enregistrer des cartes de fidélité et de faire valoir des coupons de remise.

Remerciements

L'an dernier, notre personnel a été très fortement sollicité, sur bien des fronts. Outre le lancement de nombreuses innovations, nous avons travaillé à un rythme soutenu pour faire avancer les projets Migration du trafic des paiements en Suisse et Core Banking Transformation. Investis, motivés et loyaux, nos quelque 4000 collaborateurs et collaboratrices méritent tous nos remerciements pour leur mobilisation sans faille.

Et en conclusion, c'est tout particulièrement vous que nous tenons à remercier, chères clientes et chers clients. Nous apprécions tout particulièrement que vous continuiez de nous accorder votre confiance en cette période de baisse des taux d'intérêt et de hausse des frais. A l'avenir, nous aurons toujours à cœur de pouvoir vous offrir un bon rapport qualité-prix.

Rolf Watter
Président du Conseil
d'administration

Hansruedi Köng
Président de
la direction



Nous restons modestes et gardons les pieds sur terre.

Hansruedi K ng

ENTRETIEN

avec Hansruedi K ng,
pr sident de la direction

Hansruedi K ng, 2015 a  t  une ann e mouvement e pour PostFinance. Quels ont  t  selon vous les d veloppements les plus marquants?

Il y en a eu beaucoup, mais c'est assur ment l' volution qu'a connue notre c ur de m tier, le trafic des paiements, que je citerai en premier: l'an dernier, nous avons ex cut  plus d'un milliard de transactions! Je consid re aussi que le classement de PostFinance parmi les banques d'importance syst mique ainsi que l'accord conclu avec les autorit s am ricaines sur le programme fiscal ont  t  des jalons importants.

Vous  voquez le chiffre d'un milliard de transactions. Que recouvre-t-il exactement?

Le trafic des paiements est inscrit dans les g nes de PostFinance, num ro un sur ce march  en Suisse. Chaque jour, nous veillons   la fluidit  parfaite des mouvements mon taires et traitons tous les paiements effectu s par notre client le, que ce soit via e-finance, aux guichets postaux ou par ordre de paiement. En 2015, nous avons ex cut  plus d'un milliard de transactions de cette nature. C'est l  un chiffre impressionnant car il correspond   une moyenne de 2,8 millions de transactions par jour, soit 32   la seconde.

Dans le trafic des paiements justement, PostFinance se positionne comme une entreprise   la pointe de l'innovation. Quelles ont  t  les nouveaut s lanc es en 2015?

L' t  dernier, nous avons  t  la premi re grande banque suisse   commercialiser une carte de d bit dot e d'une fonction de paiement sans contact. Cette technologie est d j  utilis e depuis plusieurs ann es pour les cartes de cr dit et, d sormais, les titulaires de la PostFinance Card peuvent aussi profiter des avantages du paiement sans contact.

Sachant qu'il n'est plus n cessaire d'entrer son NIP pour les transactions de moins de 40 francs, ce mode de paiement est-il s curis ?

La fonction de paiement sans contact se fonde sur une norme technique appliqu e dans le monde entier et elle est parfaitement s re. En outre, pour plus de s curit , la saisie du NIP est demand e, occasionnellement, pour les montants inf rieurs   40 francs. Malgr  la protection assur e par la technologie, le client doit toujours  tre vigilant quand il fait usage de ses moyens de paiement car il a aussi un devoir de diligence, avec les cartes comme avec les esp ces, et avec les nouvelles solutions, comme TWINT.

TWINT est un nom qui sonne bien! Celui de la filiale que vous avez cr e e durant l' t  2014 avec pour mission de d velopper le paiement mobile sur le march  suisse. O  en est-elle aujourd'hui?

Elle est sur la bonne voie. Alors qu'elle n'existait que sous la forme d'un plan commercial il y a 18 mois, l'application pour smartphone qu'elle a mise au point permet d j  de r gler des achats   quelque

12 000 magasins partout en Suisse. Nous disposons d'un vaste r seau et de solides partenaires sur le plan du d veloppement et du commerce, mais aussi au niveau des banques. Avec TWINT, on peut non seulement payer dans les magasins mais aussi aux distributeurs automatiques, sur Internet et avec d'autres applications, ainsi qu'  des spectacles et entre amis. C'est l  un  ventail de possibilit s qu'aucune autre solution de paiement mobile n'offre   ce jour. Nous avons donc une longueur d'avance, et il s'agit de l'exploiter.

Mais est-on d j  pr t, en Suisse,   payer avec un smartphone?

Oui, car les temps ont chang , et nous tablons sur un formidable d veloppement du mode de paiement mobile dans les deux   trois ann es qui viennent. Aujourd'hui, on peut pratiquement tout faire avec un smartphone, hormis payer. Bien-t t, dans quelques ann es, cela devrait devenir aussi une  vidence. Nous sommes toutefois conscients du fait que le succ s n'arrivera pas du jour au lendemain et que le comportement des consommateurs doit encore  voluer pour que le paiement par smartphone se g n ralise.

Depuis pr s de six mois, PostFinance est une banque d'importance syst mique. Qu'est-ce que cela signifie pour vous?

Si la Banque nationale suisse (BNS) nous a accord  ce titre, c'est parce que nous jouons un r le majeur dans les op rations de d p t nationales et occupons une solide position dans le trafic des paiements en Suisse. Une banque ne peut s rement pas se plaindre d'avoir de l'importance! N anmoins, ce nouveau statut va de pair avec certaines contraintes, et nous savons



” —

Avec plus d'un milliard de transactions à son actif, PostFinance s'affirme comme le numéro un du trafic des paiements en Suisse.

bien qu'il s'agit là aussi d'un sujet qui va continuer de solliciter toute notre attention en interne.

PostFinance fait donc aujourd'hui partie des acteurs de poids. Qu'est-ce que cela va changer pour la clientèle?

Rien. Nous étions déjà pour elle un partenaire fiable et digne de confiance, et nous le resterons. Et puisque vous évoquez le poids que nous avons aujourd'hui, je dirais que, oui, PostFinance occupe une place de choix sur le marché financier suisse, mais cela ne modifie en rien notre façon d'être ni nos valeurs: nous restons modestes et gardons les pieds sur terre.

Vous avez cité l'accord obtenu sur le programme fiscal américain comme un autre jalon important. Que pensez-vous du bouclage de ce programme?

L'accord conclu a marqué pour nous une étape importante car il nous a permis de régulariser définitivement la situation. Nous avons signé un «Non Prosecution Agreement» qui nous met à l'abri de toute poursuite pénale. Nous sommes donc satisfaits de la manière dont le programme s'est clôturé.

A quelles conclusions les enquêtes conduites par les autorités américaines ont-elles abouti?

Elles ont montré qu'à aucun moment nous n'avions démarché systématiquement ou activement des U.S. Persons. En même temps, les autorités américaines ont tenu compte de notre position particulière sur le marché financier suisse en assurant le mandat de service universel prescrit par la loi dans notre pays. En d'autres termes, nous sommes tenus d'ouvrir un compte à toute personne domiciliée en Suisse, même s'il s'agit d'un citoyen américain.

PostFinance a tout de même dû s'acquitter du paiement d'une amende de deux millions de dollars. Pourquoi?

Nous nous sommes inscrits dans la catégorie 2 du programme fiscal américain et avons dû à ce titre fournir une documentation importante et surtout exhaustive sur les relations d'affaires présentes et passées avec des U.S. Persons. Nous avons été en mesure de le faire dans la grande majorité des cas, sauf pour quelques clients, souvent anciens, qui ne nous ont jamais transmis les documents demandés. L'amende de deux millions de dollars a été calculée sur la base du patrimoine en jeu dans ces relations d'affaires insuffisamment documentées.

Venons-en au résultat annuel de PostFinance, qui a clôturé l'exercice 2015 sur un bénéfice de 574,6 millions de francs. En bref, êtes-vous satisfait?

Oui. Compte tenu des conditions qui prévalent sur le marché, c'est là un bon résultat. Les opérations sur marges d'intérêts représentent notre principale source de revenus. Dans ce domaine, depuis l'introduction de taux négatifs par la BNS en janvier 2015, nous nous trouvons dans une situation inversée: soudain, les placements financiers ne rapportent plus d'argent mais en coûtent. Les taux d'intérêt très faibles, voire négatifs, nous pénalisent tout particulièrement car, n'étant pas autorisés à octroyer des crédits, nous sommes contraints de placer les fonds des clients sur les marchés financiers nationaux et internationaux. Une situation que l'environnement de marché actuel ne fait qu'aggraver puisque nous ne pouvons pas profiter des marges stables dans le secteur des prêts commerciaux.

Naturellement, dans un tel contexte, vous vous deviez de réagir.

Quelles mesures avez-vous prises?

PostFinance est aussi soumise à l'influence du marché. Du fait de la faiblesse actuelle des taux, nous n'avons pas pu éviter une baisse des taux d'intérêt sur les comptes et une majoration des frais sur certaines prestations, ce que nous déplorons, car personne n'aime gagner moins et payer plus. Mais il ne faut pas oublier une chose: certes, PostFinance n'est pas cotée en bourse mais elle a, comme la Poste, un propriétaire qui lui demande de réaliser des bénéfices et de verser un dividende. Nous n'avons donc pas d'autre choix que



de revoir notre structure de coûts et de l'adapter quand il le faut. Malgré ces augmentations de prix, il y a toutefois lieu de préciser que nous figurons toujours parmi les établissements les plus avantageux de la branche, comme en attestent plusieurs études indépendantes.

Quelle est votre recette pour préserver la rentabilité de PostFinance à l'avenir?

Compte tenu de l'environnement de marché actuel, la rentabilité de PostFinance à long terme passe par la diversification de ses activités et par l'exploitation de nouvelles sources de revenus indépendantes des taux. A cet égard, le développement du numérique, en particulier pour les services bancaires, joue un rôle de plus en plus important. Grâce à notre solide ancrage au sein de la population suisse et à notre capacité à concevoir des solutions modernes, qui simplifient au maximum la gestion de l'argent pour nos clients, nous avons les moyens de bâtir une réussite durable. Pour cela, nous devons continuer de miser sur l'audace et sur l'innovation.

” —

Nous tablons sur un formidable développement du mode de paiement mobile dans les deux à trois années qui viennent.

Evolution de l'activité

Pour l'année 2015, PostFinance affiche un résultat d'exploitation (EBIT) de 577 millions de francs et un résultat d'entreprise (EBT) de 575 millions de francs → [page 9](#). Malgré la faiblesse actuelle des taux d'intérêt, PostFinance poursuit sa politique de placement éprouvée, misant sur la prudence → [page 11](#). Simple, rapide et sans espèces: le smartphone devient un outil de paiement idéal grâce à l'application TWINT de PostFinance → [page 12](#). La place financière suisse introduit une nouvelle norme internationale pour le trafic des paiements et PostFinance accompagne ses clients commerciaux sur la voie de la transition → [page 14](#).



5,4 milliards

de francs: les **fonds propres déterminants** satisfont largement aux exigences de Bâle III.



20,1%

Un **ratio de fonds propres** offrant une marge de sécurité confortable



10,7%

Le **rendement des fonds propres** montre que PostFinance est un bon investissement pour son propriétaire.



115 milliards

Tel est le montant en francs du **total du bilan** selon les normes IFRS.



2,8 milliards

de francs: tel est le montant global des **retraits de fonds de la clientèle**, liés à l'introduction d'une commission sur les avoirs.



64,7%

Le **ratio coûts-revenus** s'est amélioré par rapport à l'exercice précédent.

Sur la voie de la réussite, PostFinance maintient le cap

PostFinance fait partie des principaux établissements financiers de Suisse. Leader du marché dans le domaine du trafic des paiements, elle veille à la parfaite fluidité des mouvements monétaires. Quels que soient les services concernés – paiements, épargne, placements, prévoyance ou financement –, PostFinance traite ses clients d'égal à égal, parle le même langage qu'eux et leur propose des produits compréhensibles à des conditions attrayantes. PostFinance est ainsi le partenaire idéal pour ceux qui souhaitent un contact simple avec l'argent et une gestion autonome de leurs finances. Chez elle, les grandes entreprises profitent de solutions sur mesure, couvrant toute la chaîne de création de valeur.



De solides
résultats financiers

CHIFFRES CLÉS

577
millions

de francs de résultat
d'exploitation (EBIT)

575
millions

de francs de résultat
d'entreprise (EBT)

64,7%

de ratio coûts/revenus

115
milliards

de francs de patrimoine
des clients

RÉSULTAT

Bon résultat malgré le bas niveau des taux d'intérêt sur les marchés financiers

Malgré des taux d'intérêt au plus bas, voire négatifs, sur les marchés financiers suisse et internationaux, PostFinance a réalisé en 2015 un résultat d'exploitation (EBIT) de 577 millions de francs et un résultat d'entreprise (EBT) de 575 millions.

Malgré les conditions difficiles régnant sur les marchés financiers, PostFinance clôt l'exercice 2015 sur de bons résultats. Ses comptes annuels (conformes aux directives IFRS du groupe) présentent un résultat d'exploitation (EBIT) de 577 millions de francs (+102 millions) et un résultat d'entreprise (EBT) de 575 millions (+102 millions). Reflétant la grande confiance de nos clients dans nos produits et services, ces chiffres réjouissants sont aussi le fruit de notre politique de placement et de risque durable ainsi que de nos efforts systématiques de maîtrise des coûts.

En raison du bas niveau historique des taux sur les marchés financiers, les produits d'intérêts ont fortement reculé, une tendance qui va se poursuivre en 2016. Les opérations de commissions et de prestations de services ont en revanche évolué positivement, grâce à la progression des volumes, à l'utilisation plus intensive des produits et à l'augmentation des produits des placements repo à intérêt négatif. De plus, suite à l'abandon du cours plancher du franc face à l'euro, en janvier

2015, le volume des transactions sur les marchés des devises s'est fortement accru, ce qui s'est traduit par une nette hausse du résultat du négoce. Le ratio coûts-revenus s'est amélioré par rapport à l'exercice précédent.

En 2015, PostFinance a enregistré une sortie de fonds des clients de 2,8 milliards de francs. Conforme aux prévisions, cette sortie s'explique par l'adoption d'une commission sur avoirs perçue auprès des clients principaux et des banques. Le patrimoine des clients s'est ainsi établi à 115 milliards de francs. Enfin, PostFinance a pour la première fois franchi le cap du milliard de transactions effectuées pour ses clients (exercice précédent: 996 millions). Elle reste ainsi le leader incontesté du marché suisse des paiements.

DOTATION EN FONDS PROPRES

Une solide capitalisation

En été 2015, la Banque nationale suisse (BNS) a classé PostFinance parmi les banques d'importance systémique. Or, les établissements financiers d'importance systémique sont tenus de remplir des exigences particulières en matière de fonds propres. Avec un ratio de fonds propres de 20,1% et un ratio de levier de 4,6%, PostFinance dépasse d'ores et déjà ces exigences.

”

PostFinance dépasse déjà les exigences de fonds propres imposées aux banques d'importance systémique.

Kurt Fuchs
Responsable Finances

STRATÉGIE ET OBJECTIFS

PostFinance entretient une relation d'égal à égal avec ses clients

PostFinance est le premier choix pour les clients et clientes qui gèrent leurs finances de façon autonome, quels que soient le moment et le lieu. L'établissement financier a choisi de ne proposer que des produits et services simples et compréhensibles.



PostFinance entretient toujours une relation d'égal à égal avec ses clients, y compris lors des entretiens-conseil.

PostFinance est l'un des principaux établissements financiers de Suisse. Grâce à des offres simples et claires, elle se positionne comme un partenaire idéal pour une clientèle souhaitant prendre en main la gestion de ses finances. Leader du marché du trafic des paiements, elle veille en permanence à la bonne circulation des flux monétaires.

L'attrait de la simplicité

PostFinance propose à ses clients des solutions de paiement, d'épargne, de placement, de prévoyance et de financement qui simplifient la gestion de leurs finances tout en leur apportant une valeur ajoutée. Elle mise sur des produits et services simples, compréhensibles, transparents et avantageux, tout en privilégiant la facilité de contact.

Sincérité, équité et esprit de partenariat

Quelles que soient les attentes et la situation financière des clients et clientes, les collaborateurs et collaboratrices de PostFinance les traitent toujours d'égal à égal. Ils comprennent leurs besoins et parlent le même langage qu'eux. Ils agissent avec rapidité et fiabilité, car il s'agit d'aider au mieux la clientèle à réaliser des objectifs personnels ou professionnels. Chez PostFinance, les clients com-

merciaux trouvent une gamme complète de produits pour le trafic des paiements et la gestion des liquidités. Pour les grandes entreprises, l'établissement financier met en place des solutions sur mesure afin d'optimiser leur chaîne de création de valeur. En outre, en collaboration avec d'autres unités de la Poste, PostFinance entend les aider à faire une utilisation optimale de leur capital (Working Capital Management, voir aussi page 16).

A l'écoute permanente du client

La clientèle peut contacter PostFinance à tout moment pour obtenir des conseils: dans ses 43 filiales et dans les offices de poste, en allant sur Internet ou en téléphonant au Contact Center. Les entreprises bénéficient de conseils individuels, dans leurs locaux, car il y est plus facile de bien cerner la nature de leurs besoins.

Perspectives

PostFinance entend maintenir et conforter sa position de leader du marché du trafic des paiements. Pour permettre à sa clientèle de gérer ses finances encore plus facilement et de façon autonome, elle étoffe constamment sa gamme de services numériques en développant de nouvelles prestations englobant toute la chaîne de création de valeur des entreprises.



PostFinance est particulièrement bien placée pour assimiler la transformation numérique et entend utiliser celle-ci pour le développement durable de son modèle commercial.

Daniel Krebs
Responsable Gestion stratégique

ENTRETIEN AVEC MARC BONFILS, RESPONSABLE TRÉSORERIE

«Nous restons fidèles à notre politique de placement»

L'unité Trésorerie est responsable du négoce de devises, de la gestion des liquidités et du placement des fonds des clients. Marc Bonfils, à la tête de cette unité, explique comment PostFinance réagit aux mesures prises par la Banque nationale suisse (BNS).

Marc Bonfils, quelles sont les missions de l'unité Trésorerie de PostFinance?

Nous sommes notamment chargés du négoce de devises et de la gestion des liquidités. Etant donné que PostFinance ne peut toujours pas octroyer de crédits, nous devons également veiller à placer avec profit les fonds des clients. Pour cela, nous achetons principalement des obligations à taux fixe en Suisse et à l'étranger.

En janvier 2015, la BNS a supprimé le cours plancher du franc face à l'euro et a introduit un taux négatif. Comment ces mesures se répercutent-elles sur votre travail au quotidien?

Nous nous sommes très vite adaptés à la nouvelle donne. Il s'agissait surtout, dans le négoce de devises, de conseiller nos clients et de gérer efficacement les nombreuses opérations. Depuis l'introduction du taux négatif, nous nous trouvons dans une situation inversée pour les opérations sur les taux d'intérêt, et cela fonctionne plutôt bien. Mais nous ne pouvons maintenir à un niveau bas que les seules charges d'intérêt. Il y a déjà longtemps que nos liquidités ne nous rapportent plus rien.

Quels sont de ce fait les opportunités et les risques pour PostFinance?

Nous traversons une période délicate s'agissant des opérations sur les taux d'intérêt et des placements. Les taux négatifs ont pour effet des rendements du marché des capitaux particulièrement faibles et, pour PostFinance, des pertes de revenu qui ne peuvent être que partiellement compensées. Dans le négoce de devises, en revanche, la suppression du cours plancher du franc face à l'euro crée de nouvelles opportunités, car, grâce à des recettes en nette progression, nous enregistrons des résultats du négoce en hausse.

Comment PostFinance place-t-elle les fonds des clients au vu du contexte actuel?

Les mesures de la BNS l'ont-elle amenée à modifier sa politique de placement?

Non, nous restons fidèles à notre politique de placement, prudente, car elle porte ses fruits. PostFinance est l'un des principaux investisseurs sur le marché des capitaux en francs suisses. Conscients de cette responsabilité, nous achetons des placements à taux fixe sur les différents segments qui satisfont à nos exigences élevées en termes de qualité. PostFinance est également depuis des années l'une des principales sources de financement des villes et des communes suisses. Nous entendons préserver cette place et la conforter.

Dans le contexte actuel, PostFinance gagne-t-elle encore de l'argent dans le secteur des opérations d'intérêts?

Ce secteur est et demeure notre principale source de recettes. Il s'avère toutefois qu'en 2015, la situation sur les marchés des taux d'intérêt n'a pas évolué à notre avantage. Et nous pensons que cette tendance va persister. Par conséquent, nous revoyons à la baisse nos perspectives de recettes pour les prochaines années. Du fait de l'interdiction d'octroyer des crédits, qui lui est imposée par la loi sur l'organisation de la Poste, PostFinance n'a pas, contrairement à d'autres banques, la possibilité de compenser quelque peu l'actuelle érosion de la marge d'intérêts en augmentant les marges dans le secteur des opérations de crédit.



” —
Le secteur des opérations d'intérêts est et demeure notre principale source de revenus.

Marc Bonfils
Responsable Trésorerie

TWINT

Le porte-monnaie numérique en Suisse

TWINT, filiale de PostFinance, a développé une application de paiement fonctionnant avec tous les comptes bancaires et sur tous les smartphones. Les utilisateurs peuvent payer rapidement et en toute simplicité, par exemple à la Coop, sur Internet ou dans des boutiques tendance qu'ils ont découvertes grâce à TWINT.

Marina se tient, un sourire aux lèvres, à la caisse de la boutique TOKU, dans la vieille ville de Berne. Elle a à la main un manteau de la marque suisse La Première. Marina le paie au moyen de TWINT, l'application de paiement et d'achat sans espèces. Pour ce faire, elle approche son smartphone du beacon TWINT puis confirme le montant dans l'application. Et c'est tout: le manteau de ses rêves est à elle!

Pour tous les comptes postaux et bancaires

TWINT fonctionne actuellement selon le principe du prépaiement, avec une recharge possible par différents canaux. Les clients de PostFinance peuvent enregistrer leur compte postal, puis charger TWINT directement dans l'application. Mais cela marche aussi avec les comptes bancaires: les clients des banques partenaires connectent leur compte bancaire en quelques minutes, puis peuvent charger TWINT. Les clients des autres banques peuvent charger TWINT par système de recouvrement direct ou par virement. Ceux qui le souhaitent achèteront une carte prépayée à la Coop ou dans un office de poste et chargeront directement TWINT. Les clients TWINT peuvent en outre s'envoyer de l'argent mutuellement en temps réel.

Une application sans limitation

TWINT fonctionne sur quasiment tous les smartphones, car le beacon («émetteur fixe» en anglais) est un petit émetteur Bluetooth. C'est à dessein que TWINT mise sur Bluetooth et non, comme de nombreux autres fournisseurs, sur la technologie CCP (communication en champ proche). Tandis que la CCP ne peut pas être utilisée avec les iPhones, Bluetooth est depuis longtemps un standard ouvert à iOS et Android. Les personnes réalisant leurs achats sur Internet peuvent les régler aisément et rapidement avec TWINT. Il suffit de scanner un code QR sur l'écran de son ordinateur et de confirmer le montant sur son smartphone.

TWINT fonctionne également à certains automates et dans des applications.

Avantage pour les magasins et les clients

Les magasins et les restaurants proposant un paiement par TWINT profitent de coûts de transaction avantageux. Ils attireront également de nouveaux clients et verront augmenter leur chiffre d'affaires en proposant, à partir de l'été 2016, des coupons et des rabais par le biais de TWINT. Pour les clients, les avantages de TWINT sont indéniables: l'application établit la liste des offres spéciales et attire leur attention sur les opportunités d'achat intéressantes, par exemple sur le nouveau bar à sushi qui plaît tant aux autres utilisateurs. TWINT a été lancé dans toute la Suisse en novembre 2015. Depuis lors, Marina a découvert un grand nombre de nouvelles boutiques, dont TOKU qu'elle ne connaissait pas auparavant.



« Avec TWINT, régler sans numéraire n'a jamais été aussi simple et aussi rapide.

Thierry Kneissler
CEO de TWINT AG



POSTFINANCE APP

L'application mobile universelle pour les clients de PostFinance

Le compte est toujours là avec soi. La PostFinance App permet d'accéder à toutes les fonctions importantes d'e-finance, de se renseigner sur les cours de la bourse et de négocier des titres, même en déplacement. L'un de ses atouts pratiques est le service rapide. Il permet de transférer des montants aisément et rapidement aux contacts de son choix.

” —
Avec la PostFinance App, les clients et clientes ont toujours leur banque mobile à leur portée.

Armin Brun
Responsable Marketing

«Payez-vous ensemble ou séparément?», demande la serveuse. Blerim réagit promptement et paie le repas de midi, y compris celui de son collègue Roland. Lequel est mal à l'aise, car il a commandé un plat cher à la carte. Pendant que la serveuse cherche de la monnaie, Roland rembourse les 52 francs de son menu à Blerim, via la PostFinance App. Pour cela, il lui a suffi d'introduire le montant, de chercher Blerim dans ses contacts et d'appuyer sur «Virement».

Balayer, cliquer, terminé!

Roland vire tout aussi rapidement de l'argent sur un compte bancaire, consulte le solde de son compte et achète des crédits pour iTunes, Spotify ou son téléphone mobile. Réunies dans le service rapide, toutes ces fonctions sont facilement accessibles en quelques manipulations. Le service rapide est protégé, au choix, par un mot de passe ou par la fonction Touch ID, c'est-à-dire au moyen du scanner d'empreinte digitale sur les appareils dûment équipés. Par sécurité, une limite journalière est fixée, ainsi qu'une limite mensuelle déterminée par l'utilisateur.

Fonctionnalité totale, utilisation simple

La PostFinance App est structurée de manière entièrement ouverte et très conviviale d'utilisation. Tout comme le service e-finance, intégré à l'application, qui marche ainsi sur les traces de son grand frère: la version d'e-finance pour ordinateurs a en effet remporté, en 2015, une distinction «Best of Swiss Web» dans le domaine de la convivialité. Payer des factures avec la version mobile d'e-finance s'avère tout particulièrement pratique: grâce à la fonction Scan + Pay, l'appareil photo du téléphone mobile scanne le bulletin de versement. En quelques clics, la facture est payée!

Aussi pour les négociants et les boursicoteurs

Le service e-trading de PostFinance est également intégré dans l'application et permet d'accéder à son dépôt sur son mobile. Des fonctions comme «Watchlist» et «Alarming» renseignent les traders sur l'état financier du monde et évitent qu'une bonne affaire leur échappe! La PostFinance App propose en outre des informations sur les cours des principales places boursières mondiales, des actualités économiques et les cours actuels des devises. Un convertisseur de devises y est également intégré. Et si l'utilisateur a besoin d'espèces, la PostFinance App lui indiquera l'emplacement du Postomat le plus proche.

POSTFINANCE CARD

Payer rapidement sans contact

De plus en plus de caisses sont équipées pour le paiement sans contact. Il suffit d'approcher brièvement sa carte du terminal de paiement: une petite lumière s'allume et la transaction est terminée. PostFinance est le premier grand établissement financier de Suisse à avoir complété sa carte de débit par une fonction de paiement sans contact. Toutes les nouvelles PostFinance Card émises depuis l'été 2015 sont dotées de la technologie idoine et prêtes à l'utilisation. Le paiement sans contact s'avère pratique surtout pour les petits montants: jusqu'à 40 francs, aucune introduction de NIP n'est requise! Ce qui non seulement facilite la tâche des acheteurs, mais réduit également le temps d'attente aux caisses.

FUTUR DU TRAFIC DES PAIEMENTS

Bien accompagnés pour la transition

D'ici à 2018, le trafic des paiements de la place financière suisse sera passé à la norme internationale ISO 20022. PostFinance, qui joue un rôle clé dans cette opération, a débuté avec succès une exploitation parallèle avec ses clients.

Il ne fait aucun doute que la nouvelle norme du trafic des paiements apporte de nombreux avantages: des numéros de compte homogènes, des statuts supplémentaires pour les virements, de nouveaux choix pour la notification, des références de paiement continues et des systèmes de recouvrement direct unifiés. Voici les principales nouveautés:

L'IBAN remplace le numéro de compte postal

Le processus de virement sera calqué sur les règles de la procédure SEPA et aura un caractère obligatoire pour tous les prestataires de services de paiement en Suisse. L'IBAN constituera le principal code d'identification et l'actuel numéro de compte postal sera supprimé.

Nouveau bulletin de versement avec code de données

Les bulletins de versement rouges et oranges seront remplacés par un nouveau bulletin avec code de données. Idéal pour les appareils de lecture et les smartphones, ce code contiendra les principales données de paiement, telles que les informations sur le destinataire ou le montant. Le nouveau titre de paiement s'appliquera aussi aux paiements sans numéro de référence provenant de l'étranger.

Exploitation parallèle: lancement réussi

Avec l'uniformisation des interfaces et des formats, et avec le nouveau justificatif unique, les entreprises vont profiter d'une simplification et d'une automatisation accrues du trafic des paiements avec l'étranger. La norme ISO 20022 vise à améliorer la qualité des données, à réduire le taux d'erreurs et à minimiser les frais. Mais ce changement se prépare et il requiert du temps: les 50 000 clients commerciaux qui doivent adapter leurs processus et leurs systèmes bénéficient de l'accompagnement appuyé de PostFinance. Pour un soutien optimal, l'exploitation parallèle est menée jusqu'à la fin 2017: les anciens et les nouveaux formats seront valables durant cette période. Une documentation détaillée est envoyée aux clients qui, en cas de questions, ont à leurs côtés des spécialistes compétents. Avant de passer définitivement à la nouvelle norme, les clients peuvent vérifier sur la plateforme de tests de PostFinance les ajustements techniques de leurs systèmes et les données qui en découlent. Ces aides doivent permettre à tous les clients un passage réussi avant 2018.



PostFinance accompagne ses clients commerciaux lors du passage de leurs processus et systèmes à la norme internationale.



ISO 20022

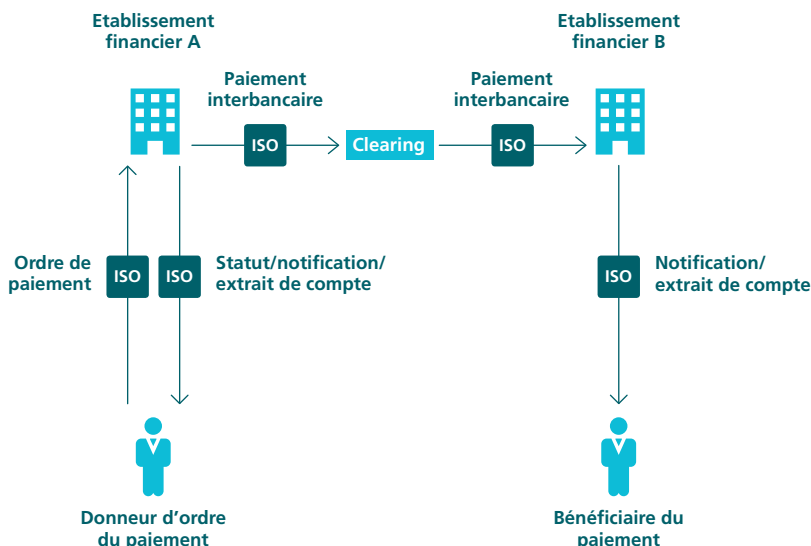
est la norme internationale régissant l'échange électronique de données dans le secteur financier. Elle impose un format de données unique.

SEPA

signifie Single Euro Payments Area, c'est-à-dire l'espace unique de paiement en euros, dont font partie la Suisse et 30 autres pays.

IBAN

signifie International Bank Account Number et correspond à la présentation internationale standard d'un numéro de compte.



**SYSTÈME DE NOYAU BANCAIRE**

La nouvelle solution, un gage de pérennité

Pour conserver sa place de leader dans le domaine de la gestion de comptes et du trafic des paiements, PostFinance modernise son système de noyau bancaire.

Le renouvellement du système de noyau bancaire est le principal projet stratégique du moment, il vise à maintenir la position de PostFinance en tant que prestataire de services financiers et leader du marché suisse du trafic des paiements.

PostFinance a développé en 1993 le système de noyau bancaire actuellement en place et n'a cessé de l'étoffer par la suite. Étant donné que la maintenance et l'intégration de nouveautés se sont avérées de plus en plus complexes au fil du temps, PostFinance a décidé de le remplacer par un produit standard. Éprouvé et bien établi sur le marché, celui-ci est utilisé par quelque 280 banques du monde entier. Le remplacement de la solution de PostFinance par un produit standard permettra de considérablement simplifier l'architecture informatique sous-tendant les opérations.

La place bancaire suisse a décidé d'homogénéiser les formats de paiement en Suisse et de les adapter à la norme ISO 20022. Les nouveaux formats auront le mérite de simplifier considérablement le trafic des paiements en Suisse.

Jouant un rôle moteur dans le trafic des paiements suisse, PostFinance est le seul établissement financier qui avait intégralement mis en œuvre, à la fin 2015, les formats ISO dans le cadre de la première étape d'introduction du nouveau système de noyau bancaire, posant ainsi un jalon dans le respect des délais. PostFinance permet par ailleurs à ses clients de passer très tôt aux nouveaux formats.

**POSTFINANCE SMARTBUSINESS**

Gérer des ordres en ligne

En quelques clics de souris, les utilisateurs de PostFinance SmartBusiness savent déjà lesquelles, parmi leurs factures, sont émises, sont à régler ou font l'objet d'un rappel. Les clients en rêvaient, PostFinance l'a fait: «Les petites entreprises passent trop de temps à établir et gérer des appels d'offres, des confirmations d'ordre, des bulletins de livraison et des factures», explique Alessandro Di Leta, responsable Marketing moyennes entreprises. PostFinance SmartBusiness rationalise ces tâches administratives, et dégage ainsi des ressources pour que les clients se consacrent à leur cœur de métier. La plateforme en ligne est accessible aux entreprises dont le siège principal se trouve en Suisse ou au Liechtenstein.



L'année 2015 a été consacrée au passage à la norme ISO 20022 pour les formats de paiement.

Beat Jaccottet
Responsable Core Banking Transformation

GESTION DES FONDS DE ROULEMENT

Un partenariat libérateur

Des prix nettement inférieurs à ceux du marché, c'est ce que propose à ses membres l'entreprise Energie Logistik Schweiz AG. Un partenariat avec PostFinance et PostLogistics lui permet de se consacrer à la gestion de ses clients et à ses activités stratégiques.



Une démarche professionnelle de gestion des fonds de roulement permet de réduire les coûts d'exploitation et de libérer des liquidités.



Qu'entend-on par gestion des fonds de roulement?

Relance efficace des mauvais payeurs, utilisation des es-comptes accordés par les fournisseurs, gestion des liquidités à l'échelle de l'entreprise ou encore optimisation des stocks: les entreprises bien gérées savent que la gestion de leurs fonds de roulement est importante. Cette valeur inscrite au bilan est également appelée working capital, d'où l'expression Working Capital Management (WCM) ou gestion des fonds de roulement. Avec un WCM professionnel, on peut libérer le capital mobilisé non porteur d'intérêt.

Le WCM réduit les coûts d'exploitation et améliore les liquidités. Les entreprises doivent respecter à tout moment leurs obligations de paiement. Pour ce faire, elles ont autant besoin de liquidités que l'homme a besoin d'oxygène pour vivre.

Le fournisseur d'électricité d'une ville entend desservir un nouveau quartier résidentiel. Il acquiert les nouveaux transformateurs, les lignes et le matériel nécessaire sur la place de marché électronique de la société Energie Logistik Schweiz AG (ELS). Sur cette plateforme en ligne, il est possible de bénéficier de prix nettement inférieurs à ceux du marché.

Plusieurs fournisseurs d'énergie de taille petite et moyenne constituent des communautés d'achats régionales qui leur permettent de s'affirmer sur le marché et de bénéficier de prix plus avantageux. ELS met une place de marché électronique à la disposition de ces communautés d'achats. Sa plateforme en ligne regroupe 45 fournisseurs qui proposent au total 200 000 produits. «Cette plateforme est un gage de transparence dans le secteur énergétique», déclare Dominique Freymond, président du Conseil d'administration d'ELS. «Les fournisseurs adaptent leurs prix, les coûts d'achat diminuent pour nos communautés d'achats.» ELS commercialise tous les matériaux et pièces détachées nécessaires pour la construction et la maintenance de réseaux de communication ainsi que de distribution d'énergie, d'eau et de gaz.

PostFinance se charge des flux financiers

Le modèle commercial d'ELS requiert une plateforme de paiement et une expertise logistique. Le partenariat avec PostFinance et la Poste les lui fournit: PostFinance propose sa plateforme de paiement et recouvre les fonds via Debit Direct. Elle est directement connectée au système de planification des ressources d'ELS. Un tel système permet à une entreprise de planifier et d'organiser ses ressources telles que le capital, le personnel, le matériel d'exploitation et le matériel.

La Poste, plus précisément son unité du groupe PostLogistics, livre les produits, gère le portail en ligne et traite les retours. Les communautés d'achats profitent de toutes les offres de la Poste. Même si elles commandent en ligne des produits de différents fournisseurs, elles sont livrées en une seule fois grâce à une livraison complète consolidée. Et ce sont elles qui définissent le moment et le lieu de livraison.

Priorité au cœur de métier

PostFinance et la Poste permettent ainsi à ELS de se concentrer sur son cœur de métier: les achats stratégiques et l'acquisition de nouveaux opérateurs d'électricité pour la communauté d'achats.

SWISS WCM AWARD

Une bouffée d'oxygène financier

Quand un Working Capital Management (WCM) est-il vraiment professionnel? En 2015, la Poste et PostFinance ont remis le Swiss WCM Award à trois entreprises exemplaires en la matière. Le prix de la Performance Excellence est allé à ABB Suisse SA pour son haut niveau de professionnalisme et la mise en œuvre systématique de son approche de WCM. arviem AG, spécialisée dans la surveillance de transports internationaux de conteneurs, a été distinguée pour sa solution novatrice. Enfin, l'entreprise Stäger & Co AG, un fournisseur de solutions d'emballages plastiques, s'est vu remettre le prix spécial 2015 pour sa remarquable performance entrepreneuriale en termes de WCM.

Personnel

Pour que les supérieurs comprennent la mentalité de leurs jeunes collaborateurs et collaboratrices, PostFinance fait preuve d'innovation dans la formation des cadres → [page 19](#). Moins de salaire fixe, plus de primes de résultat: PostFinance récompense les bonnes prestations de ses cadres spécialisés et cadres avec fonction dirigeante → [page 20](#). Soucieux de compter aussi à l'avenir sur une main-d'œuvre hautement qualifiée, l'établissement financier investit dans la relève → [page 21](#). Par de nombreuses actions, PostFinance encourage les comportements sains chez son personnel → [page 22](#).



3571

collaborateurs et collaboratrices (postes à plein temps) ont à cœur chaque jour de réaliser les objectifs de PostFinance.



39,8 ans

Tel est l'**âge moyen** des 4087 collaborateurs et collaboratrices.



81 742

Tel est le nombre d'heures investies par PostFinance dans la **formation et le perfectionnement** de son personnel.



46

nations viennent enrichir la culture d'entreprise de PostFinance.



30 %

des femmes cadres travaillent à **temps partiel**, contre 14% chez les hommes.



31 %

des **postes à responsabilité** sont occupés par des **femmes**.

L'individu au premier plan

A PostFinance, l'individu est au premier plan: PostFinance propose un environnement de travail moderne, qui convainc hommes et femmes de tous les échelons hiérarchiques grâce au mode de vie qu'il permet. PostFinance emploie 4087 personnes de 46 nationalités différentes, profondément intéressées et stimulées par leur travail. Leurs talents et leurs ambitions sont soutenus et encouragés au travers de perspectives de développement diverses et variées.





Valérie Schelker
Responsable Monde du travail

Comment la nouvelle formation des cadres est-elle conçue?

L'essor du numérique rend notre travail quotidien, et par là même la conduite du personnel, sensiblement plus complexe. Les anciens modèles de gestion ont fait leur temps. Aujourd'hui, il s'agit de se développer en tant que cadre. PostFinance met l'accent sur cet aspect avec la nouvelle formation des cadres. Pour ce faire, nous utilisons désormais aussi des apprentissages en lignes, des modules présentiels et des unités en milieu de travail.

Quels objectifs poursuivez-vous avec la nouvelle formation des cadres?

Les cadres doivent toujours gérer des champs de tension, raison pour laquelle ils doivent disposer de stratégies pour éliminer ces tensions, tout en conservant un style de conduite authentique. L'introspection joue en l'occurrence un rôle non négligeable. Par ailleurs, nous entendons développer la compétence d'inclusion et ainsi tirer parti du potentiel de notre personnel et de différentes générations. Les cadres doivent être à même de se remettre en question. En outre, nous sensibilisons nos cadres au fait que la conduite du personnel n'est pas qu'un simple travail, mais constitue aussi un développement de la personnalité.

NOUVELLE FORMATION DES CADRES

Les cadres vivent avec leur temps

Tolérance à l'ambiguïté, compétence d'inclusion et management authentique sont au cœur de la nouvelle formation des cadres de PostFinance. Ceux-ci apprennent à gérer leurs tensions intérieures et à exploiter l'immense potentiel des collaborateurs en se livrant à l'introspection.

La numérisation se traduit pour les cadres par un nombre accru de nouvelles exigences à leur égard. Pour remplir celles-ci, il ne suffit plus de s'en tenir aux modèles de gestion conventionnels, mais il faut disposer de stratégies pour gérer cette nouvelle réalité.

PostFinance ne s'y est pas trompée: en 2015, elle a entièrement revu la formation de ses cadres. «Nous avons fait place nette», indique Valérie Schelker, responsable Monde du travail. «Notre formation des cadres tient compte des enjeux que le monde du travail de demain devra relever, car tout sera plus complexe. Nous nous appuyons sur le Code de gestion de PostFinance, qui guide l'action et la conduite de nos cadres.»

Les cadres questionnent leur comportement

En novembre 2015, PostFinance a convié ses cadres au Kloster Kappel pour le module «Développement des cadres 1». Il s'agissait de leur apprendre à se gérer eux-mêmes avant de gérer d'autres personnes. «Seul celui qui trouve un point d'ancrage en lui-même peut guider les collaborateurs et collaboratrices», indique Helene Müller.

Loin de leur travail au quotidien, les participants ont questionné leur comportement en tant que cadre. «J'ai découvert des méthodes et des outils utiles», rapporte Philipp Merkt, responsable Conseil et vente Clientèle privée Région Berne/Valais.

Comprendre les valeurs prônées par les plus jeunes

Le module présenté au Kloster Kappel comprend, outre le Code de gestion et le management authentique, la numérisation. «Nous devons vivre avec notre temps», confirme la participante Sandra Badertscher, responsable de la zone clientèle à la filiale PostFinance d'Uster. «Le séminaire m'a aidée à me mettre à la place des jeunes.»

Pietro Minneci, responsable du secteur de marché Winterthur/Frauenfeld, abonde dans son sens: «En parlant avec des personnes de la nouvelle génération puis en menant une autoréflexion au Kloster Kappel, j'ai pu percer les valeurs et les motivations qui sont celles auxquelles les collaborateurs et collaboratrices d'aujourd'hui aspirent.» Et d'ajouter que, grâce à cette prise de conscience, il reste en forme pour l'avenir.

ARCHITECTURE DE LA FORMATION 2.0

Apprendre de façon autonome

PostFinance innove également dans la formation et le perfectionnement de son personnel: elle propose de nombreux modules en ligne, qui ont été revus dans le cadre de l'architecture de la formation 2.0. Les unités d'enseignement virtuelles incitent à apprendre par soi-même, elles transmettent des connaissances de base et aident à approfondir des thèmes particuliers. Les collaborateurs et collaboratrices apprennent à leur rythme, quand bon leur semble. En plus des modules d'e-learning, l'architecture de la formation 2.0 comprend des formes d'apprentissage classique avec cours présentiels et des unités en milieu de travail.



Achat de vacances supplémentaires

Les collaborateurs et collaboratrices de PostFinance peuvent, après concertation avec leur supérieur, prendre une à trois semaines de vacances supplémentaires et acceptent pour cela une réduction de leur salaire. Grâce aux nouvelles conditions d'engagement, cette possibilité est ouverte aussi bien aux collaborateurs et collaboratrices soumis à la convention collective de travail (CCT) qu'aux cadres spécialisés et cadres avec fonction dirigeante. Un relevé effectué à l'automne 2015 a montré que près de 250 personnes ont fait usage de cette possibilité au cours de l'année sous revue.

«Il est pour nous très important que notre personnel puisse concilier vie professionnelle et loisirs», précise Helene Müller, responsable Stratégie RH et développement. «Avec cette offre, nous soulignons notre attractivité en tant qu'employeur.» Les nouvelles conditions d'engagement ont été négociées avec les syndicats transfair et syndicom et sont en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2016.

NOUVELLES CONDITIONS D'ENGAGEMENT

Bonnes prestations valorisées

Moins de salaire fixe, plus de primes de résultat: PostFinance récompense les bonnes prestations et l'engagement supérieur à la moyenne de ses cadres dirigeants et spécialisés. Chaque année, plusieurs millions de francs supplémentaires seront débloqués pour la part variable de leur rémunération.

Les cadres de PostFinance peuvent gagner plus qu'auparavant. A l'avenir, leurs prestations et un engagement supérieur à la moyenne seront encore mieux récompensés: la part variable de leur salaire pourra atteindre 15% et même, pour les collaborateurs et collaboratrices de la vente, jusqu'à 30%, tandis que le salaire fixe enregistrera jusqu'à 7,5% de baisse.

«PostFinance a désormais la possibilité de valoriser les excellentes prestations», indique David Rohrbach, responsable Processus et controlling RH. Cette mesure est rendue possible par l'entrée en vigueur, en janvier 2016, du nouveau règlement «Cadres spécialisés et cadres avec fonction dirigeante PostFinance SA».

Dans la peau d'un entrepreneur

Avec ce nouveau règlement valable pour 500 collaborateurs, PostFinance s'adapte aux règles en vigueur dans son environnement.

«Les nouvelles conditions d'engagement sont d'usage dans la branche», souligne Valérie Schelker, responsable Monde du travail. «Nous encourageons l'esprit d'entreprise de nos cadres», ajoute-t-elle. Une partie du salaire lié au résultat dépend du résultat d'entreprise, le reste de la part variable étant fixé en fonction de la prestation de chacun. Au total, PostFinance table chaque année sur des charges salariales supplémentaires de l'ordre de plusieurs millions de francs.

Plus de libertés et d'opportunités

L'enregistrement du temps de travail des cadres a été simplifié. Depuis début 2016, les cadres spécialisés et les cadres avec fonction dirigeante saisissent leur temps de travail quotidien et non plus chaque allée et venue. Cette règle satisfait aux exigences du Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO). La durée du travail hebdomadaire est toujours de 42 heures. Les heures supplémentaires, jusqu'à trois par semaine, sont compensées par une semaine de vacances supplémentaire.

En résumé, «Nos cadres sont plus libres et disposent d'une plus grande latitude, accompagnée d'un sens des responsabilités plus appuyé», précise Valérie Schelker. «De notre côté, nous disposons d'une structure salariale plus souple, ce qui nous rend plus attractifs en tant qu'employeur.»





Pia Küenzi
Apprentie médiaticienne
en 4^e année de formation



Competence Center for Young Professionals

Avec le Competence Center for Young Professionals (CCYP), sur le campus TIC à Engehalde, à Berne, PostFinance définit de nouveaux standards dans la formation professionnelle. Des informaticiens, médiaticiens et employés de commerce en formation y travaillent au sein d'une PowerTeam. Celle-ci est guidée par des critères économiques: elle cherche à obtenir des mandats tant au sein du groupe qu'auprès d'entreprises tierces. Puis elle met en œuvre elle-même, de A à Z, les projets qui lui sont confiés.

FORMATION PROFESSIONNELLE

«Je me sens chez moi ici»

Au bureau, il arrive à Pia Küenzi d'oublier qu'elle est au travail. La médiaticienne se félicite de l'atmosphère stimulante qui règne au Competence Center for Young Professionals (CCYP), à Engehalde, à Berne. C'est là qu'elle accomplit sa formation de médiaticienne.

Pia Küenzi se saisit d'un crayon et dessine un mind mapping à même la table. Son collègue y inscrit des mots clés. Médiaticiens, informaticiens et employés de commerce, la plupart en formation, prennent place autour de la table de réunion au sous-sol du Campus TIC de la Poste. Ensemble, ils préparent une campagne publicitaire interactive (texte, photos et film).

Pia Küenzi, 19 ans, est apprentie médiaticienne en 4^e année. Elle fait partie de la PowerTeam du CCYP de PostFinance. Elle ne tarit pas d'éloges sur son lieu de travail: elle apprécie les chaises en treillis métallique, qui ne passent pas inaperçues, la table de ping-pong, le frigo digne d'Hollywood ou encore le canapé dans les grandes pièces inondées de lumière. «L'aménagement intérieur est stimulant», dit-elle.

Chez soi au bureau

Avant de rejoindre le Campus TIC, Pia Küenzi s'est demandé s'il ne serait pas trop bruyant, si elle pourrait se concentrer et comment elle réagirait si elle était agacée par quelqu'un. Et voilà qu'elle y entame sa deuxième année. Elle résume: «Aucune de mes craintes n'était fondée.» Les relations entre apprentis et avec les supérieurs sont simples. Le système de bureau partagé est un atout. «Chaque jour, je m'installe là où j'ai envie d'être», indique-t-elle. Il peut s'agir d'un bureau classique ou de la grande table en bois ou aussi, parfois, du canapé. Lorsqu'il fait doux, elle aime s'installer au soleil, dans le salon de jardin. «Parfois, j'oublie que je suis au bureau, je me sens chez moi ici», explique-t-elle.

Les autres métiers, une émulation

Que préfère-t-elle sur le campus TIC? «Le studio photo», répond sans hésiter Pia Küenzi. «Pour une médiaticienne comme moi, c'est génial qu'il y en ait un.» Elle réfléchit quelques secondes avant d'ajouter: «Les personnes qui travaillent ici exercent des métiers

différents. C'est une source d'émulation.» Elle précise que cette diversité fait jaillir des idées nouvelles lors de séances de brainstorming. Elle trouve par ailleurs que les mandats du CCYP sont plus intéressants et plus exigeants que dans les unités classiques de la Poste.

L'actuelle campagne publicitaire du CCYP illustre le mode de la collaboration: la médiaticienne Pia Küenzi est responsable du contenu, elle écrit les textes et un scénario pour un clip vidéo, et elle prend des photos pour les affiches. Un informaticien programme les structures et les outils pour la campagne en ligne et une employée de commerce vérifie le budget, collecte des contacts et gère les rendez-vous.

PLACES D'APPRENTISSAGE

Entrer dans le monde du travail

L'offre de places d'apprentissage à PostFinance est fort variée. Il existe cinq profils de formation: dans la formation d'employé(e) de commerce Banque, les jeunes gens apprennent à connaître l'ensemble des produits et services financiers. Dans celle d'employé(e) de commerce Services et administration, ils participent à des campagnes publicitaires ou organisent certains événements. Quant à l'agent ou l'agente relation client, il ou elle conseille, cherche à convaincre et soutient les clients, que ce soit lors de contacts directs, au téléphone ou par écrit. Pour les informaticiens, l'accent de la formation porte sur des installations, des applications et des développements. Enfin, les médiaticiens représentent les futurs spécialistes du multimédia et de la communication.



PostFinance encourage les comportements sains

Bike to work

68 équipes ont participé à l'action en 2015, soit une progression de 20% par rapport à l'année précédente.

Juin, mois du mouvement

Faire du vélo, de la marche ou de la natation: en juin, 168 collaborateurs ont pratiqué une activité physique quotidienne d'au moins 30 minutes.

Don du sang

Le 25 août 2015, 70 collaborateurs ont participé à la collecte de sang au siège principal, à Berne.

Vaccination contre la grippe

A l'automne 2015, 119 collaborateurs ont été vaccinés contre la grippe sur 5 sites.

«Garde ton équilibre!»

35 collaborateurs ont pris part aux séances visant à renforcer l'équilibre et prévenir les chutes.

«I feel good» – Campagne de prévention consacrée à la santé psychique

Les 4 cours sur la détente passive et active et les 5 séances sur les «sept chapeaux» ont chacun été suivis par 50 collaborateurs.

FRIENDLY WORK SPACE

Des conditions de travail excellentes

«Nous investissons systématiquement dans de bonnes conditions de travail», indique Karin Albisser, responsable Gestion de la santé en entreprise. Le label «Friendly Work Space®», de la fondation Promotion Santé Suisse, atteste du succès de PostFinance en la matière. PostFinance porte depuis 2009 le label de qualité tant convoité. En 2015, elle a été distinguée pour la troisième fois par des experts indépendants qui lui ont attribué l'excellente note de 4,74 sur un total de 5 points. En améliorant encore son résultat, l'établissement financier réaffirme sa conception de la gestion de la santé en entreprise, partie intégrante de sa gestion d'entreprise, qu'il planifie, met en œuvre et évalue soigneusement.

GESTION DES ABSENCES

Des supérieurs aux petits soins avec leurs collaborateurs

Lorsqu'un collaborateur est malade, son supérieur reste en contact avec lui et l'aide à vite retrouver le chemin du travail. Des échanges réguliers durant une absence sont une marque d'estime et peuvent favoriser une reprise rapide. PostFinance a accru son travail de sensibilisation des cadres à la gestion des absences pour maladie. Des perfectionnements, consacrés par exemple à la prévention des absences pour stress, transmettent des connaissances pour bien accompagner les collaborateurs concernés. Les participants apprennent à mener un dialogue avec tact et à renforcer la confiance réciproque. Un outil introduit en 2014 soutient les supérieurs pour la gestion des entretiens. Le contrôle d'efficacité fait apparaître l'effet positif des mesures récemment mises en place: les absences ont diminué.

REPOS ET ALLAITEMENT

Du local sanitaire à l'espace de tranquillité

Une sieste éclair a des répercussions positives sur les performances et sur la mémoire à court terme. Une pause de 20 à 30 minutes, par exemple le midi, suffit. Pour que ses collaborateurs puissent mieux intégrer dans leur quotidien ce repos bienfaisant, PostFinance a équipé tous ses locaux sanitaires dans les régions et sur les sites bernois de chaises longues, d'un dispositif d'obscurcissement et d'un éclairage modulable. On peut également allaiter dans ces espaces de tranquillité, qui comprennent un coussin à langer. Pour ne pas être dérangé, on peut fermer la pièce à clé, de l'intérieur. Mais la priorité est toujours accordée aux urgences médicales. Celles-ci primant toujours, les portes verrouillées peuvent être déverrouillées de l'extérieur.



” —
Les contacts réguliers durant une absence sont une marque d'estime.

Valérie Schelker
Responsable Monde du travail

Durabilité et engagement

Effacité en matière de CO₂: objectif dépassé de 5% → [page 25](#). Avec le Digital Business Award, PostFinance dote de jeunes entreprises d'un capital initial → [page 26](#). L'établissement financier soutient des carrières sportives sur la plateforme de crowdfunding «I believe in you» → [page 27](#). Dans le domaine du sponsoring, il s'engage de manière déterminée en faveur des jeunes → [page 28](#).



15 %

d'amélioration de l'efficacité en matière de CO₂ par rapport à 2010.



214 kg

de papier consommé par poste à plein temps chez PostFinance.



25 GWh

Telle est la **quantité d'énergie** utilisée chaque année par les bâtiments de PostFinance, ce qui représente une réduction de 15% par rapport à l'année précédente.



100 %

d'électricité d'**origine renouvelable** certifiée «naturemade basic» provenant de Suisse consommée par PostFinance.



4,5 millions

de francs obtenus ces douze dernières années par les Top Scorers pour la **relève du hockey sur glace**.



120 000

amateurs de culture ont assisté aux spectacles de DAS ZELT – Chapiteau PostFinance en 2015.

Créer une valeur ajoutée sociale

Consciente de ses responsabilités vis-à-vis de la société et de l'environnement, PostFinance agit en conséquence. Protéger les ressources naturelles n'est pas seulement une nécessité économique: en s'engageant en faveur du développement durable, PostFinance renforce sa compétitivité et sa crédibilité. Par son engagement social, elle encourage les générations montantes de sportifs et de musiciens ainsi que les jeunes entrepreneurs. Car l'entreprise qui souhaite avoir des cerveaux créatifs demain doit encourager les jeunes dès aujourd'hui.



Sur la
bonne voie

INDICATEURS
ENVIRONNEMENTAUX

25 GWh

Telle est la quantité
d'énergie utilisée par les
bâtiments de PostFinance.

214 kg

de papier consommé par
poste à plein temps.

8 m³

d'eau consommée par
poste à plein temps.

93 %

des véhicules particuliers
acquis en 2015 font partie
de la catégorie d'efficacité
énergétique A.

12 935 t

de CO₂ occasionnées
par PostFinance chaque
année.

DURABILITÉ

Objectif dépassé

PostFinance entendait améliorer son efficacité en matière de CO₂ d'au moins 10% d'ici à 2016. Dès 2015, elle a dépassé de 5% l'objectif qu'elle s'était elle-même fixé.

La stratégie de développement durable 2014–2016 de PostFinance donne la priorité à la protection du climat et à l'énergie. L'établissement financier entendait augmenter son efficacité en matière de CO₂ d'au moins 10% en 2016 par rapport à 2010. Cet objectif est défini par rapport aux prestations de base de l'entreprise: les émissions de gaz à effet de serre doivent être réduites par transaction (versement/paiement, virement); l'efficacité est calculée en grammes de CO₂ par transaction. En améliorant son efficacité énergétique de 15% à la fin 2015, PostFinance a dépassé son objectif. Cela ne l'empêche pas de s'engager sans relâche pour l'amélioration de l'efficacité énergétique et de l'efficacité en matière de CO₂.

Efficacité énergétique des centres de calcul

Malgré des températures record à l'été 2015, PostFinance a, grâce à de nouveaux réglages précis de l'exploitation, continué d'améliorer l'efficacité énergétique de ses deux centres de calcul, à Berne et Zofingen. Par ailleurs, des investissements réalisés en 2014 dans l'infrastructure des centres de calcul ont porté leurs fruits.

Des véhicules propres

Pour son parc composé de quelque 270 véhicules particuliers, PostFinance mise sur des modèles peu gourmands et peu polluants. Lors de l'exercice écoulé, des mesures ont été prises pour réduire la taille du parc. 99% des véhicules particuliers acquis en 2015 font partie des catégories d'efficacité énergétique A et B, ce qui permet de diminuer encore l'impact du parc de PostFinance sur l'environnement. Grâce au développement permanent de l'infrastructure de vidéoconférence et au télétravail, PostFinance crée les conditions nécessaires à son personnel pour réduire les déplacements professionnels.

MATRICE DE PERTINENCE CR

Champs d'action identifiés

PostFinance a développé en 2015 une matrice de pertinence en matière de Corporate Responsibility (CR). Celle-ci contient les thèmes sociaux et environnementaux auxquels PostFinance accorde une attention particulière, car ils sont considérés par les acteurs internes et externes comme étant particulièrement pertinents. Les champs d'action, qui servent de base au développement de l'engagement CR de PostFinance, entreront dans la définition des objectifs pour la prochaine période stratégique.

LE PRIX DES JEUNES ENTREPRENEURS

PostFinance décerne le Digital Business Award à «Yeahgoods»

Pour la deuxième année, PostFinance a décerné un Digital Business Award à une future start-up, qui se voit dotée d'un capital initial de 50 000 francs pour sa création. Le lauréat 2015 est Ubaldo Piccone: avec «Yeahgoods», il a développé une plateforme de contenus sur laquelle les entreprises peuvent, de façon non conventionnelle, accéder à d'authentiques photos pour leur communication.

«Yeahgoods» relie sur une plateforme de contenus des consommateurs qui forment une communauté. A la demande d'entreprises, la communauté reçoit des informations sur les photos qui sont demandées pour accompagner un produit ou une catégorie de produits telle que la mode, la santé, le multimédia ou le design. Les personnes intéressées par les produits peuvent prendre part à l'appel d'offres et déposer d'authentiques photos. Pour chaque mission exécutée avec succès, elles reçoivent des points qu'elles se font payer ou qu'elles donnent.

Les projets ci-après étaient également nommés au Digital Business Award en 2015: «NoWait», qui combine application pour smartphone et application web pour les gérants de bars et de restaurants, simplifie et accélère les commandes. Quant à «Niederried Fleisch», il s'agit d'une future plateforme sur laquelle le consommateur final pourra commander de la viande auprès d'éleveurs locaux qui s'inscrivent dans une démarche durable.



Ubaldo Piccone reçoit de PostFinance un capital initial de 50 000 francs pour le lancement de sa plateforme numérique «Yeahgoods».

” —
Avec le Digital Business Award, PostFinance renforce son engagement pour les jeunes entrepreneurs.

Patrik Vonlanthen
Responsable Marketing
petites entreprises

HACKATHON POSTFINANCE 2015

Investir ou faire un don via une application

24 heures, c'est le temps dont disposaient les 47 informaticiens, médiamaticiens, graphistes et analystes de gestion qui ont participé en 2015 au Hackathon. Lors de cette deuxième édition, ils ont développé et programmé des applications sur le thème «The Future of Finance». Au total, 40 000 francs suisses ont été répartis entre les idées les plus innovantes qui ont su convaincre le jury d'experts. A l'issue des 24 heures passées dans l'Énergie Lounge de PostFinance, l'équipe d'innovation a examiné les projets pour sélectionner ceux qui seront réalisés.

Le lauréat est la start-up Software Brauerei, dont l'application «Aristo» a été distinguée dans la catégorie développement de logiciels: le but est que de petits épargnants réalisent des investissements communs. En cas d'achat d'une action, une décision est prise démocratiquement via un smartphone.

L'équipe beFin(e), composée d'apprentis de la Poste en informatique, a conçu une application qui récompense les clients fidèles de PostFinance: Le troisième prix est allé à l'équipe Wertschaft, dont l'application «Robin» propose à des amis ou des familles de partager de façon simple et équitable des dépenses communes. Le prix du public a été remis à Brian Ceccato, qui a ajouté une fonction à l'application Twint qui permet à l'utilisateur d'arrondir ses factures et de faire don de la différence à une organisation à but non lucratif.



Durant 24 heures, 47 cerveaux brillants ont programmé des applications sur le thème «The Future of PostFinance».

I BELIEVE IN YOU

Encourager des carrières sportives avec le crowdfunding

La jeune danseuse Maeva Laube s'entraîne 27 heures par semaine. A l'été 2015, elle a réalisé un rêve en suivant un cours intensif à la célèbre Boston Ballet School. La plateforme de crowdfunding «I believe in you» lui a permis de financer son voyage. PostFinance est le principal partenaire de cette forme moderne de promotion du sport.

«La danse exige de travailler sans relâche», explique Maeva Laube, 15 ans. Mais c'est justement ce qui lui plaît dans sa passion, le ballet. La jeune Bienneoise veut se mesurer aux meilleurs et acquérir de l'expérience à l'étranger, de préférence à la célèbre Boston Ballet School. Bien sûr, cela n'est pas donné. Heureusement qu'il y a «I believe in you»: la plateforme de crowdfunding pour les projets sportifs suisses, dont le principal partenaire depuis mai 2015 est PostFinance.

Aide financière provenant d'Internet

Ses créateurs, l'écrivain Fabian Kurt et le kayakiste Mike Kurt, gèrent depuis 2013 le site www.ibelieveinyou.ch. Tous les sportifs amateurs, de loisir ou d'élite, mais aussi les clubs, les associations et les organisateurs peuvent se faire financer leur projet sur la plateforme. Celui de Maeva Laube a été couronné de succès: elle a déposé une courte vidéo et un descriptif de son projet dans lequel elle disait quelle somme il lui fallait réunir. Chaque campagne de collecte dure un nombre déterminé de jours. Ainsi, Maeva disposait de 50 jours pour collecter les 4000 francs qui devaient lui permettre de participer à un cours intensif de cinq semaines à la Boston Ballet School, en été. Elle a proposé à ses contributeurs de petites contreparties: d'une carte postale de Boston à un billet d'entrée à une représentation. Et elle y est parvenue: en juillet 2015, elle s'envolait pour cinq semaines vers les Etats-Unis.

Le fonctionnement

Des montants de 10, 50, 200 francs et plus peuvent être collectés sur ibelieveinyou.ch. Une fois le délai écoulé, c'est le principe du «tout ou rien» qui s'applique. Si un projet n'atteint pas son objectif financier durant le délai imparti, les contributeurs gardent leur argent. Pour que le maximum de projets aboutissent à l'avenir, PostFinance a lancé en 2015 le PostFinance Boost: dès qu'un projet est financé à 50%, l'établissement financier injecte 10% du montant cible, jusqu'à 200 francs maximum, dans le projet. Comme pour les autres contributions, le PostFinance Boost n'est réellement versé que si le projet atteint son objectif. En 2015, 122 projets portant sur 51 disciplines sportives ont profité du PostFinance Boost.

→ www.ibelieveinyou.ch



PostFinance soutient la plateforme de crowdfunding «I believe in you» et encourage ainsi des disciplines telles que la danse classique.

Thomas Zimmermann
Responsable Marque et
sponsoring de PostFinance.

Pourquoi PostFinance s'engage-t-elle pour «I believe in you»?

C'est pour elle un moyen d'encourager encore davantage le sport sous toutes ses formes. Peu importe qu'il s'agisse de sports individuels ou collectifs, de sportifs amateurs ou professionnels: chaque projet abouti touche jusqu'à 200 francs grâce à PostFinance Boost. La créativité et l'engagement des initiateurs nous impressionnent.

PostFinance soutient maintenant également la crosse, la natation de sauvetage et la danse classique?

Souvent, ceux qui exercent un sport dit minoritaire ont le plus grand mal à trouver des ressources financières, que ce soit pour des ballerines, des ballons de volley ou un billet d'avion pour participer au championnat du monde de crosse. Nous encourageons ces passions et cet enthousiasme, car le sport est une occupation utile et une école de la vie, surtout pour les jeunes.



PostFinance assure la promotion de la relève du hockey sur glace.

PROMOTION DE LA RELÈVE

Soutenir les jeunes sportifs

Chaque fan de hockey les connaît: les joueurs au casque à flammes ne se contentent pas de marquer le plus de points en championnat, ils en engrangent pour la relève de leur discipline. Depuis la saison 2002/2003, les Top Scorers des clubs de la National League obtiennent des points pour chaque but, premier et deuxième assist marqués. Ces points se transforment en argent pour les équipes juniors de leurs clubs: pour chaque point marqué, PostFinance verse 200 francs aux équipes de ligue nationale A et 100 francs aux équipes de ligue nationale B. La fédération nationale n'est pas en reste: au terme du tour de qualification, PostFinance double son soutien et verse au profit de la promotion de la relève de la Swiss Ice Hockey Federation le même montant que celui remporté par toutes les équipes des ligues nationales A et B.

ORCHESTRE SYMPHONIQUE SUISSE DES JEUNES

PostFinance soutient les jeunes virtuoses

PostFinance est le sponsor principal de l'Orchestre Symphonique Suisse des Jeunes depuis 2006. Agés entre 15 et 25 ans, les jeunes musiciens sont originaires de toutes les régions de Suisse et interprètent des œuvres classiques exigeantes de toutes les époques. L'Orchestre Symphonique Suisse des Jeunes ne cesse de surprendre son public durant les six à sept concerts qu'il donne durant ses tournées de printemps et d'automne. L'engagement de PostFinance porte ses fruits: de nombreux anciens membres de l'Orchestre font aujourd'hui partie d'orchestres professionnels renommés.

PostFinance facilite le virement de dons à la Chaîne du bonheur.

Ursula Käser Aebi
Responsable Communication

CHAÎNE DU BONHEUR

Faire des dons en toute facilité

Lors d'appels aux dons, PostFinance soutient la Chaîne du Bonheur en activant la touche destinée aux dons sur les Postomat et en permettant d'effectuer des dons par SMS. Pendant toute la durée d'une campagne nationale de dons, les clients de PostFinance trouvent le logo de la Chaîne du Bonheur sous «Acheter et charger» sur près de 1000 Postomat partout en Suisse. Ils peuvent alors saisir le montant de leur choix, qui sera directement débité de leur compte pour être crédité à la Chaîne du Bonheur. L'opération est gratuite pour les deux parties. Par SMS, le don est encore plus rapide et aisé. Les clients enregistrés préalablement au service rapide de PostFinance Mobile envoient un SMS (coût: 20 centimes) avec le mot clé de la collecte et le montant souhaité au numéro 363. En 2015, PostFinance a soutenu la Chaîne du Bonheur par ce biais lors de la collecte organisée après le séisme au Népal et de celle au profit des réfugiés en Europe.

SHOWCASE

Approcher de près des stars internationales

Hurts à la Lagerhalle de FREITAG à Zurich, Kool Savas au Sud à Bâle ou encore Cro à la Ziegelhütte à Schwamendingen: en 2015, PostFinance a présenté «The Showcase», en partenariat avec Sony et 20 Minutes. Lors de plusieurs sessions organisées partout en Suisse, de jeunes fans de musique ont pu côtoyer des artistes internationaux dans un cadre familial. Les billets d'entrée n'avaient pas été mis en vente, mais pouvaient uniquement être gagnés, notamment sur le site young.postfinance.ch, qui s'adresse de manière ciblée aux jeunes clients de PostFinance.

Gouvernance d'entreprise

—

La Poste Suisse SA et avec elle PostFinance SA appliquent la «Directive sur les informations relatives à la Corporate Governance» (DCG) de SIX Swiss Exchange ainsi que les recommandations du «Code suisse de bonne pratique pour le gouvernement d'entreprise» d'économiesuisse.

Le système de rémunération de PostFinance SA est conforme aux «Normes minimales des systèmes de rémunération dans les établissements financiers» établies par la FINMA (circulaire 2010/1).

L'élément clé d'une bonne gouvernance d'entreprise est une communication ouverte et transparente. Celle-ci crée un climat de confiance auprès des clients, des collaborateurs, de l'actionnaire, de la Poste elle-même et du public.

Fondements

Par gouvernance d'entreprise, on entend le cadre réglementaire visant à assurer la gestion et la surveillance responsables de l'entreprise. Sont concernées en l'occurrence non seulement les structures d'organisation et de contrôle de l'entreprise, mais encore sa culture et ses valeurs.

Les convictions de PostFinance SA sont précisées dans un code de conduite, auquel tous les collaborateurs se conforment au quotidien.

Structure de l'entreprise et actionariat

Forme juridique et propriété

PostFinance SA est une société anonyme de droit privé comptant au nombre des sociétés du groupe La Poste Suisse SA. Elle est soumise à l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) et dispose des autorisations d'exercer conformes aux lois sur les banques et sur les bourses. Le Conseil d'administration est le plus haut organe dirigeant de PostFinance SA.

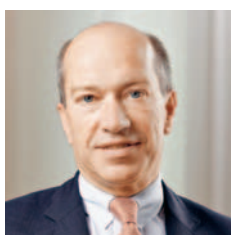
Structure du capital

Le capital-actions de PostFinance SA s'élève à 2 milliards de francs, répartis en 2 millions d'actions nominatives de 1000 francs chacune. Il est entièrement libéré et détenu à 100% par La Poste Suisse SA.

Conseil d'administration

Composition

Le Conseil d'administration se compose de sept membres, dont une majorité (quatre) sont des représentants de La Poste Suisse SA. Les trois autres membres sont indépendants au sens des exigences prescrites par la FINMA en la matière. Tous les membres ont été élus lors de l'Assemblée générale du 28 mars 2014 pour une période de deux ans, autrement dit jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire de 2016.



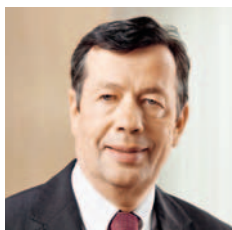
Rolf Watter

Président du Conseil d'administration, né en 1958, Suisse, depuis le 1^{er} octobre 2012, prof. et dr en droit (Université de Zurich)

Comités: Organization, Nomination & Remuneration; Risk; Core Banking Transformation.

Parcours professionnel: cabinet d'avocats Bär & Karrer (associé); professeur titulaire à l'Université de Zurich. Mandats précédents dans des conseils d'administration (CA): Nobel Biocare Holding SA, membre (2007–2012), président (2012–2014); Zurich Insurance Group, membre (2002–2014); Syngenta SA, membre (2000–2012); Bär & Karrer, membre du CA et de la direction (1999–2008); Cablecom Holding SA, président (2003–2008); Forbo Holding SA, vice-président (1999–2005); Feldschlösschen Boissons SA, membre (2001–2004); Centerpulse, vice-président (2002–2003).

Principaux mandats: A.W. Faber Castell (Holding) AG (membre du CA); UBS Alternative Portfolio SA (membre du CA); SIX Regulatory Board (membre); président de trois fondations caritatives.



Marco Durrer

Vice-président du Conseil d'administration, né en 1952, Suisse, depuis le 1^{er} octobre 2012, dr ès sc. pol. (Relations internationales), MALD, The Fletcher School, Tufts University, Etats-Unis

Comités: Organization, Nomination & Remuneration (président).

Parcours professionnel: mandats dans des conseils d'administration; Valiant Banque Privée SA, Berne (CEO et membre de la direction du groupe Valiant Holding SA); Lombard, Odier, Darier, Hentsch & Cie, Genève/Zurich (Group Management, responsable de succursale Zurich); Deutsche Bank (Suisse) SA, Genève (responsable Sales and Trading); Credit Suisse (Investment Banking).

Principaux mandats: La Poste Suisse SA (membre du CA, comité Organization, Nomination & Remuneration [président]); Picard Angst SA (membre du CA); Piguet Galland & Cie SA (membre du CA); DGM Immobilien AG (président du CA); COMUNUS SICAV, Montreux (vice-président du CA).



Pascal Koradi

Membre du Conseil d'administration, né en 1972, Suisse, du 1^{er} octobre 2012 au 30 novembre 2015, dr ès sc. pol. de l'Université de Zurich, Chartered Financial Analyst (CFA)

Comités: Risk.

Parcours professionnel: La Poste Suisse SA (responsable Finances); Neue Aargauer Bank AG (directeur financier/membre de la direction, responsable Négoc); Credit Suisse UK, Londres (projet de restructuration dans le domaine du banking onshore); Neue Aargauer Bank AG (responsable Trésorerie, collaborateur Controlling).

Principaux mandats: CFO Forum Schweiz (membre du comité); Liechtensteinische Post AG (membre du CA); Caisse de pensions Poste (membre du Conseil de fondation).



Hans Lauber

Membre du Conseil d'administration, né en 1962, Suisse, depuis le 1^{er} janvier 2015, études d'économie d'entreprise et d'économie politique à l'Université de Bâle, dipl. fédéral d'analyste financier et de gestionnaire de fortune AZEK

Comités: Risk (président); Audit & Compliance.

Parcours professionnel: Bank Julius Bär (Head Investment Solutions Group / Chief Investment Officer, membre de la direction); ARECON AG (CEO, président du CA); Assurances Winterthur (Head Asset Management, Chief Investment Officer, membre de la direction du groupe); autres expériences professionnelles chez UBS SA, Coutts Bank et Credit Suisse.

Principaux mandats: Fisch Asset Management SA (membre du CA).



Susanne Ruoff

Membre du Conseil d'administration, née en 1958, Suisse, depuis le 1^{er} octobre 2012, dipl. en économie de l'Université de Fribourg, Executive MBA

Comités: Organization, Nomination & Remuneration; Core Banking Transformation (présidente).

Parcours professionnel: La Poste Suisse SA (directrice générale); British Telecom Switzerland (CEO BT Switzerland Ltd); IBM Suisse (membre de la direction Global Technology Services); IBM Suisse (responsable Public Sector); plusieurs fonctions de direction dans les domaines des prestations de services, du marketing et de la vente. Mandats précédents dans des CA ou des conseils de fondation: Geberit, Bedag, Caisse de pension IBM, Industrial Advisory Board du département informatique de l'EPF Zurich.

Principaux mandats: Poste CH SA (présidente du CA); International Post Corporation IPC (membre du comité).



Michaela Troyanov

Membre du Conseil d'administration, née en 1961, Suisse et Autriche, depuis le 1^{er} octobre 2012, dr en droit de l'Université de Vienne, Master of Comparative Jurisprudence (M.C.J) de la New York University, lic. en droit de l'Université de Genève

Comités: Audit & Compliance.

Parcours professionnel: conseillère indépendante; Lombard Odier Darier Hentsch & Cie, Genève (responsable Legal & Compliance); organisations des bourses suisses, Zurich et Genève (SWX Bourse Suisse, instance d'admission, commission des OPA, Bourse de Genève), fonctions de direction dans les domaines Corporate Governance, Market Surveillance & Regulation; Kredietbank (Suisse) SA, Genève (General Counsel); Shearman & Sterling LLP, New York (avocate, Mergers & Acquisitions).

Principaux mandats: Fonds de compensation AVS/AI/APG («Compenswiss») (membre du CA)



Adriano P. Vassalli

Membre du Conseil d'administration, né en 1954, Suisse, depuis le 1^{er} octobre 2012, dipl. fédéral d'expert économiste.

Comités: Audit & Compliance (président).

Parcours professionnel: Studio di consulenza e di revisione (fondateur et propriétaire); Arthur Andersen (fondateur et responsable des filiales de Lugano et de Berne, partenaire international); Revisuisse SA (réviseur et consultant à Berne, fondateur de la filiale de Lugano).

Principaux mandats: La Poste Suisse SA (vice-président du CA, comité Audit & Compliance [président]); Istituto di previdenza del Cantone Ticino (membre du CA); Croix-Rouge suisse (membre du Conseil de la Croix-Rouge et du Comité exécutif de la Conférence des associations cantonales de la Croix-Rouge, président de l'association cantonale du Tessin et de la section du Sottoceneri).

Changements au 1^{er} janvier 2016

Le 22 décembre 2015, l'Assemblée générale extraordinaire de PostFinance SA a élu Thomas Egger au Conseil d'administration. Il a pris ses fonctions le 1^{er} janvier 2016, succédant à Pascal Koradi, qui a été nommé à la présidence de la direction de la Banque cantonale d'Argovie et a quitté le Conseil d'administration fin novembre 2015.

Organisation interne

Rôle et méthode de travail du Conseil d'administration

Sous la conduite de son président, le Conseil d'administration décide de la stratégie de PostFinance SA et assure la haute surveillance de la direction ainsi que des services subordonnés à cette dernière. Il définit en outre la politique de l'entreprise, y compris sa politique commerciale, ainsi que ses objectifs à long terme et les moyens nécessaires à leur réalisation. Enfin, il veille à ce que l'entreprise remplisse les obligations dont La Poste Suisse SA lui confie l'exécution dans le domaine des services de paiement relevant du service universel.

Séances et taux de présence

2015	Nombre	Taux de présence %
Séances du Conseil d'administration	11	93,4
Séances des comités du Conseil d'administration		
Organization, Nomination & Remuneration	9	100
Audit & Compliance	9	96,3
Risk	8	95,7
Core Banking Transformation (CBT)	4	100

Le Conseil d'administration institue un comité permanent pour chacun des domaines suivants:

- Organization, Nomination & Remuneration
- Audit & Compliance
- Risk

Comité Organization, Nomination & Remuneration

Le comité Organization, Nomination & Remuneration s'occupe en particulier des domaines suivants: orientation stratégique, principes de conduite et culture d'entreprise; structure organisationnelle au plus haut niveau; principes régissant la politique de rémunération, l'évaluation des prestations et la formation continue au sein du Conseil d'administration; principes de la politique de prévoyance et autres thèmes relevant de la politique du personnel. Ses membres sont:

- Marco Durrer (président)
- Susanne Ruoff
- Rolf Watter

Comité Audit & Compliance

Le comité Audit & Compliance s'occupe en particulier de la conception de la comptabilité et du reporting financier, des tâches liées à la gestion et au contrôle des risques non financiers ainsi que de l'observation des normes (compliance). Il est également responsable des relations avec la société d'audit externe et avec l'unité Révision interne, y compris de la nomination et de la révocation du responsable de cette dernière. Ses membres sont:

- Adriano P. Vassalli (président)
- Hans Lauber
- Michaela Troyanov

La majorité des membres du comité sont indépendants de La Poste Suisse SA.

Comité Risk

Le comité Risk s'occupe principalement de la gestion et du contrôle des risques financiers et de la politique de risque. Ses membres sont:

- Hans Lauber (président)
- Pascal Koradi (jusqu'au 30 novembre 2015)
- Rolf Watter

La majorité des membres du comité sont indépendants de La Poste Suisse SA.

Comité CBT

Le Conseil d'administration institue aussi un comité Core Banking Transformation (CBT) pour la durée du programme éponyme, qui a pour objet de renouveler le système de noyau bancaire de PostFinance.

Le comité CBT a pour mission d'assurer le pilotage stratégique et de contrôler l'état d'avancement du programme Core Banking Transformation, ainsi que de traiter les principales questions en relation avec ce programme. Il s'occupe également des questions qui remontent jusqu'à lui pour n'avoir pas pu être clarifiées dans les groupes de travail subordonnés ni dans le comité de pilotage rattaché au comité directeur. Enfin, il lui incombe de préparer les propositions à soumettre au Conseil d'administration. Ses membres sont:

- Susanne Ruoff (présidente)
- Rolf Watter

Comité directeur

Sous la conduite de son président, le comité directeur est responsable de la gestion opérationnelle de PostFinance SA. Il se compose de huit membres, qui n'ont pas le droit d'exercer une fonction dans un organe du groupe, ni de siéger au Conseil d'administration de PostFinance SA.



Hansruedi Köng

Président de la direction, né en 1966, Suisse, depuis le 1^{er} janvier 2012,

lic. sc. pol. de l'Université de Berne, Advanced Executive Program (Swiss Finance Institute, Zurich)

Parcours professionnel: PostFinance SA (responsable Trésorerie, responsable Finances, président de la direction, membre du comité directeur depuis le 1^{er} mars 2003); BVgroup Berne (directeur suppléant); PricewaterhouseCoopers AG (Senior Manager); Banque cantonale bâloise (membre de la direction); Banque Populaire Suisse (responsable Asset & Liability Management).

Principaux mandats: TWINT AG (président du CA); Caisse de pensions Poste (membre du Conseil de fondation et président du comité de placements).



Armin Brun

Responsable Marketing et suppléant du président de la direction, né en 1965, Suisse, depuis le 1^{er} juillet 2013, lic. sc. pol. de l'Université de Berne, dipl. postgrade en gestion bancaire et formation complémentaire en compétences de conduite à l'institut Zug IFZ, International Executive Program de l'INSEAD à Fontainebleau, Abu Dhabi et Singapour, Strategic Leadership Program de l'IMD Business School à Lausanne

Parcours professionnel: PostFinance SA (responsable Clientèle commerciale, responsable Marché et distribution, responsable Marketing, membre du comité directeur depuis le 1^{er} septembre 2001); Banque cantonale lucernoise (diverses fonctions).

Principaux mandats: Bern Arena Stadion AG (membre du CA); Swiss Euro Clearing Bank GmbH (membre du CA); SIX Interbank Clearing SA (membre du CA); Swiss Payments Council SPC (membre).



Kurt Fuchs

Responsable Finances, né en 1962, Suisse, depuis le 1^{er} novembre 2011,

dipl. fédéral d'expert en économie bancaire, Advanced Executive Program (Swiss Finance Institute)

Parcours professionnel: PostFinance SA (responsable Finances; membre du comité directeur depuis le 1^{er} novembre 2011); UBS (responsable Regional Accounting & Controlling Suisse, responsable Financial Accounting Suisse); Société de Banque Suisse.

Principaux mandats: Débiteurs Services SA (membre du CA).



Markus Fuhrer

Responsable Informatique, né en 1968, Suisse, depuis le 1^{er} septembre 2014, brevet fédéral en informatique de gestion (WISS), dipl. SKU Advanced Management en gestion d'entreprise (Advanced Management Program de l'Ecole des hautes études économiques, juridiques et sociales de Saint-Gall HSG)

Parcours professionnel: PostFinance SA (responsable suppléant Informatique, responsable Core Banking Transformation, responsable Informatique, membre du comité directeur depuis le 1^{er} septembre 2014); Entris Banking SA.

Principaux mandats: aucun.



Patrick Graf

Responsable Corporate Center, né en 1973, Suisse, depuis le 1^{er} octobre 2014, lic. en droit et en économie de l'Ecole des hautes études économiques, juridiques et sociales de Saint-Gall (HSG) et Executive MBA in Financial Services and Insurance de l'Université de Saint-Gall

Parcours professionnel: PostFinance SA (responsable de projet, responsable Compliance, responsable Service juridique et compliance, responsable Corporate Center, membre du comité directeur depuis le 1^{er} octobre 2014); PricewaterhouseCoopers (Assistant Manager), Zürich Financial Services (Cash Manager).

Principaux mandats: esisuisse (membre du comité directeur).



Peter Lacher

Responsable Operations, né en 1968, Suisse, depuis le 1^{er} août 2013, dipl. de commerce HKG, Master of Advanced Studies en gestion bancaire de la Haute école de Lucerne

Parcours professionnel: PostFinance SA (programmeur/analyste, contrôleur de production, responsable de projet Futuro – secteur des finances, responsable Gestion des processus de traitement, responsable Operations, membre du comité directeur depuis le 1^{er} août 2013).

Principaux mandats: TeCo ep2 (membre du directoire); Back Office Academy (membre du comité consultatif); Fonds du personnel Poste (membre du Conseil de fondation).



Sylvie Meyer

Responsable Distribution, née en 1960, France, depuis le 1^{er} juillet 2013, MBA Management Executive de la Haute école de gestion de Fribourg

Parcours professionnel: PostFinance SA (responsable Contact Center, responsable Distribution, membre du comité directeur depuis le 1^{er} juillet 2013); Swisscom (notamment responsable Vente et marketing de la filiale SICAP).

Principaux mandats: TWINT AG (membre du CA); Fondation Ombudsman PostFinance (membre du Conseil de fondation).



Valérie Schelker

Responsable Monde du travail, née en 1972, Suisse, depuis le 1^{er} avril 2014, lic. sc. pol. de l'Université de Berne, CAS «Certified Strategy Professional» de l'Université de Saint-Gall

Parcours professionnel: PostFinance SA (responsable Recherche de marché, responsable Stratégie et développement RH, responsable Monde du travail, membre du comité directeur depuis le 1^{er} avril 2014).

Principaux mandats: Pensimo Management AG (membre du CA).

Instruments d'information et de contrôle

Rapports

Le Conseil d'administration reçoit régulièrement des rapports du comité directeur ainsi que des unités Révision interne, Finances, Contrôle des risques, Compliance et Sécurité. En 2015, il s'est réuni à onze reprises.

Le comité directeur reçoit régulièrement des rapports des unités Révision interne, Finances, Contrôle des risques, Compliance et Sécurité. Il se réunit toutes les deux semaines en moyenne.

Système de contrôle interne

PostFinance SA dispose d'un système de contrôle interne intégral. Ce système comprend la totalité des structures et processus de contrôle qui visent, à tous les niveaux de PostFinance SA, à assurer la réalisation des objectifs de la politique commerciale de l'entreprise ainsi qu'une exploitation conforme aux règles applicables. Sur le plan formel, la surveillance et l'ensemble des contrôles internes reposent sur le référentiel à huit niveaux COSO II et sur le concept dit des «trois lignes de défense».

Un contrôle interne efficace comprend notamment les éléments suivants: des activités de contrôle intégrées directement dans les processus de travail, des processus de gestion des risques et des processus visant à garantir le respect des normes applicables (compliance) ainsi que l'établissement des rapports correspondants. Les unités Contrôle des risques et Gestion des risques sont indépendantes l'une de l'autre.

Révision interne

Organe de surveillance indépendant de PostFinance SA, l'unité Révision interne est l'instrument de conduite du Conseil d'administration pour toutes les questions de contrôle. Elle travaille indépendamment des processus commerciaux quotidiens de PostFinance SA et constitue une unité autonome sur le plan organisationnel. Sur le plan opérationnel, elle est subordonnée au Conseil d'administration, la conduite du personnel étant placée sous la responsabilité du président du comité Audit & Compliance et la conduite technique sous celle du Conseil d'administration en tant que tel, afin de garantir un maximum d'indépendance. Il appartient au comité Audit & Compliance de nommer le responsable de l'unité Révision interne, qui désigne ensuite lui-même les autres collaborateurs de l'unité ainsi que son suppléant.

Rémunération

Principes

Le système de rémunération de PostFinance SA est conforme aux «Normes minimales des systèmes de rémunération dans les établissements financiers» établies par la FINMA (circulaire 2010/1).

Politique de rémunération

Pour fixer le montant des indemnités versées aux membres du comité directeur, le Conseil d'administration tient compte du risque entrepreneurial, de l'ampleur du domaine de responsabilité du membre concerné ainsi que de l'ordonnance fédérale sur les salaires des cadres. La rémunération des membres du Conseil d'administration est fixée par l'Assemblée générale.

Le Conseil d'administration fixe la rémunération du comité directeur.

Structure de la rémunération

La rémunération des membres du comité directeur se compose d'un salaire de base fixe et d'une part variable liée à la prestation pouvant atteindre au maximum 35% du salaire de base annuel brut (45% pour le président de la direction). La part variable est calculée compte tenu d'indicateurs liés à La Poste Suisse SA (30%) et à PostFinance SA (30%), ainsi que de la contribution personnelle (40%). Ces indicateurs sont, au niveau de La Poste Suisse SA, la création de valeur de l'exercice et, au niveau de PostFinance SA, le rendement des fonds propres (pondération: 50%), la satisfaction des clients (25%) et la compétitivité de l'unité (25%) ressortant de l'enquête annuelle réalisée auprès du personnel.

Les membres du comité directeur ont droit à un abonnement général en 1^{re} classe, à un véhicule de fonction (pouvant aussi être utilisé à des fins privées moyennant facturation), à un téléphone mobile et à une indemnité forfaitaire mensuelle pour frais. PostFinance SA paie aussi les primes d'assurance risque, une assurance du risque-décès étant en outre conclue pour le président de la direction. Enfin, en cas de contribution personnelle exceptionnelle, une prime de performance individuelle peut être versée.

Aucun membre du comité directeur ni aucune personne proche n'a bénéficié d'autres honoraires, rémunérations, garanties, avances, crédits, prêts ou prestations en nature. Le salaire de base et la part liée à la prestation des membres du comité directeur sont assurés comme suit: pour les composantes du salaire jusqu'à douze fois la rente vieillesse AVS maximale (2015: 338 400 francs), la prévoyance professionnelle vieillesse est confiée à la Caisse de pensions Poste, conformément au plan de base I et au plan complémentaire I. L'éventuelle part du salaire excédant ce montant est assurée à la faveur d'une solution d'assurance complète externe. La répartition du paiement des cotisations de la prévoyance professionnelle vieillesse est régie par les dispositions réglementaires de la Caisse de pensions Poste. Les contrats de travail se fondent sur le Code des obligations. Dans des cas justifiés, l'employeur peut verser une indemnité de départ n'excédant pas la moitié du salaire annuel brut. Le préavis de congé des membres du comité directeur est de six mois.

Pour les collaborateurs exerçant des fonctions de contrôle, les critères servant au calcul de la part variable de la rémunération sont pondérés différemment, soit à hauteur de 15% pour l'indicateur lié à La Poste Suisse SA, de 20% pour ceux liés à PostFinance SA et de 65% pour la contribution personnelle. De plus, aucun de leurs objectifs individuels n'a de lien avec la performance économique de PostFinance SA.

Le calcul de la part variable du salaire est également soumis au principe du malus.

Prise en compte du risque

Pour les membres du comité directeur, le calcul de la part variable du salaire est également soumis au principe du malus. Concrètement, on calcule pour les trois indicateurs déterminants (La Poste Suisse SA, PostFinance SA et la contribution personnelle) si la valeur seuil donnant droit à une part variable est atteinte. Si c'est le cas, une part variable est accordée à l'ayant droit. Si, au contraire, la valeur seuil donnant droit à une part variable n'est pas atteinte, il y a malus et la part variable de la rémunération diminue en conséquence. Un tiers de la part variable effective est déposé sur un compte spécial prévu à cet effet pour la rémunération variable. A partir de la troisième année, un tiers du solde de ce compte est versé. Les deux tiers restants de la part variable du salaire sont directement versés à l'ayant droit. Si la part variable effective est négative pour cause de malus, le montant négatif est imputé sur le compte de rémunération variable et en diminue ainsi le solde.

Rémunérations 2015

Personnel

En 2015, la masse salariale du personnel de PostFinance SA s'est élevée à 377 millions de francs, dont 362 millions de francs au titre des salaires fixes et 15 millions de francs à celui des parts variables pour l'année 2014 (paiement 2015). Les rémunérations différées, autrement dit qui ne seront versées que lors des exercices suivants, se chiffrent à 16,2 millions de francs pour 2015.

En 2015, PostFinance a effectué des paiements avec effet sur le résultat au titre d'exercices précédents pour un montant de 15 millions de francs.

Fin 2015, PostFinance comptait 4170 collaborateurs, occupant 3654 postes en équivalents plein temps.

Conseil d'administration

Les membres du Conseil d'administration (président inclus) ont été rémunérés à hauteur de 759 070 francs au total (honoraires et prestations annexes), les prestations annexes se montant à 204 070 francs. Les honoraires du président du Conseil d'administration ont atteint 200 000 francs. Il a en outre perçu des prestations annexes pour un montant de 25 970 francs. Les indemnités des membres du Conseil d'administration qui exercent également une fonction au sein de la Direction du groupe Poste sont versées directement au groupe.

Comité directeur

Les membres du comité directeur (président de la direction inclus) ont été rémunérés à hauteur de 3 284 314 francs au total (salaires de base, prestations annexes, parts variables et paiements uniques), les prestations annexes se montant à 232 370 francs. La rémunération variable versée aux membres du comité directeur est calculée en fonction de la moyenne des taux de réalisation des objectifs des deux derniers exercices. La rémunération variable payable en 2016 – qui dépend de la réalisation des objectifs en 2014 et 2015 et pour certains membres du premier versement issu du compte de rémunération variable – se chiffrent à 728 444 francs.

Le salaire de base du président de la direction s'est élevé à 478 000 francs, auxquels il faut ajouter la rémunération variable d'un montant de 196 248 francs, dont 57 696 francs de versement issu du compte de rémunération variable.

PostFinance SA | Rémunérations

CHF	2015	2014
Président du Conseil d'administration		
Honoraires	200 000	200 000
Prestations annexes		
Indemnités forfaitaires pour frais et pour représentation	20 000	20 000
Abonnement général 1 ^{re} classe	5 970	5 800
Rémunération totale	225 970	225 800
Autres membres du Conseil d'administration (6)		
Honoraires	355 000	360 000
Prestations annexes		
Indemnités forfaitaires pour frais et pour représentation	39 300	37 600
Autres prestations annexes	138 800	161 000
Rémunération totale	533 100	558 600
Total Conseil d'administration (7)		
Honoraires	555 000	560 000
Prestations annexes	204 070	224 400
Rémunération totale	759 070	784 400
Président de la direction		
Salaires de base fixe	478 000	405 000
Rémunération variable (payable l'exercice suivant)		
Part variable du salaire	138 552	105 230
Versement au débit du compte de rémunération variable ¹	57 696	0
Prestations annexes		
Indemnités forfaitaires pour frais et pour représentation	19 200	19 200
Autres prestations annexes ²	33 337	33 125
Rémunération totale	726 785	562 555
Autres membres du comité directeur (7)		
Salaires de base fixes	1 845 500	1 803 658
Rémunération variable (payable l'exercice suivant)		
Part variable du salaire	412 011	484 739
Versement au débit du compte de rémunération variable ³	120 185	0
Prestations annexes		
Indemnités forfaitaires pour frais et représentation	105 000	112 583
Autres prestations annexes ²	74 833	77 155
Rémunération totale	2 557 529	2 478 135
Total Comité directeur (8)		
Salaires de base et rémunération variable	3 051 944	2 798 627
Prestations annexes	232 370	242 063
Rémunération totale	3 284 314	3 040 690

1 Versement au président de la direction pour la première fois au débit du compte de rémunération variable au titre de l'exercice 2015 conformément à la circulaire FINMA 2010/1

2 Les autres prestations annexes comprennent: abonnement général 1^{re} classe, véhicule de fonction, téléphone mobile et primes d'assurance risque

3 Versement à cinq des sept autres membres du comité directeur pour la première fois au débit du compte de rémunération variable au titre de l'exercice 2015 conformément à la circulaire FINMA 2010/1

Contrats de management

PostFinance SA n'a conclu aucun contrat de management avec des sociétés ou des personnes physiques en dehors du groupe Poste.

Organe de révision

Il appartient à l'Assemblée générale d'élire l'organe de révision conforme au droit de la société anonyme et au Conseil d'administration celui conforme aux lois sur les banques et sur les bourses. Les mandats des deux organes de révision ci-dessus (audit comptable et audit prudentiel) ont été confiés à KPMG. Les audits sont réalisés par des équipes distinctes. Durant l'exercice sous revue, PostFinance SA a payé à KPMG des honoraires de révision et de conseil totalisant 1 681 020 francs au total.

Politique d'information

PostFinance SA échange régulièrement des informations avec la société mère à plusieurs niveaux, notamment en ce qui concerne son mandat de service universel dans le domaine des services de paiement.

Elle dispose en outre d'un concept d'établissement des rapports destinés aux autorités de surveillance, à savoir à la FINMA et à l'OFCOM, ainsi qu'à la BNS. Les autorités sont informées à intervalles réguliers et en temps utile de tout état de fait relevant de leur domaine de compétences.

Pour la clientèle, PostFinance SA traite de thèmes d'actualité en relation avec l'argent dans différentes publications. Les magazines en ligne «*Tout simplement*» (<https://magazine.postfinance.ch/fr>) pour les clients privés, «*+Finance*» (<https://plusfinance.postfinance.ch/fr>) pour les clients commerciaux et «*+Performance*» (<https://plusperformance.postfinance.ch/fr/inside>) pour les clients individuels paraissent plusieurs fois par année. De plus, PostFinance est présente sur les réseaux sociaux et dialogue activement avec ses clients sur Facebook, Twitter, LinkedIn, Xing et YouTube.

Rapport de situation

PostFinance est l'un des principaux établissements financiers de Suisse. En tant que numéro un des services de paiement, elle veille jour après jour à la parfaite fluidité des mouvements monétaires. Dans les services de paiement, avec 1020 millions de transactions, elle a pour la première fois franchi la barre du milliard.

Près de 3 millions de clients lui font confiance.

En 2015, PostFinance comptait en moyenne 4087 collaborateurs occupant l'équivalent de 3571 postes à plein temps.

PostFinance a clos l'exercice avec un total du bilan de 114 milliards de francs, un résultat d'exploitation (EBIT) de 577 millions et un résultat d'entreprise (EBT) de 575 millions.

La moyenne du patrimoine des clients a diminué d'environ 2,8 milliards de francs par rapport à décembre 2014. Cette diminution n'est le fait, pour l'essentiel, que de certains clients commerciaux et s'explique par la commission que PostFinance a décidé de percevoir sur les avoirs de clients dépassant un montant exonéré donné.

Activités

Marchés

PostFinance est l'un des principaux établissements financiers de Suisse. Elle est le partenaire idéal de tous ceux qui gèrent eux-mêmes leurs finances et, en tant que numéro un des services de paiement, veille jour après jour à la parfaite fluidité des mouvements monétaires. Qu'il s'agisse de paiements, d'épargne, de placements, de prévoyance ou de financement, PostFinance offre à ses clients tout ce dont ils ont besoin pour gérer leur argent au quotidien. Ses atouts sont des produits transparents proposés à des conditions attrayantes, ainsi que la simplicité de ses relations avec ses clients.

Clients

Près de 2,7 millions de clients privés et 306 000 clients commerciaux nous font confiance. Faciles à comprendre et à utiliser, nos offres permettent aux clients de gérer leurs finances en toute autonomie et à tout moment. S'ils souhaitent un conseil, nous sommes à leur disposition dans nos filiales et dans les offices de poste, ou encore en ligne ou par téléphone à notre Contact Center. Nos clients commerciaux bénéficient en outre de conseils personnalisés, directement en entreprise, car c'est pour nous le meilleur moyen de vraiment connaître leurs besoins.

Conditions-cadres

Depuis 2013,
PostFinance est une
société anonyme

Cadre législatif

Depuis 2013, PostFinance est une société anonyme de droit privé, appartenant entièrement à La Poste Suisse SA. Disposant d'une autorisation d'exercer une activité de banque et de négociant en valeurs mobilières depuis le 26 juin 2013, elle est soumise à l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA). Ses activités commerciales sont en outre toujours régies par la législation postale et doivent également tenir compte des objectifs stratégiques fixés par le Conseil fédéral. La loi sur la poste prévoit notamment que PostFinance doit assurer la fourniture des services de paiement relevant du service universel dans toute la Suisse. Elle ne l'autorise toutefois pas à octroyer des crédits et des hypothèques à des tiers. En été 2015, la Banque nationale suisse (BNS) a rendu une décision selon laquelle PostFinance fait partie des banques suisses d'importance systémique. La FINMA doit maintenant définir les obligations concrètes qui en résultent pour PostFinance.

Evolution

Clientèle

Grâce aux progrès technologiques, les clients disposent de connexions Internet toujours plus performantes et sont de mieux en mieux informés. L'immense quantité d'informations auxquelles ils ont accès a cependant un effet de complexification et c'est pourquoi ils recherchent des solutions simples, qui leur apportent confort et sécurité.

Concurrence

PostFinance opère sur un marché très dynamique et de plus en plus concurrentiel. La révolution numérique se poursuit, y compris dans la banque de détail, et de nouveaux concurrents provenant d'autres branches exercent une pression croissante sur ce marché et sur celui des services de paiement.

Economie

Le PIB de la Suisse a stagné entre janvier et septembre 2015. Le ralentissement marqué de la croissance est dû en grande partie à l'appréciation du franc suisse de la mi-janvier; la plus faible expansion du commerce mondial et l'essoufflement de la conjoncture nationale ont également freiné la croissance. Si la conjoncture internationale poursuit sa lente reprise, PostFinance s'attend à une accélération progressive de la croissance en Suisse.

En Suisse, les rendements des obligations à dix ans de la Confédération se trouvent en zone négative depuis août 2015 et leur tendance à la baisse pourrait se poursuivre ces prochains mois. Les conditions-cadres économiques et monétaires mettent les banques de notre pays face à des défis de plus en plus difficiles.

Régulation

Les exigences réglementaires dans le domaine bancaire ne cessent d'augmenter. L'harmonisation en cours à l'échelle mondiale oblige à appliquer le droit international ou à le reprendre dans des solutions suisses. Les nouvelles règles portent principalement sur des exigences de transparence et d'information accrues vis-à-vis des clients, des autorités et du public. Elles se traduisent en outre par une augmentation des coûts, de sorte que la pression sur les marges est appelée à encore s'accroître.

PostFinance simplifie
autant que possible
la gestion de l'argent

Stratégie

PostFinance s'est fixé pour objectif de simplifier autant que possible à ses clients la gestion de leur argent. Pour y parvenir, elle se fonde sur une analyse exhaustive de leurs besoins actuels et futurs dans ce domaine. Tous ses collaborateurs sont mus par la poursuite de cet objectif, que PostFinance s'emploie à atteindre en suivant également des approches non conventionnelles, de nature à surprendre les clients.

Positionnement

PostFinance est le premier choix de tous les clients privés et commerciaux qui tiennent à s'occuper eux-mêmes de leurs finances et à pouvoir le faire partout et à tout moment. Elle met à leur disposition des solutions qui leur facilitent la gestion de leurs affaires financières et leur offrent une valeur ajoutée. Enfin, elle propose aux clients individuels des offres sur mesure, qui s'intègrent de façon optimale à leur propre chaîne de création de valeur.

Axes de développement

Pour être à la hauteur de ses propres exigences et continuer à opérer avec succès, PostFinance met l'accent sur trois grands axes de développement:

Activités traditionnelles

Par activités traditionnelles, PostFinance entend les services de paiement et les services financiers, qui couvrent le marché des transactions ainsi que les produits de base: comptes, espèces, placement, prévoyance et crédit. Il s'agit là des secteurs d'activité existants, à la base des sources de revenus actuelles. PostFinance les consolide et en optimise les prestations partout où c'est possible.

Numérisation

Par numérisation, PostFinance entend l'évolution nécessaire pour rester en phase avec un monde en pleine mutation. Son objectif est de rester le partenaire privilégié de ses clients durant toute la mutation en cours et longtemps après encore.

Chaîne de création de valeur

PostFinance intègre son offre de prestations dans la chaîne de création de valeur de ses clients, afin de jouer auprès de ces derniers un rôle toujours plus important. A cet effet, elle étend son positionnement dans cette chaîne de création de valeur tant horizontalement que verticalement. De plus, PostFinance s'attache non seulement à développer activement cette approche, mais aussi à s'ouvrir de nouvelles sources de revenus indépendantes des taux d'intérêt.

Commentaire de l'évolution de l'activité

Chiffres clés

PostFinance a rapidement su s'adapter aux nouvelles conditions du marché après que la BNS a abandonné le cours plancher du franc face à l'euro et appliqué un taux d'intérêt négatif. Son résultat est conforme aux attentes. La situation tendue persistant sur les marchés financiers et des capitaux, avec des taux d'intérêt très bas, voire négatifs, a toutefois pesé sur le résultat des opérations d'intérêts. Contrairement à l'exercice précédent, on a néanmoins enregistré des reprises de dépréciations sur le portefeuille de placements, ce qui a eu un effet positif sur le résultat. L'accès au marché du crédit et des hypothèques est légalement interdit à PostFinance. Faute d'autres possibilités de placements, les liquidités déposées auprès de la BNS sont toujours très élevées.

Malgré l'augmentation des charges permanentes liées au nouveau système de noyau bancaire, PostFinance est parvenue à améliorer son ratio coûts/revenus par rapport à l'exercice précédent.

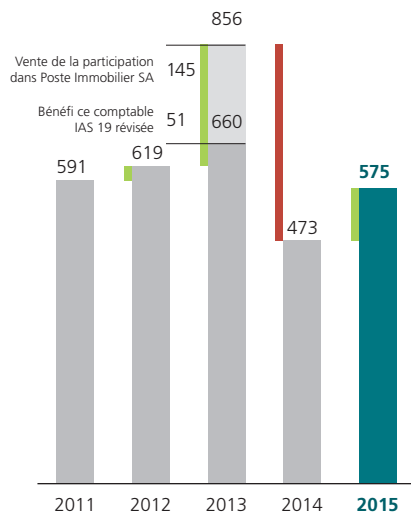
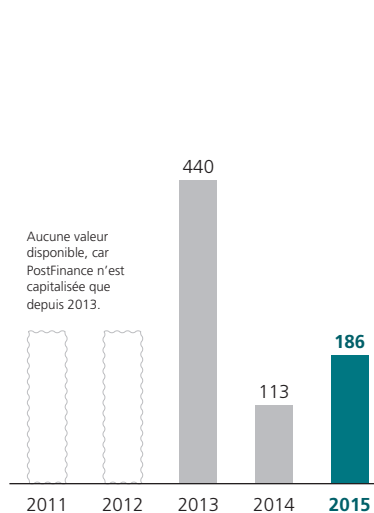
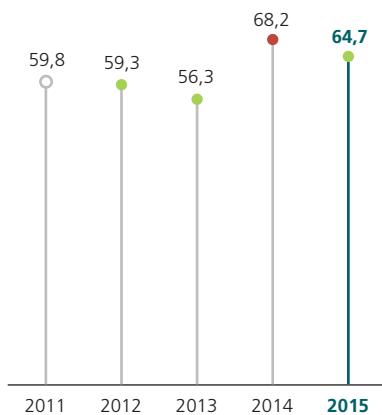
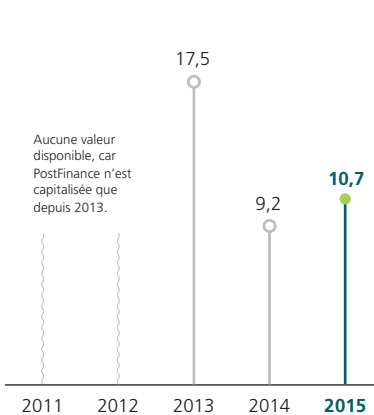
En 2015, PostFinance a franchi pour la première fois la barre du milliard de transactions dans le domaine des services de paiement. Ses chiffres de vente et le nombre de transactions confirment le bien-fondé de l'orientation de son offre vers les clients qui veulent gérer eux-mêmes leurs finances.

PostFinance SA Chiffres clés		2015	2014
2015, avec comparaison exercice précédent			
Bilan			
Total du bilan IFRS	millions de CHF	114 468	118 829
Ratio de fonds propres PCB	%	20,1	20,8
Ratio de levier PCB	%	4,6	4,3
Compte de résultat (selon les directives IFRS du groupe)			
Produits d'exploitation	millions de CHF	1 633	1 492
Résultat d'exploitation (EBIT)	millions de CHF	577	475
Résultat d'entreprise (EBT)	millions de CHF	575	473
Rendement des fonds propres ¹	%	10,7	9,2
Ratio coûts/revenus	%	64,7	68,2
Patrimoine des clients et prêts			
Afflux de nouveaux capitaux	millions de CHF	-2 766	2 839
Patrimoine des clients	millions de CHF, Ø mois	114 866	117 186
Fonds, titres et assurances-vie ²	millions de CHF, Ø mois	7 772	7 125
Fonds des clients	millions de CHF, Ø mois	107 094	110 061
Prêts clients commerciaux utilisés	millions de CHF	9 063	8 165
Hypothèques ²	millions de CHF	5 089	4 713
Chiffres clés marché et personnel			
Clients	milliers	2 951	2 938
Clients privés	milliers	2 645	2 629
Clients commerciaux (y c. banques et clients intragroupe)	milliers	306	309
Utilisateurs e-finance	milliers	1 683	1 624
Comptes de clients privés	milliers	4 432	4 348
Comptes de clients commerciaux	milliers	403	404
Satisfaction des clients privés ³	indice	80	-
Satisfaction des clients commerciaux ³	indice	79	-
Effectif moyen	éq. plein temps	3 571	3 454
Satisfaction du personnel	indice	78	76
Transactions			
Transactions	millions	1 020	996

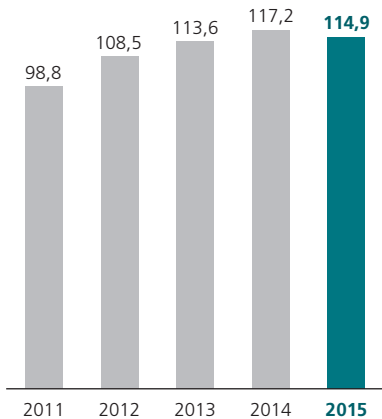
¹ Rendement des fonds propres = résultat d'entreprise (EBT) selon les directives IFRS du groupe/fonds propres moyens éligibles selon les PCB

² Opérations de commissions en coopération avec des partenaires financiers

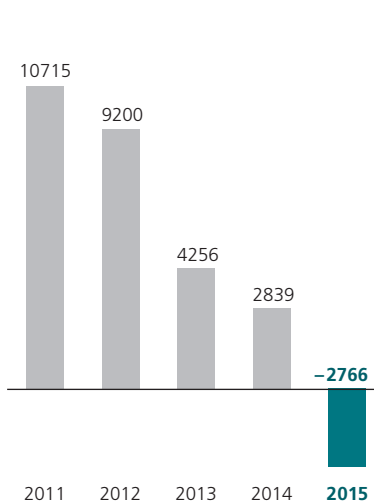
³ Le tirage au sort de l'échantillon ayant été modifié, les résultats de 2015 ne sont pas comparables avec ceux de l'exercice précédent

Résultat d'entreprise (EBT)2011 à 2015
En millions de CHF**Valeur ajoutée de l'entreprise**2011 à 2015
En millions de CHF**Ratio coûts/revenus**2011 à 2015
En pour cent**Rendement des fonds propres¹**2011 à 2015
En pour cent

¹ Rendement des fonds propres = résultat d'entreprise (EBT) selon la directive IFRS du groupe/fonds propres moyens calculés selon les PCB

Moyenne du patrimoine des clients2011 à 2015¹
En milliards de CHF

¹ Nouvelle définition à partir de 2013 en raison de la base de calcul avec valeurs mensuelles moyennes. Retraitement 2011-2012.

Afflux de nouveaux capitaux2011 à 2015¹
En millions de CHF

¹ Nouvelle définition à partir de 2013 en raison de la base de calcul avec valeurs mensuelles moyennes. Retraitement 2011-2012.

PostFinance mise
sur une lente
normalisation de
la conjoncture

Contexte économique

En décembre 2015, et pour la première fois depuis la fin de 2008, la Réserve fédérale américaine (Fed) a osé un relèvement des taux d'intérêt, amorçant ainsi un mouvement dans le sens d'une normalisation de la politique monétaire aux Etats-Unis. L'augmentation modérée de la marge de fluctuation devrait être suivie de nouvelles interventions durant les prochains mois, vu l'évolution relativement favorable de la conjoncture américaine. Selon les dernières prévisions de la Fed, le taux directeur devrait s'approcher de sa valeur moyenne historique d'ici à fin 2018. La reprise conjoncturelle restant frileuse en Europe et au Japon, les divergences de politique monétaire observées dans les principales zones monétaires de la planète pourraient s'accroître ces prochains temps.

Depuis l'abandon du cours plancher du franc, la politique monétaire de la BNS repose sur deux piliers: le taux d'intérêt négatif et les interventions ciblées sur les marchés des devises. Le but de ces instruments est d'amoinrir l'attrait relatif des investissements en francs et de contrer ainsi la pression à la hausse exercée sur le franc suisse. En décembre, la BNS a décidé d'abaisser la marge de fluctuation du Libor à trois mois dans une fourchette de $-1,25\%$ à $-0,25\%$ et de maintenir le taux d'intérêt sur les dépôts à vue à $-0,75\%$. Vu la conjoncture difficile en Suisse et la politique monétaire expansive pratiquée dans la zone euro, il est probable qu'elle s'en tienne à cette politique pendant quelques mois encore. Selon l'évolution de la conjoncture et des conditions monétaires, une nouvelle baisse des taux d'intérêt n'est pas exclue.

Malgré la légère détente de la situation de change depuis le milieu de 2015 et des prévisions sur l'évolution de l'économie mondiale tendant à s'améliorer un tant soit peu, la conjoncture suisse ne devrait se redresser que lentement, avec une accélération progressive courant 2016. PostFinance mise donc sur une normalisation très lente de la conjoncture, au fur et à mesure de l'absorption des effets du choc de l'appréciation du franc en janvier 2015. La croissance du PIB devrait ainsi rester inférieure à la moyenne historique en 2016 également et se consolider en 2017 seulement. Enfin, la demande intérieure devrait continuer à soutenir la conjoncture.

Situation financière et patrimoniale

Durant l'exercice sous revue, le total du bilan (jour de clôture) a reculé de 4,4 milliards de francs. La moyenne du patrimoine des clients a diminué d'environ 2,8 milliards de francs par rapport à décembre 2014. Cette diminution n'est le fait, pour l'essentiel, que de certains clients commerciaux et s'explique par la commission que PostFinance a décidé de percevoir sur les avoirs de clients dépassant un montant exonéré donné. Les actifs détenus par PostFinance consistent toujours, pour une part importante, en des placements financiers à taux fixe à plus d'un an, en Suisse et à l'étranger. Au 31 décembre 2015, les liquidités déposées auprès de la BNS étaient toujours très élevées.

Investissements

Durant l'exercice sous revue, PostFinance a opéré d'importants investissements dans le renouvellement de son système de noyau bancaire ainsi que dans le projet d'harmonisation des services de paiement. Une partie de ces dépenses sont portées à l'actif, puis amorties systématiquement après la mise en exploitation des systèmes concernés.

En 2015, le portefeuille immobilier propre de PostFinance a dépassé la valeur du milliard de francs. Les investissements ont été en grande partie consacrés à PostParc, un immeuble de rendement de PostFinance situé à l'ouest de la gare de Berne. Le premier commerce y a ouvert ses portes le 10 novembre 2015, près de quatre ans après le début des travaux de construction. Les autres locataires vont progressivement emménager jusqu'au début de l'été 2016, donnant vie à un nouveau pôle d'attraction près de la gare de Berne. Au fur et à mesure de la mise à disposition des surfaces commerciales et lieux de passage, la population bernoise va profiter non seulement de nouvelles possibilités d'achats et offres gastronomiques, mais encore de meilleures liaisons piétonnières dans toutes les directions, de nouveaux lieux de détente et de confortables zones d'attente près des arrêts des transports publics.

Bilan

PostFinance SA | Bilan selon les directives IFRS du groupe

En millions de CHF	31.12.2015	31.12.2014
Actifs		
Avoirs en caisse	1 373	1 706
Créances sur établissements financiers	38 035	41 777
Créances rémunérées sur clients	563	696
Créances résultant des livraisons et prestations	25	18
Autres créances	795	723
Stocks	3	2
Immobilisations financières	72 385	72 705
Participations	40	25
Immobilisations corporelles	484	441
Immeubles de placement	217	170
Immobilisations incorporelles	96	32
Impôts latents actifs	452	534
Total des actifs	114 468	118 829
Passifs		
Fonds des clients	108 165	112 655
Autres engagements financiers	376	443
Engagements résultant des livraisons et prestations	100	131
Autres engagements	128	144
Passifs d'impôts sur le revenu	6	9
Provisions	413	307
Impôts latents passifs	47	41
Fonds propres	4 803	4 723
Résultat de l'exercice	430	376
Total des passifs	114 468	118 829

Les opérations d'intérêts sont la principale source de revenus

Résultats

Produits d'exploitation

Les opérations d'intérêts sont la principale source de revenus de PostFinance. Or le bas niveau persistant des taux a érodé les marges d'intérêts et influé négativement sur le résultat des opérations d'intérêts. Durant l'exercice 2015, PostFinance a réduit le montant et la durée de son portefeuille de titres détenus jusqu'à l'échéance (held to maturity, HTM), ce qui s'est traduit par des reprises de dépréciations de 25 millions de francs, alors que l'exercice précédent elle avait dû comptabiliser des correctifs de valeur de portefeuille à hauteur de 84 millions de francs. Le résultat des opérations d'intérêts après correctifs de valeur a donc progressé de 75 millions de francs (+18%).

Les opérations de commissions et de prestations de services ont évolué positivement (+25 millions de francs), grâce à la progression des volumes, à l'utilisation plus intensive des produits et à l'augmentation des produits des placements repo à intérêt négatif.

Suite à l'abandon du cours plancher du franc face à l'euro, en janvier 2015, le volume des transactions sur le marché des devises s'est fortement accru, ce qui s'est traduit par une augmentation de 37 millions de francs (+25,3%) du résultat des opérations de négoce.

Pour ce qui est du résultat des actifs financiers, rappelons qu'il avait profité, l'exercice précédent, de recettes uniques provenant de la vente ciblée de portefeuilles d'actions. Cela explique que malgré les importants produits résultant d'opérations de rééquilibrage des portefeuilles d'actions, il ait reculé de 18 millions de francs (-41%).

Le poste Autres résultats a progressé de 22 millions de francs (+12,5%) par rapport à l'exercice précédent. Les raisons en sont l'augmentation de la compensation intragroupe des coûts nets ainsi que celle des produits résultant de prestations propres portées à l'actif (en relation avec le renouvellement du système de noyau bancaire).

Charges d'exploitation

Les charges de personnel se sont accrues de 15 millions de francs par rapport à l'exercice précédent, ce qui s'explique par l'augmentation des charges de prévoyance et par la progression de l'effectif liée à la réalisation de projets stratégiques. Elles incluent deux résultats comptables IAS 19 uniques totalisant 4 millions de francs net. Dans le résultat du segment des services financiers tel que présenté dans les comptes de la Poste, ces deux postes sont normalisés. Les charges de prévoyance incluent une perte comptable de 5 millions de francs résultant de la modification du taux d'intérêt technique de la Caisse de pensions Poste, tandis la diminution d'un engagement en relation avec les salaires et les appointements s'est au contraire traduite par un bénéfice comptable de 9 millions.

Quant aux autres charges d'exploitation, leur augmentation de 9 millions de francs reflète celle des charges permanentes résultant de la mise en œuvre du nouveau système de noyau bancaire.

Résultat d'entreprise (EBT)

PostFinance a réalisé un résultat d'entreprise avant impôts de 575 millions de francs, en hausse de 102 millions par rapport à l'exercice précédent. Compte tenu des conditions régnant sur les marchés financiers, ce résultat peut être qualifié de solide. A la hauteur des attentes de PostFinance, il reflète non seulement la grande confiance de nos clients, mais encore la pertinence de notre politique durable de placement et de risque et nos efforts systématiques de maîtrise des coûts. La valeur ajoutée de l'entreprise générée en 2015 s'est élevée à 186 millions de francs, soit 23 millions de plus que lors de l'exercice précédent. Le rendement des fonds propres a atteint 10,7%.

Impôts sur le bénéfice

Suite à la progression du résultat, les charges d'impôts courants se sont accrues de 15 millions de francs par rapport à l'exercice précédent. De plus, une nouvelle estimation de la quote-part d'impôts prise en compte lors du calcul des impôts latents s'est traduite par une diminution des impôts latents actifs.

Résultat de l'exercice

En 2015, PostFinance a réalisé un résultat réjouissant de 430 millions de francs, en progression de 54 millions par rapport à l'exercice précédent.

Réconciliation entre le compte de résultat du segment et le résultat de l'exercice de PostFinance

Le rapport de gestion de la Poste présente les chiffres du segment des services financiers. Ce segment rend compte du point de vue du groupe, avec l'affectation de divers postes de produits et de charges de PostFinance à d'autres unités du groupe, et comprend l'ajustement des effets exceptionnels (résultat normalisé). Il inclut en outre les participations entièrement consolidées. Le tableau ci-dessous réconcilie le résultat du segment des services financiers et le résultat de l'exercice de PostFinance, conformément aux directives IFRS du groupe.

PostFinance SA | Réconciliation entre le compte de résultat du segment et le résultat de l'exercice de PostFinance selon les directives IFRS du groupe

En millions de CHF	2015	2014
Résultat d'exploitation (EBIT) du segment avant frais / droits et compensation des coûts nets, normalisé	459	382
Frais de siège, droits de licence et produits de la compensation des coûts nets	99	90
Normalisation (correction des effets exceptionnels sur le résultat) ¹	4	0
Résultat d'exploitation (EBIT) du segment après frais de siège, droits de licence et compensation des coûts nets	562	472
Charges financières PostFinance SA	-3	-3
Produits des participations dans les filiales et sociétés associées	1	1
Résultat d'exploitation des filiales	15	3
Résultat d'entreprise (EBT)	575	473
Charges d'impôts courants	-53	-38
Charges d'impôts latents	-92	-59
Résultat de l'exercice	430	376

¹ Variation nette de 4 millions de francs de la valeur comptable résultant de l'adaptation du taux d'intérêt technique de la Caisse de pensions Poste et des provisions pour salaires et appointements

Compte de résultat

PostFinance SA | Compte de résultat selon les directives IFRS du groupe

En millions de CHF	2015	2014
Résultat des opérations d'intérêts après correctifs de valeur	1 019	944
Résultat des opérations de prestations de services	124	105
Résultat des opérations de commissions	83	77
Résultat des opérations de négoce	183	146
Résultat des actifs financiers	26	44
Autres résultats	198	176
Produits d'exploitation	1 633	1 492
Charges de personnel	-485	-470
Autres charges d'exploitation	-524	-515
Charges d'exploitation	-1 009	-985
Bénéfice brut (EBDIT)	624	507
Amortissements sur l'actif immobilisé	-47	-32
Résultat d'exploitation (EBIT)	577	475
Résultat financier	-2	-2
Résultat d'entreprise (EBT)	575	473
Charges d'impôts courants	-53	-38
Charges d'impôts latents	-92	-59
Impôts sur le revenu	-145	-97
Résultat de l'exercice	430	376

Résultats non financiers significatifs

Satisfaction des clients

La satisfaction des clients repose sur des services simples et fiables

Sur une échelle de 0 à 100, la satisfaction des clients a atteint la note de 80 pour les clients privés et de 79 pour les clients commerciaux. L'échantillonnage ayant été modifié, ces valeurs ne sont pas comparables avec celles de l'exercice précédent. Pas moins de 95% des clients privés et 93% des clients commerciaux interrogés se sont déclarés satisfaits, très satisfaits ou enthousiastes. L'un des principaux facteurs d'influence sur la satisfaction des clients est l'image globalement positive de PostFinance, qui est perçue comme une banque équitable, sûre et digne de confiance. Les clients apprécient aussi sa grande fiabilité ainsi que la facilité d'utilisation de ses services.

Chez les clients commerciaux, jouent en outre un rôle important la façon dont PostFinance les assiste ainsi que les contacts téléphoniques. Enfin, si les intérêts ainsi que les frais et les taxes grevant les différents services influent sur la satisfaction des clients privés, ce qui compte pour les clients commerciaux, c'est surtout la simplicité, l'efficacité et le fonctionnement sans dérangements d'e-finance.

Motivation des collaborateurs

Atteignant 89%, le taux de participation à l'enquête annuelle réalisée auprès du personnel a de nouveau été très élevé. Les résultats sont globalement positifs et la progression de plusieurs valeurs montre que PostFinance est sur la bonne voie. L'excellente note affichée par le critère de l'engagement et la stabilité de la satisfaction des collaborateurs quant à leur situation professionnelle sont très réjouissantes.

L'engagement (identification, fluctuation du personnel, volonté de performance) est au cœur de l'enquête et dépasse, avec 87 points, la note record obtenue l'exercice précédent (86 points). Le moteur de cette nouvelle progression est la composante «fluctuation du personnel», qui a gagné deux points pour atteindre la note de 86. Cela indique que les collaborateurs considèrent PostFinance comme un employeur attrayant et responsable. Ils s'identifient en outre fortement à l'entreprise et sont prêts à s'engager sans réserve pour son succès, comme le montre la note de 89 de nouveau atteinte par la «volonté de performance».

L'évaluation de la situation professionnelle a aussi progressé par rapport à l'exercice précédent, gagnant un point pour atteindre la note de 77. Le contenu du travail affiche en l'occurrence une très bonne note de 81 et la charge de travail une bonne note de 76 (+ un point). Ces deux questions ont une grande influence sur l'engagement. Enfin, s'élevant à 74 points, la note de la compétitivité de l'unité a aussi gagné un point par rapport à l'exercice précédent.

Evaluation des risques

L'actuel taux d'intérêt négatif met PostFinance face à des défis de taille. Revêt à cet égard une importance particulière le fait qu'en raison de l'interdiction d'octroyer des crédits ainsi que de ses activités de placement sur les marchés monétaires et des capitaux, PostFinance subit pleinement les effets de la situation actuelle des taux d'intérêt en relation avec ses nouveaux investissements. Le maintien des revenus de ses placements n'est possible que moyennant un élargissement prudent de ses placements sur le marché des capitaux aux échelons inférieurs de la notation «investment grade», avec pour corollaire une hausse modérée du risque de crédit. La structure des échéances du portefeuille de placements est harmonisée avec celle du refinancement, permettant ainsi à l'entreprise de tirer profit de scénarios de relèvement des taux d'intérêt. Les risques de marché auxquels PostFinance s'expose ne revêtent qu'une importance secondaire, même si une volatilité accrue des marchés des actions, par exemple, pourrait avoir des effets limités sur le résultat de PostFinance. Les risques de marché sont donc mesurés et évalués en permanence. La situation de PostFinance en matière de liquidités reste très stable à un niveau élevé. Sur le fond, les risques les plus importants qu'elle court résultent de la persistance à long terme du taux d'intérêt négatif, en particulier aussi longtemps que la rémunération des produits au passif restera plafonnée à 0%. D'autres défis peuvent naître de l'application de nouvelles prescriptions réglementaires, auxquelles PostFinance serait particulièrement exposée en raison de la flexibilité limitée par la loi de son modèle d'affaires. Elle serait en revanche moins concernée par une volatilité accrue des marchés du fait de l'importance de son portefeuille à revenus fixes.

Volume des opérations clients

Les turbulences de début 2015 (abandon du cours plancher du franc et application d'un taux d'intérêt négatif sur la part des avoirs en compte de virement auprès de la BNS dépassant un certain montant exonéré) ont pu être maîtrisées. L'application de mesures ciblées du côté des clients a permis de stopper l'afflux de liquidités excédentaires. Parallèlement, on a enregistré une sortie de fonds des clients de 2,8 milliards de francs. Conforme aux prévisions, cette diminution n'est le fait, pour l'essentiel, que de certains clients commerciaux et s'explique par la commission que PostFinance a décidé de percevoir sur les avoirs de clients dépassant un montant exonéré donné. En novembre 2015, PostFinance a en outre adapté les taux d'intérêt proposés aux clients, en particulier sur les marchés partiels de l'épargne et de la prévoyance.

Avec 1020 millions de transactions de paiement, PostFinance a franchi pour la première fois le cap du milliard. Ses clients ont ainsi effectué des transactions pour un montant total de plus de 1800 milliards de francs. Ces chiffres illustrent clairement toute l'importance de PostFinance sur le marché suisse des services financiers. Les versements effectués dans les offices de poste continuent de reculer, remplacés par les opérations électroniques dans e-finance, tandis que les transactions dans les commerces (EFT/POS) et celles relevant des services de paiement internationaux s'inscrivent au contraire toujours à la hausse. Les opérations de commissions sont aussi toujours en augmentation, grâce au succès des offres de fonds, d'e-trading, d'assurances-vie et d'hypothèques, que PostFinance propose en coopération avec des partenaires.

Innovation et projets

En tant qu'entreprise souhaitant rester longtemps encore le partenaire privilégié de ses clients, PostFinance s'occupe quotidiennement du futur. Elle dispose en particulier d'un système de gestion stratégique de l'innovation comportant trois niveaux: premièrement, PostFinance observe de près les tendances émergentes, afin d'en avoir une vue d'ensemble et pouvoir s'y ouvrir; deuxièmement, elle applique un processus d'innovation visant à approfondir les idées offrant un potentiel commercial et, le cas échéant, à les développer jusqu'à leur maturité et mise en œuvre; troisièmement, elle collabore avec des partenaires externes, des hautes écoles et des start-up pour intégrer également des innovations provenant de l'extérieur. En matière d'innovation, PostFinance met l'accent sur de nouveaux concepts de banque, sur des solutions de paiement disruptives, sur des réseaux s'auto-organisant ainsi que sur sa croissance dans des branches connexes. Elle entend se ménager ainsi de nouvelles sources de revenus indépendantes des taux d'intérêt, tout en s'appuyant sur la solide position de marché qu'elle occupe dans son cœur de métier, à savoir les services de paiement.

Événements extraordinaires en 2015

Importance systémique

La BNS a classé PostFinance parmi les banques d'importance systémique. Deux ans après sa transformation en société anonyme et l'obtention de sa licence bancaire, PostFinance franchit là une nouvelle étape fondamentale de son histoire. La décision de la BNS n'était pas une surprise: elle n'a fait que confirmer l'importance que PostFinance a acquise ces dernières années pour la place financière et économique suisse.

Selon la loi sur les banques, sont réputées d'importance systémique les banques dont la défaillance porterait gravement atteinte à l'économie et au système financier suisses. Dans sa décision, la BNS souligne la position significative de PostFinance dans les opérations de dépôt en Suisse et sa position de premier plan dans les services de paiement.

PostFinance va prochainement examiner avec la FINMA la question des exigences particulières qu'elle est désormais tenue de satisfaire en matière de fonds propres, de liquidité, de concentration des risques et d'élaboration d'un plan d'urgence. Ces dernières années, elle avait déjà mis en œuvre diverses mesures en prévision de son éventuelle qualification de banque d'importance systémique. Ses deux centres de calcul de Berne et de Zofingue sont par exemple conçus pour assurer la continuité de ses systèmes informatiques et, partant, de la fourniture des services de paiement. De plus, elle dispose déjà de fonds propres dépassant les exigences légales, y compris les exigences s'appliquant aux banques d'importance systémique. Les clients ne devraient rien remarquer des changements en cours: pour eux, PostFinance restera le partenaire digne de confiance auquel confier son argent en toute sécurité.

Programme fiscal américain

En décembre 2013, PostFinance s'était enregistrée comme établissement de catégorie 2 aux fins de l'application du programme fiscal des Etats-Unis. Deux ans plus tard, en décembre 2015, la procédure s'est achevée par la signature d'un accord de non-poursuite (Non-Prosecution Agreement, NPA). PostFinance s'y est notamment engagée à effectuer un versement unique de 2 millions de dollars américains, à titre de régularisation du passé. Depuis juillet 2014, les personnes dites américaines (US-Person) sont en outre soumises aux exigences de la loi états-unienne intitulée «Foreign Account Tax Compliance Act» (FATCA).

Selon la déclaration commune signée par les Etats-Unis et la Suisse, les banques de la catégorie 2 doivent présenter une documentation détaillée et surtout exhaustive des relations passées et actuelles entretenues avec des personnes américaines. Les éventuelles lacunes sont punies d'amendes pouvant atteindre 50% du solde maximal présenté par les comptes de ces personnes, peu importe que les fonds concernés aient été correctement imposés ou non. PostFinance a pu documenter sans lacunes la grande majorité de ses relations clients. Seuls quelques clients – anciens pour la plupart – n'ont pas fourni les documents exigés, d'où le versement unique de 2 millions de dollars évoqué plus haut.

Le NPA reconnaît la position particulière de PostFinance sur le marché financier suisse. Chargée de remplir en Suisse le mandat légal de fourniture du service universel, celle-ci a en effet l'obligation d'ouvrir un compte pour toute personne qui le souhaite, y compris pour les personnes américaines. Le NPA confirme en outre que PostFinance n'a, à aucun moment, démarché systématiquement ni activement des personnes américaines. Le marché principal de PostFinance était et reste la Suisse.

TWINT

TWINT est la première solution de paiement de Suisse utilisable sur tous les canaux. Réunissant les mondes physique et numérique, TWINT propose une expérience nouvelle en matière d'achats. Cette application permet de payer partout de manière simple et rapide avec son smartphone: à la caisse d'un magasin, à un distributeur automatique, sur Internet, dans d'autres applications, à des manifestations ou entre amis. Elle s'appuie à cet effet sur la technologie Bluetooth. A la différence des autres solutions de portefeuille électronique proposées à ce jour, TWINT ne nécessite pas de carte de crédit ou de débit et fonctionne avec n'importe quel compte postal ou bancaire, quel que soit le prestataire de télécommunication. Et c'est comme se servir d'un porte-monnaie traditionnel: il faut y mettre de l'argent avant de pouvoir le dépenser. TWINT est indépendante et fonctionne sur tous les systèmes d'exploitation iOS et Android courants.

Le déploiement national de TWINT a débuté en novembre 2015 et l'application est déjà utilisable à quelque 12 000 caisses. Elle s'impose en outre comme la norme suisse de paiement mobile: non seulement la Banque cantonale bernoise, la banque Valiant et PostFinance, mais encore les banques cantonales de Thurgovie, des Grisons, de Schaffhouse, de Genève et de Bâle ainsi que la Banque Coop et l'Hypothekbank Lenzburg misent sur TWINT. L'application permet aussi d'effectuer des paiements directs entre amis. Elle propose ainsi le premier système pair à pair (P2P) interbancaire, grâce auquel plus de 5 millions de clients de dix banques – pour l'instant – peuvent s'envoyer de l'argent en quelques secondes.

Core Banking Transformation (CBT)

Le release Core Banking Transformation (CBT) déployé en octobre 2015 est un premier jalon essentiel de l'harmonisation des services de paiement en Suisse et revêt à ce titre une importance particulière pour PostFinance. Cette adaptation des systèmes informatiques a posé les bases de la migration de nos clients vers de nouveaux formats et plateformes de paiement.

En septembre 2015, le Conseil d'administration de PostFinance a approuvé le plan directeur 2.0 du programme CBT, ouvrant ainsi la voie à son développement jusqu'à et y compris le go live, en 2018. C'est un autre jalon important. CBT renouvelle entièrement le système de noyau bancaire de PostFinance et constituera la plateforme centrale sur laquelle reposera l'exercice de notre cœur de métier. Il jouera un rôle important dans le maintien du leadership de PostFinance sur le marché suisse des services de paiement.

Nouvelle offre d'e-trading à partir de mai 2016

En mai 2014, PostFinance a conclu un partenariat stratégique avec Swissquote, dont elle a acquis 5% du capital social. Les deux entreprises entendent tirer profit de synergies et collaborer au développement du marché des services financiers électroniques. Swissquote est donc notre nouveau partenaire dans le domaine des services d'e-trading depuis l'automne 2015. Le passage de notre ancien partenaire – la Banque Cantonale Vaudoise (BCV) – au nouveau s'accompagne inévitablement de certains changements.

En octobre 2015, la nouvelle plateforme d'e-trading destinée à assurer la coopération avec Swissquote est entrée dans sa phase d'exploitation pilote. PostFinance y joue le rôle de négociant agissant pour le compte de ses clients ainsi que de banque de dépôt. Quant à Swissquote, elle assure l'exploitation et la maintenance de la plateforme. En mai 2016, 60 000 clients e-trading migreront vers la nouvelle plateforme.

PostFinance examine en outre avec Swissquote l'option de la gestion de fortune électronique automatisée. Elle mène en particulier une étude sur sa faisabilité technique et légale et sur sa rentabilité.

Perspectives

L'environnement économique reste très exigeant. En Suisse, l'appréciation du franc qui a suivi l'abandon du cours plancher de notre monnaie face à l'euro s'est traduite par un net ralentissement de la croissance économique. L'Europe – en particulier la zone euro – est toujours aux prises avec une croissance anémique et des problèmes d'endettement et de structure irrésolus. Les Etats-Unis s'en sortent mieux: le 16 décembre 2015, la Réserve fédérale (Fed) a relevé son taux directeur de 0,25%, après neuf ans de stagnation au niveau le plus bas. On s'attend à d'autres ajustements graduels à la hausse ces prochains temps.

En Suisse, les prévisions sont à la persistance de l'actuel plus bas historique (négatif) du taux d'intérêt en francs. La situation du marché a des effets sur la politique de risque et sur les décisions stratégiques de placement qui en découlent. De plus, les prescriptions à venir de répartition des risques limiteront les investissements en lettres de gage suisses bénéficiant de la notation la plus haute. Nous allons néanmoins maintenir la qualité élevée de notre portefeuille d'actifs.

PostFinance continue à disposer d'importantes liquidités. Or, en raison de l'interdiction légale qui lui est faite d'octroyer des crédits et des hypothèques, elle n'est pas en mesure – contrairement aux autres acteurs du marché – de suffisamment les réduire.

Etant donné que depuis le 22 janvier 2015, un intérêt négatif est perçu sur la partie des avoirs en compte de virement auprès de la BNS dépassant un certain montant exonéré, PostFinance a pris des mesures pour répercuter ces frais sur les clients principaux et les banques.

Les adaptations des taux d'intérêt rémunérant les fonds des clients appliquées en novembre 2015 – en particulier sur les marchés partiels de l'épargne et de la prévoyance – ont certes un effet stabilisateur sur les marges, mais ne permettront pas de compenser le recul des revenus à long terme. Il est donc indispensable de développer de manière ciblée les sources de revenus ne dépendant pas des taux d'intérêt.

S'agissant des comptes commerciaux et des comptes associations, PostFinance en a adapté la structure tarifaire: les frais de gestion de compte sont restés inchangés, mais sont désormais appliqués – depuis le 1^{er} janvier 2016 – à tous les clients commerciaux. Auparavant la gestion du compte était gratuite à partir d'un avoir annuel moyen de 7500 francs. Pour ce qui est des comptes privés, la règle de la gratuité à partir d'un patrimoine annuel moyen de 7500 francs a été maintenue.

PostFinance a en outre adapté les frais perçus sur certains services ne couvrant pas leurs coûts, également avec effet au 1^{er} janvier 2016. Sont concernés les rejets BV/BVR/BPR, les recherches, les annulations de paiements BVR, les chèques postaux et les extraits de compte sur papier. Si ces services étaient auparavant fournis à des conditions plus avantageuses, voire gratuitement, c'était grâce aux marges élevées dégagées sur les activités globales.

La communication de hausses des prix n'est jamais agréable. La plupart des analyses tarifaires comparatives montrent toutefois que PostFinance offre à ses clients un excellent rapport prix/prestations, même après ces adaptations de taux d'intérêt et de tarifs.

En novembre 2015, SIX Group SA et PostFinance SA ont convenu de collaborer dans le domaine des e-factures pour clients e-banking et dans celui des prélèvements interbancaires. Les deux entreprises veulent créer une solution de marché au niveau suisse couvrant les deux domaines: e-factures pour clients e-banking et échange de prélèvements entre toutes les banques suisses. Dans le cadre de cette coopération, PostFinance prendra une participation dans la société SIX Paynet SA.

Réconciliation

PostFinance établit ses comptes selon les directives International Financial Reporting Standards (IFRS) du groupe et selon les prescriptions comptables pour les banques (PCB). Les tableaux ci-dessous présentent les différences entre les bilans et les comptes de résultat conformes à l'une et à l'autre approche et réconcilient les totaux des bilans et les bénéfices de l'exercice selon les directives IFRS du groupe et les PCB.

Depuis le 26 juin 2013, PostFinance est une société anonyme de droit privé. Disposant de l'autorisation d'exercer une activité de banque et de négociant en valeurs mobilières, elle est soumise à la surveillance de la FINMA.

Bilan

PostFinance SA Réconciliation des bilans selon les directives IFRS du groupe et les PCB		31.12.2015	31.12.2014
En millions de CHF			
Total du bilan	selon les directives IFRS du groupe	114 468	118 829
Actifs			
Créances sur les clients	Correctif de valeur sur prêt Débiteurs Services SA	-3	-
Immobilisations financières	Réévaluation d'immobilisations financières détenues jusqu'à l'échéance	69	134
	Actions, principe de la valeur la plus basse selon les PCB	-91	-122
	Obligations OCI ¹ dans immobilisations financières	-139	-65
Participations	Amortissement participation Débiteurs Services SA dans comptes PCB	-1	-1
	Amortissement titres de participation	-2	-
Immobilisations corporelles	Réévaluation d'immeubles	378	384
	Goodwill dans PCB, moins amortissement	1 400	1 600
Autres actifs	Impôts latents actifs	-452	-533
	Compte de compensation actifs	2	5
Postes dans autres engagements envers les clients	Propres comptes postaux de PostFinance (finances/immobilier)	-3	0
Postes dans autres passifs	Juste valeur de couverture, swaps de taux d'intérêt	63	38
Différence actifs	PCB – directives IFRS du groupe	1 221	1 440
Passifs			
Autres engagements envers les clients	Propres comptes postaux de PostFinance (finances/immobilier)	-3	0
Autres passifs	Compte de compensation passifs	5	9
	Engagements de prévoyance	-179	-170
	Impôts latents passifs	-63	-46
	Transfert part fonds propres OCI ¹	9	22
	Juste valeur de couverture, swaps de taux d'intérêt	63	38
Réserve légale issue du capital	Réserves issues du capital (provenant de réévaluations)	1 655	1 864
	Réserves issues de bénéfices IFRS	188	188
Bénéfice de l'exercice	Différence entre les bénéfices selon les directives IFRS du groupe et les PCB	-209	-209
Postes dans immobilisations financières	Obligations OCI ¹ dans immobilisations financières	-139	-65
OCI ¹ uniquement selon les directives IFRS du groupe	OCI ¹ provenant d'actions et participations	-106	-191
Différence passifs	PCB – directives IFRS du groupe	1 221	1 440
Total du bilan	selon les PCB	115 689	120 269

1 Other Comprehensive Income (autres éléments du résultat présentés directement dans les fonds propres)

Réconciliation des comptes de résultat

PostFinance SA | Réconciliation des comptes de résultat selon les directives IFRS du groupe et les PCB

En millions de CHF		2015	2014
Résultat de l'exercice selon les directives IFRS du groupe		430	376
Produits des intérêts et des escomptes	Amortissement d'immobilisations financières réévaluées détenues jusqu'à l'échéance	-65	-78
Divers postes de résultat	Immobilisations financières, principe de la valeur la plus basse selon les PCB	-28	20
Produits des intérêts et des dividendes des opérations de négoce	Part FX compte de compensation en monnaie étrangère	0	0
Variations des correctifs de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts	Correctif de valeur sur prêts IC	-3	0
Résultat des aliénations d'immobilisations financières	Plus-values réalisées sur ventes (anticipées)	-9	-20
Charges de personnel	Différences d'évaluation IAS 19 et Swiss GAAP RPC 16	16	15
Correctifs de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	Immeubles réévalués	-2	-4
	Correctif de valeur individuel suite à la diminution de la valeur de marché	-2	-1
	Goodwill	-200	-200
	Participations	-6	-
Impôts	Produits d'impôts latents selon les directives IFRS du groupe	90	59
Bénéfice de l'exercice selon les PCB		221	167

Comptes annuels statutaires

PostFinance publie des comptes annuels conformes aux prescriptions comptables du droit bancaire (art. 25 à 28 de l'ordonnance sur les banques; circulaire FINMA 2015/1 «Comptabilité banques», PCB).

Les comptes statutaires affichent un bénéfice après impôts de 221 millions de francs, pour un total du bilan qui a diminué en 2015 à 116 milliards de francs. S'élevant à 20,1%, le ratio de fonds propres de PostFinance est nettement supérieur aux exigences minimales selon Bâle III.

Bilan

PostFinance SA | Bilan selon les PCB

En millions de CHF	Note	31.12.2015	31.12.2014
Actifs			
Liquidités		38 882	41 746
Créances sur les banques		4 471	3 948
Créances résultant d'opérations de financement de titres	5	311	1 309
Créances sur les clients	6	10 993	10 704
Créances hypothécaires	6	0	0
Opérations de négoce		–	–
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	7	61	5
Autres instruments financiers évalués à la juste valeur		–	–
Immobilisations financières	8	57 395	59 055
Comptes de régularisation		653	682
Participations	9, 10	59	48
Immobilisations corporelles	11	1 175	1 027
Valeurs immatérielles	12	1 400	1 600
Autres actifs	13	289	145
Total des actifs		115 689	120 269
Total des créances subordonnées		–	–
dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance		–	–
Passifs			
Engagements envers les banques		1 220	2 788
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	5	108	–
Engagements résultant des dépôts des clients		106 966	110 111
Engagements résultant d'opérations de négoce		–	–
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	7	210	174
Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur		–	–
Obligations de caisse		134	155
Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage		–	–
Comptes de régularisation		118	122
Autres passifs	13	17	33
Provisions	16	13	12
Réserves pour risques bancaires généraux		–	–
Capital social	17	2 000	2 000
Réserve légale issue du capital		4 682	4 682
dont réserve issue d'apports en capital exonérés fiscalement		4 682	4 682
Réserve légale issue du bénéfice		–	–
Réserves facultatives issues du bénéfice		–	–
Bénéfice reporté		–	25
Bénéfice		221	167
Total des passifs		115 689	120 269
Total des engagements subordonnés		–	–
dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance		–	–

PostFinance SA | Opérations hors bilan

En millions de CHF	31.12.2015	31.12.2014
Engagements conditionnels	1	–
Engagements irrévocables	676	656
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	–	–
Crédits par engagement	–	–

Réconciliation des comptes DEC et PCB

PostFinance a établi ses comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2015 selon les nouvelles prescriptions comptables pour les banques (PCB; circulaire FINMA 2015/1). Afin d'assurer la comparabilité de ces comptes avec ceux établis précédemment, les données financières arrêtées au 31 décembre 2014 ont été adaptées à la nouvelle structure comptable. Il n'y a pas eu de nouvelles évaluations.

Compte de résultat

PostFinance SA | Compte de résultat selon les PCB

En millions de CHF	Note	2015	2014
Produits des intérêts et des escomptes		196	220
Produits des intérêts et des dividendes des opérations de négoce		–	–
Produits des intérêts et des dividendes des immobilisations financières		852	943
Charges d'intérêts		–95	–198
Résultat brut des opérations d'intérêts		953	965
Variations des correctifs de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts		13	–87
Résultat net des opérations d'intérêts		966	878
Produits des commissions sur les titres et les opérations de placement		42	42
Produits des commissions sur les opérations de crédit		14	94
Produits des commissions sur les autres prestations de services		639	630
Charges de commissions		–497	–591
Résultat des opérations de commissions et des prestations de services		198	175
Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur	25	188	166
Résultat des aliénations d'immobilisations financières		34	37
Produits des participations		1	1
Résultat des immeubles		56	55
Autres produits ordinaires		142	120
Autres charges ordinaires		–50	–13
Autres résultats ordinaires		183	200
Produits d'exploitation		1 535	1 419
Charges de personnel	27	–473	–458
Autres charges d'exploitation	28	–518	–509
Charges d'exploitation		–991	–967
Correctifs de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles		–258	–237
Variations des provisions et autres correctifs de valeur, pertes		–10	–12
Résultat opérationnel		276	203
Produits extraordinaires	29	4	7
Charges extraordinaires		–	–
Variations des réserves pour risques bancaires généraux		–	–
Impôts	30	–59	–43
Bénéfice		221	167

Répartition du bénéfice

PostFinance SA | Bénéfice au bilan

En millions de CHF	31.12.2015	31.12.2014
Bénéfice de l'exercice	221	167
Bénéfice reporté	-	25
Total du bénéfice au bilan	221	192

Le Conseil d'administration de PostFinance SA propose à l'Assemblée générale qui se réunira le 8 avril 2016 (exercice précédent: 27 mars 2015) d'approuver la répartition du bénéfice ci-dessous.

PostFinance SA | Répartition du bénéfice

En millions de CHF	31.12.2015	31.12.2014
Affectation à d'autres réserves	-	-
Distribution de dividendes	221	192
Bénéfice reporté à nouveau	-	-
Total du bénéfice au bilan	221	192

Tableau des flux de trésorerie

PostFinance SA | Tableau des flux de trésorerie selon les PCB

En millions de CHF

	Sources 2015	Emplois 2015	Sources 2014	Emplois 2014
Flux de fonds du résultat opérationnel (financement interne)				
Bénéfice de l'exercice	221	–	167	–
Correctifs de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	257	–	237	–
Provisions et autres correctifs de valeur	1	–	2	–
Variations des correctifs de valeur pour risques de défaillance et pertes	–	13	87	–
Délimitations actives	29	–	39	–
Délimitations passives	–	4	–	51
Autres postes	65	–	78	–
Dividende de l'exercice précédent	–	192	–	240
Solde	364	–	319	–
Flux de fonds des transactions relatives aux capitaux propres				
Capital-actions	–	–	–	–
Ecritures par les réserves	–	–	–	–
Solde	–	–	–	–
Flux de fonds des mutations relatives aux participations, immobilisations corporelles et valeurs immatérielles				
Participations	–	15	–	34
Immeubles	3	121	0	89
Autres immobilisations corporelles	–	82	–	21
Valeurs immatérielles	–	–	–	–
Solde	–	215	–	144
Flux de fonds de l'activité bancaire				
Engagements envers les banques	–	1 568	408	–
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	108	–	–	–
Engagements résultant des dépôts des clients	–	3 145	2 992	–
Obligations de caisse	–	22	–	5
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	37	–	153	–
Autres engagements	–	16	–	84
Créances sur les banques	–	523	–	867
Créances résultant d'opérations de financement de titres	997	–	5 842	–
Créances sur les clients	–	289	–	1 146
Créances hypothécaires	0	–	–	–
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	–	56	91	–
Immobilisations financières	1 608	–	–	4 820
Autres créances	–	144	–	107
Solde	–	3 013	2 457	–
Etat des liquidités				
Liquidités	2 864	–	–	2 632
Solde	2 864	–	–	2 632
Total	3 228	3 228	2 776	2 776

Etat des capitaux propres

Présentation de l'état des capitaux propres

En millions de CHF	Capital social	Réserve issue du capital	Réserve issue du bénéfice	Réserves pour risques bancaires généraux	Réserves facultatives issues du bénéfice et bénéfice reporté	Résultat de la période	Total
Capitaux propres au 01.01.2015	2 000	4 682	–	–	192	–	6 874
Dividendes	–	–	–	–	–192	–	–192
Bénéfice	–	–	–	–	–	221	221
Capitaux propres au 31.12.2015	2 000	4 682	0	0	0	221	6 903

Annexe

1 | Indication de la raison sociale, de la forme juridique et du siège de la banque

Raison sociale: PostFinance SA (numéro d'entreprise CHE-114.583.749)
 Forme juridique: société anonyme (SA)
 Siège: Berne (Suisse)

2 | Principes de comptabilisation et d'évaluation

Principes généraux

Les principes régissant la tenue des comptes, l'établissement du bilan et l'évaluation reposent sur le code des obligations, sur la loi sur les banques et ses ordonnances, sur les dispositions statutaires et sur les directives de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA). Les comptes individuels statutaires donnent une image fidèle et correspondant à la réalité des situations patrimoniale et financière ainsi que des revenus de l'entreprise, conformément aux prescriptions comptables pour les banques, négociants en valeurs mobilières, groupes et conglomérats financiers.

Les divers chiffres présentés dans les annexes sont arrondis aux fins de la publication, mais les calculs sont effectués sur la base des chiffres non arrondis. Il peut donc en résulter de légères différences d'arrondi.

Conversion des monnaies étrangères

Les postes du bilan en monnaie étrangère sont convertis au cours du jour de clôture de l'exercice. Les résultats de change (bénéfices et pertes) sont comptabilisés avec effet sur le résultat. Les produits et les charges sont convertis au cours du jour déterminant.

Cours du jour de référence

	31.12.2015	31.12.2014
EUR	1,0810	1,2028
USD	0,9900	0,9892
GBP	1,4685	1,5392

Compensation

PostFinance ne pratique pas la compensation, à quelques exceptions près. C'est ainsi que les créances et les engagements ne sont compensés que lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies: les créances et les engagements découlent d'opérations semblables effectuées avec la même contrepartie, dans la même monnaie et avec la même échéance ou une échéance antérieure de la créance, et ne présentent aucun risque de contrepartie. Les valeurs de remplacement positives et négatives avec la même contrepartie sont compensées dans la mesure où une convention bilatérale reconnue juridiquement et applicable a été conclue à cet effet. Les correctifs de valeur sont déduits des postes actifs correspondants.

Inscription au bilan selon le principe de la date de conclusion/date de règlement

Les opérations sur titres sont en principe comptabilisées à la date de conclusion. Les opérations sur devises et sur le marché monétaire sont portées au bilan à la date de règlement (date de valeur). Jusqu'à cette date, les opérations sur devises sont inscrites au bilan à leur valeur de remplacement sous les postes valeurs de remplacement positives ou négatives des instruments financiers dérivés.

Principes d'évaluation généraux

Les postes détaillés présentés dans une rubrique du bilan sont évalués individuellement (évaluation individuelle).

Liquidités, créances sur les banques et créances résultant d'opérations de financement de titres

L'inscription au bilan a lieu à la valeur nominale ou à la valeur d'acquisition, sous déduction des correctifs de valeur pour les créances compromises. La dépréciation correspond à la différence entre la valeur comptable de la créance et le montant pouvant probablement être encaissé, compte tenu du risque de contrepartie et du produit net de la réalisation d'éventuelles sûretés. Les éventuels agios et disagios de créances bancaires sont ajustés à la durée des créances concernées. Les liquidités qui résultent des opérations de prise en pension (reverse repurchase) sont présentées en tant que créances résultant d'opérations de financement de titres. Les immobilisations financières obtenues à titre de garantie pour ces opérations ne sont en principe pas portées au bilan. Les produits d'intérêts provenant d'opérations de prise en pension sont délimités par période. Les opérations de prêt ou d'emprunt de titres sont comptabilisées à la valeur du dépôt d'espèces reçu ou effectué, y compris les intérêts courus. Les titres empruntés ou reçus en garantie ne sont portés au bilan que si PostFinance obtient le contrôle des droits contractuels liés à ces titres. Inversement, les titres prêtés ou fournis en garantie ne sont supprimés du bilan que si PostFinance perd les droits contractuels liés à ces titres. La valeur de marché des titres empruntés ou prêtés est surveillée quotidiennement, afin, si nécessaire, de fournir ou d'exiger des garanties supplémentaires. La couverture des titres des opérations de prise en pension et des opérations de prêt de titres est assurée chaque jour aux valeurs de marché. Les taxes perçues ou payées en relation avec des opérations de prêt ou de pension de titres sont comptabilisées en résultat des opérations de commissions et de prestations de services.

Créances sur les clients et créances hypothécaires

L'inscription au bilan a lieu à la valeur nominale ou à la valeur d'acquisition, sous déduction des correctifs de valeur pour les créances compromises. La dépréciation correspond à la différence entre la valeur comptable de la créance et le montant pouvant probablement être encaissé, compte tenu du risque de contrepartie et du produit net de la réalisation d'éventuelles sûretés. Les éventuels agios et disagios de créances bancaires sont ajustés à la durée des créances concernées. Les créances sont classées comme étant compromises au plus tard lorsque les paiements prévus contractuellement au titre du remboursement du capital et/ou des intérêts accusent un retard de plus de 90 jours. Les intérêts impayés depuis plus de 90 jours sont réputés en souffrance. En sus des correctifs de valeur individuels, PostFinance constitue des correctifs de valeur de portefeuille destinés à couvrir les pertes déjà subies à la date de clôture du bilan, mais non encore identifiables individuellement. Un ducroire est en outre constitué sur les découverts des clients privés et commerciaux remontant à plus de 60 jours. Les correctifs de valeur qui ne sont plus nécessaires du point de vue de l'économie d'entreprise sont dissous avec effet sur le résultat. Tous les correctifs de valeur sont directement déduits de ce poste du bilan.

Les intérêts en souffrance dont la perception est compromise ne sont plus portés en compte lorsque leur recouvrement est tellement douteux qu'il n'est plus considéré judicieux de les délimiter. Les prêts concernés sont alors présentés comme non rémunérés. Si une créance est classée comme entièrement ou partiellement irrécouvrable ou si elle est abandonnée, sa radiation est effectuée à la charge du correctif de valeur correspondant.

Opérations de négoce

Les portefeuilles de titres destinés au négoce acquis principalement dans le but de réaliser des bénéfices à court terme en exploitant de façon ciblée les variations de cours du marché sont évalués à leur valeur de marché (juste valeur). Les bénéfices et pertes réalisés et non réalisés résultant de ces portefeuilles sont présentés dans le résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur. Quant aux produits d'intérêts et de dividendes provenant de ces mêmes portefeuilles, ils sont comptabilisés dans le résultat des opérations d'intérêts. Si, exceptionnellement, aucune juste valeur n'est disponible, l'évaluation et l'inscription au bilan ont lieu selon le principe de la valeur la plus basse.

Valeurs de remplacement positives et négatives des instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés qui ne sont pas mis en compte selon les règles de la comptabilité de couverture ou n'en remplissent pas les conditions sont traités comme des instruments de négoce. Les instruments financiers dérivés acquis à des fins de négoce sont portés au bilan à leur valeur de marché. Par la suite, ils sont également évalués à leur valeur de marché. Les opérations de couverture sont inscrites au bilan (comptabilité de couverture) lorsque les instruments financiers dérivés compensent efficacement les fluctuations de la valeur de marché ou du flux de liquidités des transactions couvertes. L'efficacité des opérations de couverture est vérifiée semestriellement. Les couvertures de juste valeur sont utilisées pour couvrir la valeur de marché d'un actif ou d'un passif. Les variations de valeur aussi bien de l'instrument de couverture que de l'instrument sous-jacent sont comptabilisées dans le compte de résultat. Les couvertures de cash-flow servent à couvrir les transactions futures attendues. La partie efficace de la variation de valeur est imputée au compte de compensation, tandis que la partie inefficace est comptabilisée avec effet sur le résultat. Enfin, les valeurs de remplacement positives ou négatives de tous les instruments financiers dérivés sont présentées à leur juste valeur sous les postes valeurs de remplacement positives ou négatives des instruments financiers dérivés.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières assorties d'une échéance fixe que PostFinance a la possibilité et l'intention de conserver jusqu'à cette date sont évaluées selon la méthode du coût amorti (accrual method). Cette méthode prévoit la répartition de la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement (agio/disagio) sur la durée de l'immobilisation concernée, à l'aide de la méthode de la valeur actuelle. La détermination des valeurs de marché d'instruments financiers se fait sur la base des cotations boursières et de modèles d'évaluation (méthode de la valeur actuelle, etc.). La valeur de marché des instruments financiers cotés en bourse correspond donc à leur cours boursier, pour autant que celui-ci soit établi sur un marché liquide et efficient au niveau des prix. Les portefeuilles de titres de participation (actions) sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse, de même que les titres de créance acquis sans intention de les détenir jusqu'à l'échéance. PostFinance vérifie régulièrement les immobilisations financières quant à la présence d'indicateurs de dépréciation. Elle s'appuie principalement à cet effet sur l'évolution des valeurs de marché et sur la rétrogradation de la notation de crédit des immobilisations par des agences de notation reconnues ou par des banques qualifiées. En présence de tels indicateurs, elle détermine la valeur réalisable des immobilisations. En sus des correctifs de valeur individuels, PostFinance constitue des correctifs de valeur de portefeuille destinés à couvrir les pertes déjà subies à la date de clôture du bilan, mais non encore identifiables individuellement. Les deux types de correctifs de valeur sont directement déduits de ce poste du bilan. Les correctifs de valeur qui ne sont plus nécessaires du point de vue de l'économie d'entreprise sont dissous avec effet sur le résultat. Les recouvrements de créances amorties lors des exercices précédents sont imputés sur ce poste du bilan. Les immeubles destinés à la vente sont inscrits au bilan dans les immobilisations financières et évalués selon le principe de la valeur la plus basse.

Participations

Sont comptabilisés en tant que participations tous les titres de participation dans des entreprises que PostFinance a l'intention de détenir durablement. Leur inscription au bilan a lieu à la valeur d'acquisition – sous déduction des amortissements nécessaires du point de vue de l'économie d'entreprise – conformément au principe de l'évaluation séparée.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan à leur coût d'acquisition, déduction faite des amortissements cumulés, et sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité estimée. Cette durée est la suivante:

- infrastructure informatique: 3 à 4 ans;
- Postomat: 10 ans;
- logiciels de services de paiement: 10 ans;
- immeubles: 10 à 50 ans.

Les immobilisations corporelles liées à l'acquisition, à l'installation et au développement de logiciels de services de paiement sont portées à l'actif si elles présentent une utilité économique mesurable.

Les immobilisations corporelles sont régulièrement vérifiées quant à la présence d'indices de surévaluation. Le cas échéant, leur valeur comptable est comparée à leur valeur réalisable (valeur la plus élevée entre, d'une part, la juste valeur moins les frais de vente et, d'autre part, la valeur d'utilité). Si la valeur réalisable de l'actif est inférieure à sa valeur comptable, la dépréciation correspondant à l'écart entre les deux valeurs est comptabilisée avec effet sur le résultat. Les bénéfices résultant de la vente d'immobilisations corporelles sont comptabilisés dans les produits extraordinaires et les pertes dans les charges extraordinaires.

Valeurs immatérielles

Si l'évaluation initiale d'une acquisition d'entreprise met en évidence un excédent d'actif (goodwill), celui-ci est porté au bilan sous les valeurs immatérielles et amorti sur la durée d'utilité. En l'occurrence, le goodwill inscrit au bilan est amorti linéairement sur dix ans. Si une évaluation à la date de clôture du bilan montre qu'il n'est plus justifié d'y inscrire une part de goodwill, cette part est amortie en sus à cette date. Une telle évaluation est effectuée en présence d'indices de dépréciation (impairment).

Comptes de régularisation actifs et passifs

Les intérêts actifs et passifs, les commissions ainsi que les autres produits et charges de la période comptable sous revue sont délimités en fonction de la période, afin de garantir la présentation d'un compte de résultat correct.

Engagements envers les banques, engagements résultant d'opérations de financement de titres et engagements résultant des dépôts de la clientèle

Les comptes privés et les comptes commerciaux sont portés au bilan à la valeur nominale. Les immobilisations financières transférées en tant que sûretés lors des opérations de mise en pension continuent à être inscrites au bilan en tant qu'immobilisations financières. Les charges d'intérêts résultant des opérations de mise en pension sont délimitées par période. La couverture des titres des opérations de mise en pension et des opérations d'emprunt de titres est assurée chaque jour aux valeurs de marché. Les emprunts auprès des banques et les obligations de caisse sont portés au bilan à la valeur nominale.

Provisions

Des provisions sont constituées selon des critères objectifs pour tous les risques identifiés à la date de clôture du bilan. Elles sont présentées sous les postes concernés du bilan. Les provisions qui ne sont plus nécessaires du point de vue de l'économie d'entreprise sont dissoutes avec effet sur le résultat.

Engagements conditionnels, engagements irrévocables et engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires

Ces engagements sont présentés à la valeur nominale dans les opérations hors bilan. Des provisions sont constituées pour couvrir les risques prévisibles de défaillance.

Engagements de prévoyance

Conformément à la circulaire FINMA 2015/1, chiffres marginaux 495 ss, le traitement des engagements de prévoyance de PostFinance se fonde sur les recommandations Swiss GAAP RPC 16 et 26. Les collaborateurs de l'entreprise sont assurés auprès de la fondation Caisse de pensions Poste sous un régime à primauté mixte conforme à la LPP. Les plans de prévoyance assurent le personnel contre les conséquences économiques de la vieillesse, de l'invalidité et du décès. Les prestations de vieillesse de tous les assurés actifs sont calculées en primauté des cotisations et les prestations de risque (invalidité et décès) en primauté des prestations. Les charges résultant des engagements de prévoyance sont présentées dans les charges de personnel. L'engagement de prévoyance correspond à la valeur actuelle actuarielle des prestations assurées pour la période d'assurance imputable du collaborateur

et tient compte de l'avenir par l'intégration de probabilités statistiques concernant notamment l'invalidité et le décès.

La réserve de cotisations de l'employeur est confiée à la Caisse de pensions Poste et PostFinance SA n'a pas de pouvoir de disposition sur ces fonds. Le futur avantage économique de la réserve échappant ainsi à la compétence de PostFinance, les cotisations de l'employeur ne sont pas portées à l'actif.

Impôts

Les impôts sur le bénéfice sont déterminés en fonction des résultats réalisés durant la période sous revue. Le calcul des impôts latents passifs repose sur le taux d'imposition en vigueur. Les délimitations sont portées au bilan dans les comptes de régularisation actifs ou passifs.

Les effets fiscaux d'écarts temporels entre la valeur des actifs et des engagements figurant au bilan et leur valeur fiscale sont comptabilisés à titre d'impôts latents sous les provisions. Les impôts latents sont calculés séparément pour chaque exercice.

Externalisation de domaines d'activité (outsourcing)

PostFinance SA a externalisé divers services dans des sociétés du groupe. Des relations d'externalisation significatives existent en particulier avec Poste CH SA dans les domaines des services de paiement, des services financiers et des services informatiques et avec Swiss Post Solutions SA pour l'impression et l'expédition de documents de compte et pour la solution e-facture, ainsi qu'avec ces deux sociétés pour le service E-Post Office, qui consiste en une solution intégrée de communication commerciale physique et électronique. Les contrats concernés remplissent toutes les exigences de la FINMA, notamment en matière de secret bancaire et de protection des données.

Modifications de la présentation des comptes par rapport à l'exercice précédent

L'entrée en vigueur de la nouvelle circulaire 2015/1 «Comptabilité banques» de la FINMA (remplace la circulaire 2008/2) a entraîné des modifications de la présentation des comptes annuels (adaptation de la structure minimale du bilan, du compte de résultat et du tableau des flux de trésorerie). Les valeurs de comparaison sont conformes aux nouveaux principes d'établissement du bilan. Les principes d'évaluation sont restés inchangés.

Politique d'affaires lors de la mise en œuvre d'instruments financiers dérivés et de la comptabilité de couverture

PostFinance ne se sert d'instruments financiers dérivés que pour couvrir des risques de taux d'intérêt et des risques de change, moyennant l'application de la comptabilité de couverture.

Afin d'élargir son univers de placement, PostFinance investit dans des obligations en monnaie étrangère. Les risques de change sont alors couverts en transformant des obligations en monnaie étrangère refinancées en francs en obligations synthétiques en francs au moyen de swaps de devises et en mitigeant intégralement les risques de change.

La couverture des risques de change découlant de mandats d'actions repose sur des contrats roulants à terme sur devises, qui assurent la mitigation d'une grande partie de ces risques (> 80%).

Des swaps de taux d'intérêt sont utilisés pour gérer la durée d'actifs. Les obligations à durée longue (brève) sont transformées en obligations à durée brève (longue) au moyen de ces swaps. Les swaps de taux d'intérêt sont utilisés en l'occurrence pour gérer la stratégie de transformation des échéances sur l'ensemble du bilan.

Types d'opérations de base et d'opérations de couverture

PostFinance se sert de la comptabilité de couverture principalement en relation avec les obligations (couverture des risques de taux d'intérêt et des risques de change au moyen de swaps de taux d'intérêt et de swaps de devises) et avec les actions (couverture partielle des risques de change au moyen de contrats à terme sur devises).

Composition des groupes d'instruments financiers

Les immobilisations financières sensibles aux taux d'intérêt et aux taux de change sont couvertes par des micro-couvertures, tandis que les risques de change liés aux actions sont en majeure partie réduits à la faveur d'opérations à terme sur devises.

Corrélation économique entre les opérations de base et les opérations de couverture

Dès qu'un instrument financier est classé comme relation de couverture, PostFinance documente la relation entre l'instrument de couverture et l'opération de base couverte. Ce faisant, elle documente entre autres les objectifs et la stratégie de gestion des risques pour la transaction de couverture en jeu ainsi que les méthodes d'appréciation de l'efficacité de la relation de couverture. La corrélation économique entre l'opération de base et l'opération de couverture est régulièrement appréciée de façon prospective à l'aide de tests d'efficacité, moyennant l'observation de l'évolution opposée des valeurs et de la corrélation.

Mesure de l'efficacité

Une couverture est réputée très efficace lorsque les critères ci-dessous sont pour l'essentiel remplis.

- La couverture est jugée très efficace aussi bien lors de sa comptabilisation initiale (de façon prospective à l'aide d'une analyse de régression) que pendant sa durée (de façon rétrospective à l'aide de la méthode dite «dollar offset»).
- Il existe une étroite corrélation entre l'opération de base et l'opération de couverture.
- Les variations de valeur respectives de l'opération de base et de la transaction de couverture sont opposées en relation avec le risque couvert.
- Les résultats effectifs de la couverture se situent dans une fourchette de 80% à 125%.

Inefficacité

Si les résultats du test d'efficacité se situent dans la fourchette prescrite (80% à 125%), il est permis d'appliquer la comptabilité de couverture selon la norme IAS 39 pour la période concernée. S'il en résulte une partie inefficace, celle-ci est comptabilisée dans le compte de résultat de la période concernée.

Evénements postérieurs à la date de clôture

Aucun événement significatif requérant d'être porté au bilan et/ou commenté dans l'annexe n'est survenu entre le 31 décembre 2015 et le moment où les comptes ont été établis.

3 | Gestion des risques

PostFinance dispose d'un système approprié de gestion des risques financiers et opérationnels, conforme à la réglementation bancaire. Les risques métier spécifiques de PostFinance, en particulier les risques de taux d'intérêt, de liquidité, de crédit et de marché, ainsi que les risques opérationnels sont gérés au moyen des méthodes et instruments usuels dans la branche.

Organisation

Le Conseil d'administration de PostFinance réalise chaque année une évaluation des risques. Il édicte les directives d'ordre supérieur et les principes régissant la gestion des risques financiers et opérationnels, approuve la politique de risque et définit les conditions-cadres et les limites que les services opérationnels sont tenus de respecter dans la gestion des risques. Ces limites sont conformes à l'approche standard adoptée dans la réglementation internationale et correspondent au niveau maximal de risque que PostFinance peut prendre, exprimé en «fonds propres requis selon les dispositions réglementaires». L'exposition maximale de PostFinance au risque dépend en outre de sa capacité à assumer des risques et de la propension du Conseil d'administration à en prendre. Le comité directeur de PostFinance est responsable de la gestion active des risques financiers et opérationnels, dans le respect des conditions-cadres définies par le Conseil d'administration. Il veille en outre au maintien d'une infrastructure de gestion des risques appropriée à tous points de vue: organisation, personnel, moyens techniques et méthodes. Relève également de ses tâches et responsabilités la mise en œuvre opérationnelle du pilotage et de la surveillance des risques, moyennant la fixation de limites propres à chaque catégorie de risques et la définition de règles régissant le reporting de la surveillance des risques. Le comité directeur est informé par des rapports mensuels du résultat des mesures des risques.

et de l'état de ces derniers par rapport aux limites fixées et se fonde sur ces informations pour décider d'éventuelles mesures de pilotage. La section Gestion des risques de PostFinance assiste le comité directeur et le comité Asset & Liability – dûment mandaté – dans le pilotage des risques financiers au niveau du bilan dans son ensemble. Elle identifie et mesure les risques financiers auxquels PostFinance est exposée, propose des mesures de pilotage, puis surveille l'efficacité des mesures adoptées et en rend compte. La section Contrôle des risques de PostFinance définit quant à elle des instruments appropriés d'identification, de mesure, d'évaluation et de contrôle des risques non financiers auxquels PostFinance est exposée et assiste les responsables des risques dans l'utilisation desdits instruments. Dans sa fonction de contrôle indépendant, elle surveille le profil de risque pour chaque catégorie de risques et donne un vue d'ensemble centralisée de l'état global des risques chez PostFinance SA.

Méthodes de mesure des risques financiers

Les méthodes de mesure et de surveillance des risques s'appliquent aussi bien au niveau de chaque portefeuille de PostFinance qu'à celui de son bilan dans sa totalité. La délimitation et la surveillance des risques sont assurées à l'aide d'un système de limites pluridimensionnel. Pour mesurer les risques financiers, on a recours à différentes méthodes plus ou moins complexes, l'objectif prioritaire étant de s'assurer que les instances de surveillance disposent en permanence des données nécessaires pour piloter les risques adéquatement. Les méthodes de mesure des risques appliquées par PostFinance comprennent des méthodes fondées sur des analyses de scénarios (p. ex. pour mesurer les effets des risques de variation des taux d'intérêt ou de l'épuisement des limites du risque de crédit sur les produits), des analyses de sensibilité (p. ex. pour mesurer les effets du risque de taux d'intérêt sur la valeur actuelle) et des méthodes reposant sur la valeur à risque (p. ex. pour mesurer le risque de valeur de marché découlant d'investissements dans des actions).

Gestion des risques financiers chez PostFinance

PostFinance suit, mesure, pilote et surveille en permanence les risques financiers suivants:

Risques de taux d'intérêt et de structure du bilan

Par risque de taux d'intérêt, on entend les effets potentiels d'une variation des taux d'intérêt du marché sur la valeur actuelle des actifs et des passifs du bilan – effets résultant principalement de l'asymétrie des échéances de ces actifs et passifs – ainsi que sur le résultat des opérations d'intérêts dans le compte de résultat. Les opérations de PostFinance figurant au bilan sont une source de revenus essentielle pour la Poste. Or, comme les variations de taux ont un impact direct sur les produits d'intérêts nets, les risques de taux présentent une grande importance. Les fonds inscrits au passif de PostFinance sont en majeure partie des fonds des clients, sans engagements fixes concernant les taux d'intérêt et le capital. Les engagements concernant les taux d'intérêt et le capital sont donc estimés à l'aide d'un modèle de réplique, qui doit tendre à représenter les produits clients similaires avec des échéances aussi symétriques que possible et moyennant une réduction de la volatilité de leurs marges d'intérêts. Tenant compte de la sensibilité visée de la valeur actuelle des fonds propres, le comité directeur fixe les échéances des placements sur les marchés monétaire et des capitaux à l'intention de la section Trésorerie, définissant ainsi la stratégie de transformation des échéances. Le déséquilibre qui en résulte entre les engagements de taux d'intérêt des passifs et des actifs correspond à la transformation des échéances, qui est pilotée dans une double perspective de valeur actuelle et de revenus. L'approche de la valeur actuelle rend compte en l'occurrence de l'effet net d'une modification de taux sur les fonds propres de PostFinance lors de variations de la courbe des taux d'intérêt. Les flux de fonds à recevoir sont actualisés conformément à la formule de calcul de la valeur actuelle ajustée au risque. La sensibilité est déterminée compte tenu, d'une part, d'un mouvement parallèle de la courbe des taux et, d'autre part, de chocs de taux isolés à différentes maturités (taux directeurs). Au contraire de l'approche de la valeur actuelle, celle des revenus analyse les répercussions de plusieurs scénarios de taux potentiels s'étendant sur plusieurs périodes sur les futurs résultats des opérations d'intérêts de PostFinance. On procède en l'occurrence à des simulations de rendement dynamiques reposant sur divers scénarios déterministes. Les scénarios déterministes décrivent l'évolution future des taux d'intérêt du marché et, pour chaque portefeuille de réplique, l'évolution des taux d'intérêt clients et du volume des fonds des clients qui en résultera, ainsi que, le cas échéant, les différentes stratégies de transformation des échéances. Au 31 décembre 2015, la variation absolue de la valeur actuelle des fonds propres pour un mouvement parallèle de la courbe des taux de – 100 points de base était de – 410 millions de francs (exercice précédent: – 46 millions pour un mouvement de – 100 points de base). PostFinance applique actuellement une transformation

négative des échéances, ce qui signifie que des hausses des taux d'intérêt auraient un effet globalement positif sur la valeur actuelle. Un mouvement de – 100 points de base représente donc le scénario de taux adverse. La cause de l'extension de la transformation négative des échéances réside en particulier dans l'augmentation de la durée de passifs. Dans un environnement de marché difficile, il n'a en effet pas été possible d'étendre suffisamment la durée des opérations de placement pour compenser les effets de cette augmentation de la durée de passifs. Les effets du scénario adverse sur les revenus par rapport au scénario de base se sont montés à –41 millions de francs (exercice précédent: –27 millions) à 1 an.

Risque de crédit

Bien qu'elle dispose d'une licence bancaire depuis le 26 juin 2013, PostFinance SA n'a pas le droit, en vertu de la législation postale, d'accorder directement des crédits ou des hypothèques. Les fonds rémunérés des clients ne servent donc pas à financer des crédits hypothécaires, mais sont placés sur les marchés monétaire et des capitaux. PostFinance applique en l'occurrence une stratégie de placement très prudente et les critères de décision prioritaires dans ce domaine sont la liquidité et la solvabilité. Une part importante des fonds des clients est en outre toujours déposée auprès de la BNS, en tant qu'avois en compte de virement. Le risque de crédit découle du danger qu'une contrepartie ne puisse plus tenir ses engagements, provoquant ainsi des pertes chez son partenaire. Il croît avec la concentration des contreparties dans une même branche ou dans une même région, du fait que des difficultés économiques affectant la branche ou la région en question peuvent nuire à la solvabilité de tout un groupe de contreparties, par ailleurs indépendantes les unes des autres. Le risque de crédit lié aux placements effectués par la section Trésorerie sur les marchés monétaire et des capitaux est contrôlé par des prescriptions en matière de placements et de limites. Les limites s'appliquent au niveau des contreparties et à celui de la structure des notations, ainsi qu'au pilotage des risques pays. En particulier, les placements ne peuvent être opérés qu'auprès de débiteurs bénéficiant d'une notation et dont la solvabilité soit de qualité «investment grade». Les indications ou restrictions de placement reposent sur des notations publiquement accessibles établies par des agences de notation reconnues ou par des banques qualifiées et sont adaptées en permanence aux variations de solvabilité des contreparties. Le respect des prescriptions en matière de limites est non seulement surveillé en permanence, mais encore vérifié avant chaque opération.

Remarque sur le risque de concentration dans le domaine des sûretés

Le risque de concentration dans le domaine des sûretés (collaterals) peut résulter des opérations repo (placement monétaire contre sûretés) et des opérations de prêt de titres (prêt de titres contre sûretés). Les sûretés protègent PostFinance contre le risque de défaillance de la contrepartie, puisqu'elles peuvent être réalisées au cas où ce risque se concrétiserait. Les concentrations élevées dans le portefeuille de sûretés sont mesurées, surveillées et limitées, car des pertes de valeur significatives de ces sûretés peuvent entraîner l'insolvabilité des contreparties qui les ont fournies.

Remarque sur le risque de crédit découlant des affaires hypothécaires et du financement de PME

PostFinance n'assume aucun risque de crédit dans les affaires hypothécaires proposées depuis juin 2008 en coopération avec la Münchener Hypothekenbank eG (MHB). Ce risque est entièrement supporté par la banque partenaire. Depuis l'automne 2009, PostFinance collabore en outre avec la banque Valiant dans le domaine du financement des PME. Grâce à cette coopération, elle a pu étoffer son offre sur le marché de détail. En automne 2010, PostFinance a étendu cette collaboration avec la banque Valiant aux affaires hypothécaires conclues avec la clientèle privée. Le risque de crédit résultant de ces deux domaines de coopération est supporté par la banque.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité consiste en l'éventualité de ne pas être à même de remplir des obligations de paiement en temps utile ou de ne pouvoir les remplir que partiellement. Il est géré à court, moyen et long termes. Pour garantir la liquidité avec un horizon d'un jour, on définit des volants de liquidité qui peuvent être mis à contribution en cas de sorties de paiements inattendues. Ces volants de liquidité doivent aussi être utilisables dans des situations de crise ne permettant plus de se procurer des liquidités sur un marché interbancaire déstabilisé. Leurs montants minimaux sont fixés compte tenu d'une sortie massive de liquidités intervenant d'un jour à l'autre, un événement dont la probabilité de survenance est très faible. S'agissant de garantir la liquidité à court terme, on mesure et limite un indicateur réglementaire, à savoir le ratio de liquidité à court terme (liquidity coverage ratio, LCR). Au 31 décembre 2015, le ratio de liquidité à court terme était de 217% (exercice précédent: 186%). Pour garantir la liquidité à moyen terme, on élabore des scénarios de crise de liquidité s'étendant sur

au moins trois mois sans déboucher sur une situation d'illiquidité. La situation structurelle à long terme en matière de liquidité est réévaluée annuellement par le comité directeur. Un plan d'urgence est prévu pour faire face à toute crise de liquidité.

Risque de change

Le risque de change découle de la possible variation de la valeur d'un instrument financier en raison de fluctuations des taux de change. PostFinance est exposée à ce risque en relation avec les services de paiement internationaux ainsi qu'avec son offre de produits et ses placements en monnaies étrangères. De plus, pour se protéger des effets des variations aussi bien des taux d'intérêt des marchés monétaires que des taux de change sur les valeurs de marché et pour couvrir les produits de ses placements en obligations à taux fixe en monnaies étrangères, PostFinance a recours à des swaps de devises et de taux d'intérêt ainsi qu'à des opérations à terme sur devises. Au niveau du total du bilan, le risque de change est mesuré et limité au moyen de l'indicateur de la valeur à risque (VàR). La mesure porte sur toutes les opérations à l'actif et au passif ayant une influence sur le bilan des devises. La méthode utilisée est celle de la simulation historique, assortie d'un niveau de confiance prudent. Au 31 décembre 2015, la valeur à risque résultant du risque de change se chiffrait à 0,7 million de francs (exercice précédent: 0,5 million).

Autres risques de marché

Pour s'assurer des sources de revenus supplémentaires, PostFinance investit dans des actions et des fonds de placement relevant du portefeuille bancaire. Pour mesurer les risques de marché découlant de ces investissements, à chaque position sont associés les facteurs de risque ayant une influence sur sa valeur actuelle. Ces facteurs de risque sont le risque de taux d'intérêt, le risque de change, le risque de spread de crédit et le risque de cours des actions. Pour les investissements en fonds de placement, on mesure également le risque de crédit au moyen d'indices de remplacement (proxies). Pour mesurer les autres risques de marché, les variations de la valeur actuelle dues à la variation des facteurs de risque associés sont modélisées, puis mesurées et limitées au moyen de l'indicateur de la valeur à risque. La méthode utilisée est celle de la simulation historique, assortie d'un niveau de confiance prudent. Au 31 décembre 2015, la valeur à risque résultant des autres risques de marché se chiffrait à 329 millions de francs (exercice précédent: 123 millions). Cette augmentation résulte pour l'essentiel de placements à taux fixes qui ont été comptabilisés comme disponibles à la vente, afin que la gestion du bilan gagne en flexibilité conformément aux normes IFRS, et qui, de ce fait, sont exposés aux risques de marché. Pour mesurer et piloter les effets comptables des fluctuations des valeurs de marché, on fixe un seuil d'annonce des pertes, qui se rapporte aux pertes de valeur de marché avec effet sur le résultat cumulées dans l'année civile. Si les pertes dépassent ce seuil d'annonce, il incombe au comité directeur de prendre les mesures nécessaires.

Gestion des risques opérationnels chez PostFinance

Définition

PostFinance s'appuie sur la définition des risques opérationnels donnée par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire, pour lequel il s'agit de risques de pertes dues à des personnes, processus ou systèmes inadéquats ou défaillants, ou résultant d'événements extérieurs. Les principes régissant le traitement de ces risques sont fixés dans la politique de risque de PostFinance.

Organisation

PostFinance dispose d'un système de gestion des risques opérationnels piloté par un service spécialisé centralisé. Ce service non seulement définit le processus de gestion des risques pour toute l'unité, mais encore s'assure que les principaux risques opérationnels sont tous régulièrement et clairement identifiés, mesurés et surveillés, établissant en outre des rapports sur ces risques. Il est également chargé de mettre à disposition les moyens auxiliaires et les instruments nécessaires à ces fins et joue le rôle d'interface entre la hiérarchie et la commission Contrôle interne du comité directeur, responsable de la mise en œuvre effective et efficace de la politique de gestion des risques opérationnels. Chaque section et service d'état-major possède en outre son propre contrôleur des risques décentralisé. Jouant le rôle de coordinateur pour son unité d'organisation, il a pour mission de se procurer les informations pertinentes, d'identifier et d'évaluer les risques et, le cas échéant, d'enregistrer les pertes. PostFinance dispose aussi d'un gestionnaire de risque décentralisé pour chacun de ses risques opérationnels les plus importants (2015: neuf risques principaux; exercice précédent: huit). Celui-ci évalue régulièrement et surveille le risque principal placé sous sa responsabilité et établit des rapports trimestriels à l'intention de la commission Contrôle interne.

Instrument

PostFinance assure la gestion active des risques opérationnels au moyen de divers instruments usuels dans la branche. D'une part, elle recense systématiquement toutes les pertes subies à l'échelle de l'entreprise, ce qui lui permet d'analyser les pertes opérationnelles enregistrées antérieurement, d'en identifier les points communs et de prendre les mesures nécessaires pour en éviter la répétition. D'autre part, elle évalue les scénarios de risques potentiels susceptibles de se réaliser à l'avenir à l'aide d'un processus d'évaluation structurée des risques (autoévaluation). Il en résulte un inventaire des risques qui permet à la commission Contrôle interne de se faire une idée pertinente de la situation de l'entreprise en matière de risques opérationnels. Enfin, PostFinance exerce une surveillance centralisée de la mise en œuvre des mesures de réduction des risques opérationnels arrêtées par la commission Contrôle interne. Cette surveillance repose notamment sur l'utilisation d'indicateurs de risque précoces dans les services décentralisés, qui permettent de détecter en temps utile toute variation de l'état des risques.

Reporting

Chaque trimestre, un rapport sur l'état des risques principaux est présenté à la commission Contrôle interne, qui prend si nécessaire les mesures adéquates pour réduire ces risques. Le Conseil d'administration est lui aussi régulièrement informé de l'état des risques de PostFinance sur la base de ces mêmes informations.

4 | Présentation des fonds propres

Présentation des fonds propres

En millions de CHF	Base selon OFR	31.12.2015	31.12.2014
Fonds propres pris en compte			
Fonds propres de base durs (CET1)		5 282	5 107
Fonds propres complémentaires (T2)		151	177
Total des fonds propres pris en compte (CET1 + T2)		5 433	5 284
Fonds propres exigés			
Risques de crédit	Approche standard internationale (AS-BRI)	1 861	1 714
Risques sans contrepartie	Approche standard internationale (AS-BRI)	94	82
Risques de marché	Approche standard relative aux risques de marché	5	17
Risques opérationnels	Approche de l'indicateur de base	208	218
Total des fonds propres minimaux exigés	selon art. 42 OFR	2 168	2 031
Volant de fonds propres 80% (pour objectif de fonds propres 14,4%)	selon FINMA: taux maximal catégorie 2	1 734	1 625
Total des exigences de fonds propres (T1 + T2)	selon art. 45 OFR	3 902	3 656

Indication complémentaire conforme à la circulaire FINMA 2008/22, chiffre marginal 51:

Les informations relatives aux fonds propres sont publiées sur le site Internet www.postfinance.ch.

Informations relatives au bilan

5 | Opérations de financement de titres

Répartition des opérations de financement de titres (actifs et passifs)

En millions de CHF	31.12.2015	31.12.2014
Valeur comptable des créances découlant de la mise en gage de liquidités lors de l'emprunt de titres ou lors de la conclusion d'une prise en pension	311	1 309
Valeur comptable des engagements découlant des liquidités reçues lors du prêt de titres ou lors de la mise en pension	108	–
Valeur comptable des titres détenus pour propre compte, prêtés ou transférés en qualité de sûretés dans le cadre de l'emprunt de titres ainsi que lors d'opérations de mise en pension	2 107	1 765
dont ceux pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction	1 996	1 765
La juste valeur des titres reçus en qualité de garantie dans le cadre du prêt de titres ainsi que des titres reçus dans le cadre de l'emprunt de titres et par le biais de prises en pension, pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction	2 434	1 309

6 | Couvertures des créances et des opérations hors bilan ainsi que des créances compromises

Présentation des couvertures des créances

Au 31.12.2015 et 31.12.2014 En millions de CHF	Nature des couvertures			Total
	Couvertures hypothécaires	Autres couvertures	Sans couverture	
Prêts (avant compensation avec les correctifs de valeur)				
Créances sur les clients ¹	–	–	11 029	11 029
Créances hypothécaires	0	–	–	0
Immeubles d'habitation	0	–	–	0
Total des prêts (avant compensation avec les correctifs de valeur)				
31.12.2015	0	–	11 029	11 029
31.12.2014	0	–	10 740	10 740
Total des prêts (après compensation avec les correctifs de valeur)				
31.12.2015	0	–	10 993	10 993
31.12.2014	–	–	10 704	10 704

¹ Prêts à des communes, des villes et des cantons bénéficiant d'une notation établie par une agence de notation reconnue par la FINMA.

Présentation des couvertures
des opérations hors bilan

Au 31.12.2015 et 31.12.2014 En millions de CHF		Nature des couvertures			Total
		Couvertures hypothécaires	Autres couvertures	Sans couverture	
Hors bilan					
Engagements conditionnels		-	-	1	1
Engagements irrévocables		-	-	676	676
Total du hors bilan	31.12.2015	-	-	677	677
	31.12.2014	-	-	656	656

Créances compromises

En millions de CHF	31.12.2015	31.12.2014
Montant brut ¹	34	2
Valeur estimée de réalisation des sûretés ²	-	-
Montant net	34	2
Correctifs de valeur individuels	34	2

1 L'emprunt obligataire échu ainsi que son correctif de valeur individuel ont été reclassés des immobilisations financières vers les créances sur les banques
2 Dette/valeur de réalisation par client : le montant le moins élevé des deux doit être pris en compte.

7 | Instruments financiers dérivés

Présentation des instruments
financiers dérivés (actifs et passifs)

Au 31.12.2015 En millions de CHF	Instruments de négoce			Instruments de couverture		
	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volumes des contrats	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volumes des contrats
Instruments de taux						
Swaps	-	-	-	-	159	3 607
Devises / Métaux précieux						
Contrats à terme	3	6	576	11	10	1 386
SWAPS CCIRS	-	-	-	46	34	2 010
Total avant prise en compte des contrats de netting au 31.12.2015	3	6	576	57	204	7 003
dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	3	6	576	57	204	7 003
31.12.2014	3	3	867	2	171	5 515
dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	3	3	867	2	171	5 515
Total après prise en compte des contrats de netting au 31.12.2015	3	6	576	57	204	7 003
31.12.2014	3	3	867	2	171	5 515

Répartition selon les contreparties

Au 31.12.2015 En millions de CHF	Instances centrales de clearing	Banques et négociants en valeurs mobilières	Autres clients
Valeurs de remplacement positives (après prise en compte des contrats de netting)	-	60	0

8 | Immobilisations financières

Répartition des immobilisations financières	Valeur comptable		Juste valeur	
	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2015	31.12.2014
En millions de CHF				
Titres de créance	55 757	57 953	58 403	60 762
dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	55 757	57 953	58 403	60 762
Titres de participation	1 638	1 243	1 729	1 365
Total	57 395	59 196	60 132	62 127
dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	48 387	37 685	–	–

Répartition des contreparties selon la notation¹

En millions de CHF	De AAA à AA-	De A+ à A-	De BBB+ à BBB-	De BB+ à B-	Inférieur à B-	Sans notation
Titres de créance: valeurs comptables	45 857	5 887	2 052	636	113	1 211

¹ Agences de notation reconnues par la FINMA chargées d'établir les notations: fedafin AG, Fitch Ratings, Moody's Investors Service, Standard & Poor's Ratings Services.

9 | Participations

Présentation des participations

En millions de CHF	Valeur d'acquisition	Correctifs de valeur cumulés	Valeur comptable 31.12.2014	Changements d'affectation	Investissements	Désinvestissements	Correctifs de valeur	Reprises d'amortissements	2015	
									Valeur comptable 31.12.2015	Valeur de marché 31.12.2015
Participations										
avec valeur boursière	28	-4	24	–	–	–	-4	–	20	20
sans valeur boursière	25	-1	24	–	15	–	–	–	39	–
Total des participations	53	-5	48	–	15	–	-4	–	59	20

10 | Participations significatives

Participations importantes non consolidées

En millions de CHF ou EUR, %	Activité	Monnaie	Capital social	Part au capital et aux voix ¹	
				31.12.2015	31.12.2014
Débiteurs Services SA, Berne, Suisse	Gestion des débiteurs	CHF	1	100%	100%
TWINT AG, Berne, Suisse	Paiements mobiles	CHF	10	100%	100%
SECB Swiss Euro Clearing Bank GmbH, Francfort-sur-le-Main, Allemagne	Services de paiement en EUR pour établissements financiers suisses	EUR	30	25%	25%
SIX Interbank Clearing SA, Zurich, Suisse	Services de paiement pour établissements financiers	CHF	1	25%	25%

¹ Toutes les participations importantes sont en propriété directe.

Indications complémentaires relatives aux comptes individuels statutaires, selon le principe de l'image fidèle et conformément à la circulaire FINMA 2015/1, chiffre marginal 264: l'application théorique de la méthode de mise en équivalence a pour effets, en relation avec ces participations, de réduire le total du bilan de 4 millions de francs (exercice précédent: augmentation de 8 millions) et le bénéfice de l'exercice de 11 millions (exercice précédent: augmentation de 2 millions).

11 | Immobilisations corporelles

Présentation des immobilisations corporelles

En millions de CHF									2015
	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	Valeur comptable 31.12.2014	Changements d'affectation	Investissements	Désinvestissements	Amortissements	Reprises	Valeur comptable 31.12.2015
Immeubles à l'usage de la banque	187	-17	170	-	6	0	-6	-	170
Autres immeubles	829	-44	785	-	115	-3	-31	-	866
Logiciels acquis séparément ou développés à l'interne	33	-1	32	-	66	-	-2	-	96
Autres immobilisations corporelles	78	-38	40	-	15	-	-12	-	43
Total des immobilisations corporelles	1 127	-100	1 027	-	202	-3	-51	-	1 175

Engagements de leasing futurs pour leasing d'exploitation

En millions de CHF	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Total
Engagements de leasing futurs	21	20	2	1	0	0	44
dont dénonçables dans un délai n'excédant pas une année	0	0	0	0	0	0	0

12 | Valeurs immatérielles

Présentation des valeurs immatérielles

En millions de CHF								2015
	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	Valeur comptable 31.12.2014	Investissements	Désinvestissements	Amortissements	Valeur comptable 31.12.2015	
Goodwill	2 000	-400	1 600	-	-	-200	1 400	
Total des valeurs immatérielles	2 000	-400	1 600	-	-	-200	1 400	

13 | Autres actifs et autres passifs

Répartition des autres actifs et autres passifs	31.12.2015		31.12.2014	
	Autres actifs	Autres passifs	Autres actifs	Autres passifs
En millions de CHF				
Compte de compensation	144	-	100	-
Impôts latents actifs sur le revenu	-	-	1	-
Impôts indirects	142	15	41	32
Autres actifs et passifs	3	2	3	1
Total des autres actifs et des autres passifs	289	17	145	33

14 | Actifs mis en gage ou cédés et actifs faisant l'objet d'une réserve de propriété

Montant total des actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi que des actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété¹

En millions de CHF	31.12.2015	31.12.2014
Valeur comptable des actifs mis en gage ou cédés à titre de garantie	0	0

¹ Sans opérations de prêt et de pension de titres

15 | Engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle

Engagements de prévoyance

PostFinance ne dispose pas de ses propres institutions de prévoyance professionnelle. Ses collaborateurs sont assurés exclusivement auprès de la Caisse de pensions Poste. En cas de découvert de cette dernière, l'employeur peut être tenu de verser des cotisations d'assainissement.

Les engagements supplémentaires résultant de la prévoyance invalidité sous la forme de rentes AI transitoires (rentes complémentaires AI jusqu'à l'âge de 65 ans pour les hommes et de 64 ans pour les femmes) ainsi que les bons pour le personnel sont présentés dans les comptes annuels.

Engagements envers les propres institutions de prévoyance selon la Swiss GAAP RPC 16

Toutes les cotisations ordinaires de l'employeur prévues dans le plan de prévoyance sont comptabilisées par période dans les charges de personnel. En application de la recommandation Swiss GAAP RPC 16, on examine chaque année s'il existe, pour PostFinance, un avantage ou un engagement économique résultant de l'institution de prévoyance. L'examen se fonde sur les contrats, les comptes annuels de l'institution de prévoyance et d'autres calculs présentant la situation financière, l'excédent de couverture ou le découvert de cette dernière, conformément aux règles de présentation des comptes de la Swiss GAAP RPC 26. PostFinance n'a pas l'intention d'utiliser un éventuel avantage économique résultant d'un excédent de couverture pour réduire ses cotisations d'employeur. C'est pourquoi un futur avantage économique n'est pas porté à l'actif du bilan, alors qu'un engagement économique est inscrit au passif. Comptant 43 644 assurés actifs et 28 714 rentiers (état au 31 octobre 2015), la Caisse de pensions Poste disposait au 31 décembre 2015 d'une fortune globale de 15 641 millions de francs (exercice précédent: 15 944 millions). Selon les principes de présentation des comptes que la Caisse de pensions Poste doit appliquer, son degré de couverture est de pratiquement 100% (exercice précédent: 102,7%). Etant donné que la réserve de couverture de valeurs de la Caisse de pensions Poste n'atteint pas encore la hauteur réglementaire, il n'y a pas d'excédent de couverture. La réserve de cotisations de l'employeur s'élève à 1056 millions de francs, dont 550 millions assortis d'une renonciation à l'utilisation (exercice précédent: 1081 millions, dont 550 millions assortis d'une renonciation à l'utilisation). Le calcul du capital de couverture des rentes repose sur un taux d'intérêt technique de 2,25% (exercice précédent: 3%) et sur les bases techniques LPP 2010 (exercice précédent: LPP 2010). Il convient de souligner que toutes les données relatives à la Caisse de pensions Poste reposent sur les informations disponibles au moment de l'établissement des comptes RPC 16 et que les données ressortant effectivement des comptes annuels de l'institution de prévoyance peuvent différer de ces informations. Une évaluation globale n'a mis en évidence aucune incidence économique sur la banque. De plus, les comptes de la Caisse de pensions Poste arrêtés conformément à la Swiss GAAP RPC 26 au 31 décembre 2015 ne présentent ni fonds libres ni découvert. Il n'existe pas d'institutions de prévoyance patronales.

L'avantage ou l'engagement économique ainsi que les charges de prévoyance se présentent comme suit:

Présentation de l'avantage/engagement économique et des charges de prévoyance	Excédent/insuffisance de couverture		Part économique de PostFinance SA		Modification de la part économique par rapport à l'année précédente (avantage/engagement économique)		Cotisations payées		Charges de prévoyance dans les charges de personnel	
	31.12.2015	31.12.2015	31.12.2014	2015	2015	31.12.2015	31.12.2014			
En millions de CHF										
Caisse de pensions Poste	4	0	0	0	34	34	33			
Bons pour le personnel	-6	-6	-5	1	0	1	1			
Rentes d'invalidité	-1	-1	-1	0	0	0	0			
Total RPC 16	-3	-7	-6	1	34	35	34			

La réserve de cotisations de l'employeur de la Caisse de pensions Poste est affectée à PostFinance SA sur la base de la part que le capital de prévoyance de cette dernière représente en pour cent du capital de prévoyance total. Il en résulte le tableau suivant:

Réserves de contributions de l'employeur (RCE)	Valeur nominale		Renonciation d'utilisation		Montant net		Influence des RCE sur les charges de personnel	
	31.12.2015	31.12.2015	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2015	31.12.2014		
En millions de CHF								
Caisse de pensions Poste	60	-31	29	29	0	0		
Total RPC 16	60	-31	29	29	0	0		

16 | Correctifs de valeur et provisions ainsi que réserves pour risques bancaires généraux

Présentation des correctifs de valeur, des provisions et des réserves pour risques bancaires généraux ainsi que de leurs variations durant l'exercice de référence	Etat 31.12.2014		Utilisations conformes au but ¹		Différences de change		Intérêts en souffrance, recouvrements		Nouvelles constitutions à la charge du compte de résultat		Dissolutions par le compte de résultat		Etat 31.12.2015	
En millions de CHF														
Provisions pour engagements de prévoyance	6	-	-	-	-	-	1	-	-	7				
Autres provisions	6	2	-	-	-	3	1	-	6					
Total des provisions	12	2	-	-	-	4	1	-	13					
Réserves pour risques bancaires généraux	-	-	-	-	-	-	-	-	-					
Correctifs de valeur pour risques de défaillance et risques pays	276	-	-	-	-	14	-28	262						
dont correctifs de valeur pour les risques de défaillance des créances compromises	97	-	-	-	-	14	-	111						
dont correctifs de valeur pour les risques latents	179	-	-	-	-	-	-28	151						

1 Il n'y a pas eu de modifications de l'affectation.

17 | Capital social

PostFinance SA appartient entièrement à La Poste Suisse SA.

Présentation du capital social En millions de CHF, nombre en millions	31.12.2015			31.12.2014		
	Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende	Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende
Capital social						
Capital-actions	2 000	2	2 000	2 000	2	2 000
dont libéré	2 000	2	2 000	2 000	2	2 000
Total du capital social	2 000	2	2 000	2 000	2	2 000

18 | Créances et engagements envers les parties liées

Indication des créances et engagements envers les parties liées En millions de CHF	Créances		Engagements	
	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2015	31.12.2014
Participants qualifiés	1 630	1 580	635	693
Sociétés du groupe	13	7	7	1
Sociétés liées	9	6	831	577
Affaires d'organes	0	0	3	3

Sont réputées sociétés liées les sociétés sœurs ainsi que les filiales placées directement ou indirectement sous la direction d'une société sœur.

Hormis celles effectuées avec les membres du comité directeur et de la direction (cadres supérieurs et titulaires de fonctions d'experts particulières), toutes les transactions (telles qu'opérations sur titres, services de paiement et rémunération de dépôts) avec des parties liées sont réalisées aux conditions applicables aux tiers.

Pour le comité directeur et les membres de la direction, ainsi que pour tous ses collaborateurs, PostFinance applique les conditions préférentielles usuelles dans la branche.

PostFinance n'accorde de crédits et d'hypothèques qu'en relation avec des coopérations. Ces crédits et hypothèques ne sont pas considérés comme des opérations avec les organes au sens strict et ne sont donc pas présentés dans le rapport de gestion.

19 | Participants significatifs

Indication des participants significatifs En millions de CHF	31.12.2015		31.12.2014	
	Nominal	Part en %	Nominal	Part en %
Avec droit de vote: La Poste Suisse SA	2 000	100	2 000	100

20 | Structure des échéances des instruments financiers

Présentation de la structure des
échéances des instruments financiers
(actifs/instruments financiers)

En millions de CHF, au 31.12.2015 et 31.12.2014	Échu							Total	
	À vue	Dénonçable	D'ici 3 mois	Entre 3 et 12 mois	Entre 12 mois et 5 ans	Après 5 ans	Immobilisé		
Liquidités	38 882	-	-	-	-	-	-	38 882	
Créances sur les banques	204	-	422	400	1 895	1 550	-	4 471	
Créances résultant d'opérations de financement de titres	-	-	311	-	-	-	-	311	
Créances sur les clients	307	6	1 049	912	3 801	4 917	-	10 993	
Créances hypothécaires	-	-	0	-	-	-	-	0	
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	61	-	-	-	-	-	-	61	
Immobilisations financières	1 513	-	2 103	5 970	32 367	15 441	-	57 395	
Total	31.12.2015	40 967	6	3 886	7 282	38 063	21 908	-	112 113
	31.12.2014	43 510	11	4 957	6 904	39 095	22 462	-	116 939

Présentation de la structure des
échéances des instruments financiers
(fonds étrangers/instruments financiers)

En millions de CHF, au 31.12.2015 et 31.12.2014	Echu							Total	
	A vue	Dénonçable	D'ici 3 mois	Entre 3 et 12 mois	Entre 12 mois et 5 ans	Après 5 ans	Immobilisé		
Engagements envers les banques	1 220	-	-	-	-	-	-	1 220	
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	-	-	108	-	-	-	-	108	
Engagements résultant des dépôts des clients	64 140	42 826	-	-	-	-	-	106 966	
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	210	-	-	-	-	-	-	210	
Obligations de caisse	-	-	3	16	102	13	-	134	
Total	31.12.2015	65 570	42 826	111	16	102	13	-	108 638
	31.12.2014	69 658	43 241	8	13	62	72	-	113 054

21 | Répartition des actifs et des passifs entre la Suisse et l'étranger

Présentation des actifs et passifs
répartis entre la Suisse et l'étranger
selon le principe du domicile

En millions de CHF	31.12.2015		31.12.2014	
	Suisse	Etranger	Suisse	Etranger
Actifs				
Liquidités	38 879	3	41 723	23
Créances sur les banques	4 432	39	3 618	330
Créances résultant d'opérations de financement de titres	281	30	784	525
Créances sur les clients	10 991	2	10 701	3
Créances hypothécaires	0	–	0	–
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	13	48	3	2
Immobilisations financières	29 572	27 823	28 776	30 279
Comptes de régularisation	389	264	367	315
Participations	54	5	44	4
Immobilisations corporelles	1 175	–	1 027	–
Valeurs immatérielles	1 400	–	1 600	–
Autres actifs	287	2	142	3
Total des actifs	87 473	28 216	88 785	31 484
Passifs				
Engagements envers les banques	1 151	69	2 684	104
Engagements résultant des opérations de financement de titres	–	108	–	–
Engagements résultant des dépôts des clients	103 406	3 560	106 341	3 770
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	162	48	148	26
Obligations de caisse	131	3	152	3
Comptes de régularisation	118	0	122	0
Autres passifs	17	0	33	0
Provisions	13	–	12	–
Capital social	2 000	–	2 000	–
Réserve légale issue du capital	4 682	–	4 682	–
Bénéfice reporté	–	–	25	–
Bénéfice	221	–	167	–
Total des passifs	111 901	3 788	116 366	3 903

22 | Répartition des actifs par pays / groupes de pays

Répartition du total des actifs par pays ou par groupes de pays (principe du domicile) En millions de CHF, %	31.12.2015		31.12.2014	
	Valeur absolue	Part en %	Valeur absolue	Part en %
Actifs				
Suisse	87 474	75,7	88 785	73,8
Europe	21 547	18,6	25 714	21,4
Amérique du nord	4 194	3,6	3 135	2,6
Autres pays	2 474	2,1	2 635	2,2
Total des actifs	115 689	100,0	120 269	100,0

23 | Répartition des actifs selon la solvabilité des groupes de pays

Répartition du total des actifs selon la solvabilité des groupes de pays (domicile du risque) ¹ En millions de CHF, %	Expositions nettes à l'étranger 31.12.2015	
	Valeur absolue	Part en %
Notation (Moody's)		
Aaa	18 470	64,80
Aa	8 375	29,39
A	481	1,69
Baa	909	3,19
Ba	137	0,48
B	0	0,00
Caa	100	0,35
Pas de notation	29	0,10
Total	28 501	100,0

¹ Pas de présentation des valeurs au 31.12.2014

24 | Répartition des actifs et des passifs selon les monnaies

Présentation des actifs et passifs répartis selon
les monnaies les plus importantes pour la banqueAu 31.12.2015
En millions de CHF

	CHF	EUR	USD	GBP	JPY	Autres	Total
Actifs							
Liquidités	38 755	127	–	–	–	–	38 882
Créances sur les banques	4 250	125	78	1	7	10	4 471
Créances résultant d'opérations de financement de titres	250	22	39	–	–	–	311
Créances sur les clients	10 982	11	0	0	0	0	10 993
Créances hypothécaires	0	–	–	–	–	–	0
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	61	–	–	–	–	–	61
Immobilisations financières	51 790	3 845	1 532	52	60	116	57 395
Comptes de régularisation	613	37	3	–	–	–	653
Participations	54	5	–	–	–	0	59
Immobilisations corporelles	1 175	–	–	–	–	–	1 175
Valeurs immatérielles	1 400	–	–	–	–	–	1 400
Autres actifs	287	0	0	1	0	1	289
Total des actifs bilantaires	109 617	4 172	1 652	54	67	127	115 689
Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	3 629	211	72	30	–	29	3 971
Total des actifs	113 246	4 383	1 724	84	67	156	119 660
Passifs							
Engagements envers les banques	1 205	14	1	0	0	0	1 220
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	–	108	–	–	–	–	108
Engagements résultant des dépôts des clients	104 332	2 239	324	31	7	33	106 966
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	210	–	–	–	–	–	210
Obligations de caisse	130	4	–	–	–	–	134
Comptes de régularisation	118	0	–	–	–	–	118
Autres passifs	17	0	0	–	–	–	17
Provisions	13	–	–	–	–	–	13
Capital social	2 000	–	–	–	–	–	2 000
Réserve légale issue du capital	4 682	–	–	–	–	–	4 682
Bénéfice	221	–	–	–	–	–	221
Total des passifs bilantaires	112 928	2 365	325	31	7	33	115 689
Engagements à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	334	1 980	1 427	46	69	103	3 959
Total des passifs	113 262	4 345	1 752	77	76	136	119 648
Position nette par devise 31.12.2015	–16	38	–28	7	–9	20	12
Position nette par devise 31.12.2014	–75	51	–25	9	–14	9	–45

Informations relatives aux opérations hors bilan

Outre les engagements de versement pour la garantie des dépôts, qui sont des engagements irrévocables, PostFinance présente des engagements conditionnels liés à des affaires juridiques en cours. Il n'y a pas d'autres opérations hors bilan selon la circulaire FINMA 2015/1, annexe 5-28 à 5-31.

Informations relatives au compte de résultat

25 | Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur

Répartition selon les secteurs d'activité

En millions de CHF	2015	2014
Services de paiement et immobilisations financières	195	168
Couverture (comptabilité de couverture)	6	-0
Négoce pour propre compte	-14	-1
Résultat total des opérations de négoce	188	166

Répartition selon les risques et compte tenu de l'utilisation de l'option de la juste valeur

En millions de CHF	2015	2014
Résultat du négoce provenant des:		
Instruments de taux	0	0
Devises	188	166
Total du résultat du négoce	188	166

26 | Intérêts négatifs significatifs

PostFinance est soumise aux mesures appliquées par la BNS et paie donc, depuis le 22 janvier 2015, un intérêt négatif sur une part de ses avoirs en compte de virement auprès de cette dernière. Elle a donc défini, pour ses principaux clients commerciaux et pour les banques, des valeurs seuils individuelles fondées sur leur utilisation ordinaire des services de paiement et perçoit, depuis le 1^{er} février 2015, une commission sur la part de leurs avoirs dépassant cette valeur seuil. Elle applique en outre à tous les comptes commerciaux, depuis le 1^{er} mars 2015, une limite au montant productif d'intérêts. Les produits et les charges découlant de ces mesures sont comptabilisés dans le résultat des opérations d'intérêts et sont insignifiants pour l'exercice 2015.

27 | Charges de personnel

Répartition des charges de personnel		
En millions de CHF	2015	2014
Appointements (jetons de présence et indemnités fixes aux organes de la banque, appointements et allocations supplémentaires)	381	368
Prestations sociales	72	70
Adaptations de valeur relatives aux avantages et engagements économiques découlant des institutions de prévoyance	0	0
Autres charges de personnel	19	20
Total des charges de personnel	472	458

28 | Autres charges d'exploitation

Répartition des autres charges d'exploitation		
En millions de CHF	2015	2014
Coût des locaux	48	58
Charges relatives aux technologies de l'information et de la communication	186	163
Charges relatives aux véhicules, aux machines, au mobilier et aux autres installations ainsi qu'au leasing d'exploitation	22	26
Honoraires de/des société(s) d'audit (art. 961a ch. 2 CO)	2	2
dont pour les prestations en matière d'audit financier et d'audit prudentiel	1	2
dont pour d'autres prestations de services	1	0
Autres charges d'exploitation	260	260
Total des autres charges d'exploitation	518	509

29 | Produits extraordinaires

Produits extraordinaires		
En millions de CHF	2015	2014
Reprises de dépréciations	4	7
Total des produits extraordinaires	4	7

30 | Impôts

Les charges d'impôts résultant des impôts sur le bénéfice et sur le capital s'élèvent à 58 millions de francs (exercice précédent: 43 millions). Les impôts sur le bénéfice ont été calculés compte tenu d'une quote-part d'impôts de 20,5%, comme lors de l'exercice précédent.

Impôts courants et impôts latents		
En millions de CHF	2015	2014
Charges d'impôts courants sur le capital et le revenu	58	43
Constitution/Dissolution impôts latents	1	-0
Total des impôts	59	43

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale de PostFinance SA, Berne

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de PostFinance AG, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie, l'état des capitaux propres et l'annexe (pp 59 à 88) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux directives régissant l'établissement des comptes pour les banques, aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice clos au 31 décembre 2015 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les directives régissant l'établissement des comptes pour les banques, et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels défini conformément aux prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

KPMG SA

Ertugrul Tüfekçi
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Jakub Pesek
Expert-réviseur agréé

Berne, 26 février 2016

A propos du présent rapport

Téléchargement

Le présent rapport de gestion de PostFinance SA est disponible sous forme électronique et peut être téléchargé à l'adresse www.postfinance.ch/rapportdegestion.

Commande

Des exemplaires imprimés du présent rapport de gestion peuvent être commandés en ligne à l'adresse www.postfinance.ch/commande-rapportdegestion.

Structure des rapports de la Poste

Les rapports de la Poste comprennent les documents suivants:

- Rapport de gestion de La Poste Suisse SA
- Rapport financier de La Poste Suisse SA
(rapport de situation, gouvernance d'entreprise et comptes annuels)
- Rapport de gestion de PostFinance SA
- Rapport d'activité de CarPostal Suisse SA

Impressum

Edition et contact

PostFinance SA
Mingerstrasse 20
3030 Berne
Suisse

Téléphone +41 58 338 25 00
Contact médias +41 58 338 30 32
www.postfinance.ch

Conception et gestion de projet
Communication PostFinance SA, Berne
phorbis Communications SA, Bâle

Texte

Postfinance SA, Berne
Klarkom AG, Berne

Photos

Julian Salinas, Bâle, et diverses sources

Maquette et composition

phorbis Communications SA, Bâle

Traduction et relecture

Service linguistique Poste, Berne

Impression

Ast & Fischer AG, Wabern

Numéro ISSN 2296-8148

A propos du papier

Le présent rapport de gestion est imprimé sans impact sur le climat, sur du papier entièrement recyclé et sans azurant optique, certifié FSC® (www.fsc.org). Le papier RecyStar Polar porte aussi le label écologique Ange Bleu (www.blauer-engel.de), qui distingue les produits particulièrement respectueux de l'environnement, ainsi que le label écologique de l'Union européenne (www.ecolabel.eu).



No. 01-16-245591 – www.myclimate.org
© myclimate – The Climate Protection Partnership



RECYCLÉ
Papier fait à partir
de matériaux recyclés
FSC® C005019

PostFinance SA
Mingerstrasse 20
3030 Berne
Suisse

Téléphone +41 58 338 25 00

www.postfinance.ch

PostFinance 